Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 15 mai 1972, 88e année, no 81, 68 pages, 4 cahiers ★★ 15¢

AUJOURD'HUI

Un petit avion s'abime dans le St-Laurent

Un petit avion transportant quatre personnes est tombé dans le Saint-Laurent, en face de Verdun. Les quatre occupants sont morts. Nous voyons ici l'un des sièges de l'appareil.

page A 3

Le Café Campus est menacé de disparaître

Le Café Campus, noyau financier des services coopératifs étudiants de l'Université de Montréal est menacé de disparition. Daniel Marsolais décrit la situation précaire dans laquelle serait placé Service Campus si le Café Campus devait être fermé.

page A 18

"Roma di Fellini" ravive l'intérêt à Cannes

Bien que son film soit hors compétition au Festival de Cannes, Fellini avait "sa journée" dont le clou fut la présentation de "Roma di Fellini". Le grand cinéaste italien y brosse un parallèle entre la Rome de ses vingt ans et la Rome d'aujourd'hui.

page A 20

le week-end du sportif

Page B 1
Enfin une victoire aux dépens des Padres !
Page B 2
La coupe Memorial aura sa niche à Cornwall
Page B 3
Le Mexique élimine le Canada de la coupe Davis
Page B 4
Jocelyne Bourassa termine à quatre coups du 1er rang
Beltoise gagne le Grand Prix de Monaco sur un parcours glissant
Page B 5
Turcotte cède la vedette à Pion et Gibson

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 20 à A 22
Bandes dessinées : B 10
Cinéma : A 22
Décès, naissances, etc. : D 19
Economie : A 10 à A 12
Etes-vous observateur ? : D 10
Horoscope : D 4
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, A 14, A 18
Loisirs et récréation : B 10
"Mot-mystère" : D 11
Mots croisés : D 7
Petites annonces : D 6 à D 18
Radio et télévision : A 22
Sports : B 1 à B 9
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 5

Aucun contact avec Cournoyer

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Il ne pourra y avoir de vraies négociations entre le gouvernement et le Front commun que lorsque les chefs des centrales seront libérés et que la loi 19 sera retirée.

Telle est en substance la réponse que le porte-parole du Front commun, M. Norbert Rodrigue, a faite aux déclarations télévisées du premier ministre Bourassa.

Dans un communiqué envoyé aux journaux, M. Rodrigue précise qu'il n'y a aucune rencontre prévue avec le nouveau ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, que le Front commun a "perdu" ses porte-parole à

Voir COURNOYER, en page A 6

Bourassa: les chefs provoquent l'anarchie

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Tout en blâmant de façon à peine voilée le juge Côté pour la façon dont il a procédé dans la condamnation des chefs syndicaux à la prison, le premier ministre Bourassa a accusé hier soir MM. Pepin, Laberge et Charbonneau de vouloir provoquer "l'anarchie" en refusant d'en appeler de leur sentence.

M. Robert Bourassa, qui répondait aux questions des journalistes au réseau de télévision TVA, a déclaré que le gouvernement avait donné une preuve de sa bonne volonté en donnant au ministre du Travail, M. Cournoyer, la charge des négociations dans la Fonction publique et qu'il était prêt à reprendre les négociations et à recevoir une contre-proposition des syndicats. Mais il a précisé qu'il n'était pas question de rappeler la loi 19, ni d'amnistier les chefs syndicaux, "ce qui constituerait une intervention du politique dans le domaine judiciaire".

L'évolution de la situation, selon le premier ministre, dépend donc maintenant des chefs des centrales: en se pourvoyant en appel de leur condamnation, ceux-ci peuvent permettre de résoudre la crise actuelle, et empêcher ainsi une grave "détérioration du climat social et économique au Québec".

Reproches implicites au juge Côté

M. Bourassa a implicitement reproché au juge Côté sa manière de procéder: après avoir tenu à préciser que "ce n'est pas moi qui ai décidé d'incarcérer les chefs syndicaux, mais la justice", il a déclaré "le jugement a été rendu relativement rapidement et, à cause des circonstances que l'on connaît, les chefs syndicaux n'ont pas été entendus".

Selon le premier ministre, ce sont autant de raisons qui devraient inciter les chefs syndicaux à en appeler du jugement, et à faire valoir les "circonstances atténuantes" devant une cour supérieure.

En refusant de le faire, selon M. Bourassa, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau "font la politique du pire et veulent pousser le Québec dans l'anarchie".

Attaque contre les chefs syndicaux

Le premier ministre s'est violemment attaqué aux chefs syndicaux qui, a-t-il dit, "trompent les travailleurs" et "sont en train de faire reculer les frontières de l'irresponsabilité".

Selon M. Bourassa, les chefs syndicaux ont tenté de faire croire aux syndiqués que c'était le gouvernement qui les avait incarcérés, et d'autre part que le gouvernement voulait abolir le droit de grève.

C'est complètement faux, a-t-il dit: le bill 19 n'a fait que suspendre le droit de grève en raison de la prolongation de la pire grève qu'ait connue le Québec, une grève qui mettait en danger la sécurité et la santé publi-

Voir BOURASSA, en page A 6

Québec pourrait exercer des représailles

Le premier ministre Bourassa a déclaré hier que son gouvernement exercera des représailles d'ordre administratif et législatif contre le gouvernement Trudeau qu'il a accusé d'afficher une attitude "nettement arrogante" à l'égard du Québec.

M. Bourassa, qui était interviewé hier soir au canal 10, a fait ces déclarations après avoir souligné qu'Ottawa "devra payer le prix de son arrogance".

Il a indiqué que la stratégie de son gouvernement à l'égard d'Ottawa serait modifiée prochainement. Des spécialistes ont été chargés, a-t-il dit, d'établir le bilan des relations du Québec avec Ottawa. M. Bourassa et ses collègues du cabinet définiront leur nouvelle attitude face au gouvernement central après étude de ce document.

M. Bourassa a été amené à donner ces précisions en réponse à des questions portant sur la menace de démission de M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales.

Comme on sait, M. Castonguay — de même que le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier — a décidé de ne pas remettre sa démission en raison notamment de la crise que traverse le Québec.

Echec de la souplesse

D'autre part, dans une interview radiodiffusée samedi par la station anglophone CJAD, de Montréal, le premier ministre a rappelé que son gouvernement avait, jusqu'ici, considéré que la meilleure façon de négocier

Voir QUEBEC POURRAIT, en page A 6

Marthe Richard et Martha Adams

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Marthe Richard s'est rendue, ce matin, au Palais de justice où elle a rencontré Martha Adams. Mme Richard, qui est arrivée de France au cours du week-end, doit comparaître au procès de Martha Adams : elle s'était rendue populaire en France en faisant fermer les maisons de prostitution.

—Nos informations en page A 3

Pas question d'amnistie —*Choquette*

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré hier qu'il n'était pas question que le pouvoir politique amnistie les chefs des trois centrales syndicales emprisonnés à Orsainville.

"Je commettrais moi-même un outrage au tribunal en libérant MM. Laberge, Pepin et Charbonneau", a précisé M. Choquette dans une interview télédiffusée par le réseau français de Radio-Canada.

Par ailleurs, M. Choquette a déclaré que le pouvoir judiciaire est lié à la politique. Cependant, la Justice ne doit pas servir les intérêts d'une politique partisane, mais s'élever à une autre dimension politique, a-t-il soutenu.

Les mouvements de débrayages se poursuivent de façon désordonnée

par Pierre VENNAT

De nombreux syndiqués continuaient, ce matin, à défier la loi 19 ou le Code du travail pour protester contre l'emprisonnement des trois chefs syndicaux mais, règle générale, le secteur privé semble avoir opéré un "repli stratégique" et repris le travail, là, où, la semaine dernière, on avait massivement débrayé.

Seul point chaud aujourd'hui, la région de Beauharnois-Valleyfield où les travailleurs ont décidé d'emboiter le pas à la contestation et, à la suite d'une assemblée tenue hier soir, ont débrayé.

Ce midi, on notait donc, dans cette région, des débrayages aux endroits suivants:

— les bureaux du gouvernement provincial dans la région (y compris les employés de la voirie);

— Hôtel-Dieu de Valleyfield, qui est occupé;

— Commission scolaire de Beauharnois;

— Domtar de Beauharnois;

— Foyer St-Joseph de Beauharnois.

Par ailleurs, les communiqués syndicaux sont diffusés intégralement à CFLV, Valleyfield.

A Sept-Iles, principal point chaud de la province la semaine dernière, 85 pour cent des travailleurs avaient repris le travail ce matin, ne laissant, comme "résistants", que les ouvriers de la construction et les enseignants qui tiennent, aujourd'hui, une importante assemblée syndicale.

Ce "repli stratégique", toutefois, pourrait être de courte durée.

C'est du moins l'avis du président du Conseil du travail de Saint-Jérôme (FTQ), un autre point chaud de la contestation la semaine dernière, M. Paul-André Boucher, qui a déclaré qu'"au besoin, nous débraierons de nouveau".

Si la contestation semble en train

Voir DEBRAYAGE, en page A 6

mini-loto

TIRAGE
VENDREDI 12 MAI

27944
21 GAGNANTS DE $5,000.

7944
168 GAGNANTS DE $500.

944
1701 GAGNANTS DE $100.

Les cols bleus ne voteront pas une seconde fois

par Lise BLAIS

Malgré la faible majorité des voix en faveur de la grève (216) et le brouhaha qui a régné au cours de l'assemblée de samedi, le président du syndicat des cols bleus de Montréal, M. Roger Lampron, a déclaré ce matin qu'il n'était pas question que le syndicat procède à un nouveau scrutin.

"En vertu de nos statuts, les membres ont 24 heures pour demander un recomptage judiciaire des votes après le déroulement du scrutin. Nous n'avons eu aucune demande en ce sens, donc le vote est régulier et la grève parfaitement légale," devait préciser le président du syndicat.

Au sujet de la panne de l'amplificateur de son qui s'est produite dans la salle au moment de la période de questions, M. Lampron est revenu à la charge ce matin en parlant de "sabotage" bien que dans le communiqué officiel émis à l'issue de l'assemblée de samedi, il n'en ait pas été question.

Selon M. Lampron, "il s'est passé quelque chose d'anormale dans l'amplificateur. Nous avons immédiatement envoyé nos électriciens pour réparer la panne, mais dès qu'ils remplaçaient un fusible, celui-ci sautait. Nos électriciens soutiennent qu'il y aurait eu un court-circuit quelque part mais ils n'ont pas réussi à le détecter. Il ne faut pas oublier que nous étions dans une salle qui appartient à la ville de Montréal."

Malgré une certaine contestation suscitée au sein même du syndicat par ce vote en faveur de la grève, le président affirme que ce matin, toutes les lignes de piquetage ont été respectées.

On sait qu'environ 35 p. cent des quelque 8,000 cols bleus de Montréal se sont prévalus de leur droit de vote samedi, 1,623 refusant les dernières offres patronales et se prononçant en faveur de la grève contre 1,412 ayant

Voir LES COLS BLEUS, en page A 6

météo

Généralement nuageux avec averses cet après-midi.
Demain : nuageux avec quelques averses.
Max. 70° Min. 50 • Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux : .02 partie par million.
Niveau tolérable : .10

François Cloutier et les cegeps

Un piège syndical que le gouvernement a évité

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'approche ministérielle à la récente crise dans les cegeps fut surtout "politique". Cette crise, tout comme l'affaire du règlement no 7 aux niveaux élémentaire et secondaire, faisait partie intégrante du contexte des négociations dans la fonction publique, de la stratégie syndicale.

Le cheminement qu'a suivi le ministère de l'Education ne pouvait être autre. Céder sur le principe du calendrier scolaire (auquel de toutes façons on a trouvé des "accommodements" qui ont su satisfaire la majorité des étudiants) aurait tout simplement fait tomber le gouvernement "dans le panneau".

Ce sont là quelques-unes des réflexions qu'a tenu à formuler le ministre de l'Education, M. François Cloutier, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, relativement à l'attitude qu'il a adoptée il y a dix jours face au problème causé aux étudiants de cegep par la grève du secteur public et relativement aussi, aux critiques qu'ont formulées à son endroit les partis d'opposition, l'accusant généralement de n'avoir pas agi avec suffisamment de célérité et de diplomatie et d'avoir fait perdre la crédibilité de son ministère auprès des élèves et de la population.

Même si le malaise chronique profond auquel font face les 38 cegeps du Québec demeure intact, a dit M. Cloutier, le ministère de l'Education s'est tiré de façon satisfaisante de la récente crise causée par la grève des enseignants, grève qui menaçait les emplois d'été étudiants par une prolongation de l'année scolaire.

Le ministère, a dit M. Cloutier, n'a mis que trois jours (chose assez inusitée) à régler la situation à la satisfaction de la majorité des étudiants, tout en maintenant le principe d'une session normale de 82 jours auquel il ne voulait absolument pas déroger. Contrairement à ce que l'on a dit, le ministère n'a pas perdu sa crédibilité.

Double approche

Il y avait certes des motifs pédagogiques à l'attitude du ministère; M. Cloutier avoue, tout comme l'opposition, que le chiffre de 82 jours n'est pas magique mais une fois qu'on l'avait établi pour l'année 71-72, surtout en raison du cheminement du côté professionnel, il était dangereux de le modifier en cours d'année et surtout à la fin.

Ainsi, certaines corporations professionnelles, telle celle des infirmières, avaient déjà laissé savoir au gouvernement qu'elles n'accepteraient pas la validité du diplôme collégial si la session n'était pas maintenue à 82 jours. De même, le ministère craignait que les universités, devant un raccourcissement de la période de 82 jours, exigent un examen d'admission des étudiants du collégial... Le diplôme d'études collégiales cessait alors d'être une porte d'entrée automatique à l'université.

D'autre part, il y avait aussi certains motifs pratiques et polltiques. Accepter de réduire la période de 82 jours cette année en raison des circonstances évidemment exceptionnelles créées par la grève des enseignants revenait au fond, selon le ministre, à accepter le principe que le ministère, chaque année, puisse avoir à renégocier avec les étudiants et les enseignants la durée prévue de la session.

C'était alors remettre en cause tout le système, dit le ministre, en ajoutant que c'est parce que son analyse de la situation avait surtout été "politique" qu'il avait décidé de "tenir" sur le principe des 82 jours. Ainsi, pour le ministère de l'Education, annoncer une réduction automatique de la session signifiait que l'on sapait la crédibilité de chacune des administrations locales de cegep

"Je ne refuse pas de remettre en cause le système, dit le ministre, mais il aurait été de la dernière maladresse de le faire en période de crise."

Et le ministre d'ajouter que, s'il avait cédé sur le principe des 82 jours il aurait créé des difficultés politiques beaucoup plus graves encore qu'en prenant tout simplement le risque de réduire le calendrier scolaire.

Des motifs reliés aux négociations

Le ministre souligne que c'est avec beaucoup de rapidité, compte tenu des circonstances et de la machine administrative, qu'ont eu lieu les réunions au sommet ministère-administrations locales, qu'ont été trouvés les "accommodements" satisfaisant aux calendriers scolaires, tout en maintenant le principe des 82 jours.

Mais, souligne M. Cloutier en faisant allusion aux difficultés qu'il a dû traverser et aux critiques qu'ont formulées à son endroit les députés d'opposition, "il faut comprendre que tout cela a été utilisé pour des raisons évidentes liées aux négociations actuelles dans le secteur public".

Le ministre va plus loin en affirmant que le "premier front", celui des cegeps, a ensuite donné naissance à un deuxième, aux niveaux élémentaire et secondaire, portant sur le règlement no 7 (dont l'un des articles augmente le temps de l'élève à l'école), deuxième front qui est également utilisé dans la stratégie syndicale. Et l'on se sert maintenant de la question du non-réengagement des professeurs...

Il s'agit, selon M. Cloutier, de tout un ensemble de moyens de pression destinés à faire passer le message syndical. Le ministère, en adoptant une attitude différente de celle qu'il a adoptée, aurait commis une grave erreur. Si cela n'avait pas été la question du calendrier scolaire, on aurait utilisé autre chose.

Mais, affirme M. Cloutier, le gouvernement n'a pas l'intention de céder à ces moyens de pression.

Quant au malaise profond qui sévit dans les cegeps du Québec, le ministre avoue qu'il faudra, tôt ou tard, par de vastes consultations, rouvrir le dossier du secteur collégial et examiner si les difficultés qu'il traverse sont dues à des problèmes de structure, des problèmes de direction, ou aux lacunes de la loi 21.

M. Cloutier n'exclut pas l'idée de convoquer à un certain moment la commission parlementaire de l'éducation pour étudier le problème. Mais il faudra attendre que la présente ronde de négociations dans le secteur public soit terminée, attendre la fin de la présente année scolaire... On parlera après d'une commission parlementaire.

Les fonctionnaires ontariens ne se défendront pas par la grève

TORONTO (PC) — Le comité exécutif de l'Association de la fonction publique de l'Ontario s'est inscrit en faux contre tout débrayage de ses 55,000 adhérents pour protester contre le projet de loi qui leur retirerait le droit de grève.

Le comité s'est réuni samedi en présence de 300 délégués de la base pour aviser des mesures à prendre contre le projet de loi que le président, M. George Gemmell, a qualifié de "dangereux".

Le bill, voté en deuxième lecture mardi par l'Assemblée législative, ne reconnait pas aux fonctionnaires provinciaux le droit de grève et délimite les questions qui peuvent faire l'objet de négociations.

Les délégués de la base ont autorisé le comité exécutif à prendre "toute mesure qu'il jugera nécessaire" afin de combattre le projet de loi en question.

Selon M. Gemmell, le gouvernement de l'Ontario sait parfaitement que le public est, en ce moment, très peu d'humeur à tolérer une grève. Il a délibérément profité de la grève des éboueurs pour déposer son projet à la législature voulant ainsi miser sur l'hostilité générale suscitée dans le public par cette grève. L'Association, a dit M. Gemmell, veut bien se laisser retirer le droit de grève; il n'en demeure pas moins que les conventions doivent être négociées et non imposées à coups de législations.

Arbitrage valable

Quant à M. Bob Hebdon, adjoint au directeur général, il préconise la recherche "d'un système d'arbitrage qui soit valable".

Le directeur général de l'AFPO a invité les délégés à encourager leurs membres à adresser des pétitions à leurs députés pour leur faire connaître leur point de vue sur le bill.

Il a été également question de piquetage devant Queen's Park et d'une campagne destinée à rallier l'appui des autres syndicats.

Après un débat d'une heure et demie, les délégués ont voté à l'unanimité une motion approuvant l'action du comité.

Il a été convenu — toujours à l'unanimité — d'adresser immédiatement un télégramme à M. Charles MacNaughton, pour demander à le rencontrer aujourd'hui.

Le comité a été chargé, en outre, de préparer un mémoire qui serait soumis au comité de la législature chargé d'étudier le bill avant le vote en troisième et dernière lecture.

Il ne faut pas critiquer les peines de prison
— Stanfield

LAC COUCHICHING, Ont. (PC) — Il ne faudrait pas critiquer les peines de prison auxquelles ont été condamnés les dirigeants syndicaux du Québec, a déclaré en fin de semaine, M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur dans une interview qu'il accordait au poste radiophonique CKGB, de Barrie, Ont.

"Je ne cherche pas, dit-il, à prendre la défense du gouvernement du Québec, mais nous devons faire respecter l'ordre et la loi au Canada."

De l'avis de M. Stanfield, les trois dirigeants du Front commun ont la faculté d'aller en appel. S'ils ne l'ont pas fait dit-il, c'est qu'ils préfèrent sans doute faire figure de martyrs.

A Lac Couchiching, où il s'est rendu ensuite, le leader de l'opposition aux Communes, a prononcé un discours à l'allure très électorale, dans lequel il a tracé les grandes lignes du programme de son parti aux prochaines élections fédérales.

Il a déclaré, en effet, que les principales préoccupations du gouvernement devraient être l'emploi et la justice, dans le cadre d'une politique viable de développement économique.

M. Stanfield estime que les Canadiens auront à choisir entre un gouvernement conservateur, qui mettrait l'accent sur la liberté et le respect de l'individu, et un gouvernement libéral bureaucratique et oligarchique qui laisse le moins de décisions possible aux gens.

"L'emploi et la justice, ainsi que la protection de l'environnement sont des objectifs vitaux" a déclaré ensuite M. Stanfield.

L'orateur a réitéré ses critiques à l'endroit de la politique gouvernementale sur les investissements étrangers et a affirmé que l'indépendance économique viendrait le jour où les Canadiens auront la chance de se servir de leur imagination pour se développer.

Les bibliothécaires ne veulent pas faire les frais de la politique du livre

Les bibliothécaires du Québec sont mécontents de "faire les frais" de la politique du livre adoptée par le gouvernement du Québec au début de l'année.

Aussi, les quatre résolutions qu'ils ont adoptées à l'occasion de leur 40e congrès annuel qui s'est déroulé à Mont-Royal visent-elles toutes à obtenir des fonds supplémentaires pour les bibliothèques publiques.

La politique du livre qui oblige notamment les bibliothèques subventionnées à acheter leurs volumes chez les libraires du Québec et qui interdit à ces derniers d'accorder des remises aussi importantes que celles accordées précédemment entraine, selon les bibliothécaires, des déboursés supplémentaires d'au moins 20 pour cent.

Les bibliothéaires demandent donc au gouvernement de rembourser ce supplément et d'augmenter les subventions per capita accordées aux bibliothèques.

Quel montant faut-il ?

Les bibliothécaires se plaignent également de l'augmentation du nombre de bibliothèques jointe à la stagnation du montant des subventions ait fait diminuer le montant des subventions par bibliothèque. Aussi voudraient-ils que le gouvernement "consacre pour le développement et la création de bibliothèques publiques des sommes qui seraient en accord avec les besoins actuels de la province". Les bibliothécaires n'ont cependant pas la moindre idée du montant supplémentaire dont ils ont besoin.

Si le congrès a réuni une cinquantaine de bibliothécaires, plusieurs ont dit regretter que la région métropolitaine ait été très bien représentée mais que les bibliothécaires des régions éloignées qui sont mal payés n'aient pas eu les moyens d'y venir.

Mme Sue Best, directrice de la bibliothèque de Mont-Royal, a été nommée présidente de l'association.

Les juges ignorent les forces sociales
—David Lewis

OTTAWA (PC) — Les sentences d'un an d'emprisonnement imposées aux trois chefs de centrales syndicales au Québec sont "stupides, sauvages et antisociales", a déclaré le chef néo-démocrate David Lewis.

Ces sentences sont la cause principale "de la situation difficile qui existe présentement au Québec", a-t-il dit dans une interview.

Plus tôt, il avait formulé des commentaires semblables au congrès national des Métallurgistes uns d'Amérique.

Il a dit que des juges ne savent pas apprécier les forces sociales et les sentiments humains.

Cinq jours de grèves et des manifestations ont secoué le Québec depuis que Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ont été condamnés à un an de prison pour outrage au tribunal.

"Je ne défends pas les chefs syndicaux sur la question de leur appel à violer une injonction", a dit M. Lewis.

Mais, a-t-il suggéré, le juge qui les a condamnés aurait pu faire preuve de plus de compréhension des relations de travail et du rôle de chef syndical, de même qu'il aurait pu examiner les effets que les sentences auraient sur la société.

école d'été LPS®
COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs — matin, après-midi, soir.
ADOLESCENTS — ADULTES
LPS® PEUT VOUS AIDER
Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous dès aujourd'hui. Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:
LPS — Montréal, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS — Québec, 529-0331, 4ème étage 500 EST GRANDE ALLÉE
Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

CONSERVATOIRE LASSALLE
COURS D'ÉTÉ
26 JUIN — 28 JUILLET
Phonétique • Pose de voix • Lecture
Interprétation • Pratique oratoire
L'AMOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE EST LA SEULE CONDITION À L'INSCRIPTION
PROSPECTUS 861-4114
1290, rue SAINT-DENIS 523-2675

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin de la Reine-Marie — Tél. 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)
SESSION PRINTEMPS-ÉTÉ
COURS DU SOIR débutant le 23 mai
• ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIQUE
• ÉTUDE NORMATIVE DU FRANÇAIS PARLÉ ET ÉCRIT
• RELATIONS HUMAINES
• SOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION
(prérequis: éléments de sociologie)
Ces cours font partie des certificats de publicité, relations publiques ou relations industrielles.
Date limite d'inscription: 18 mai
Brochures sur demande

ALCAN Revêtement Alcan
ESTIMÉ GRATUIT
481-7983
• PORTE • FENÊTRE
• REVÊTEMENT EN ALUMINIUM
• AUVENT • ABRI D'AUTO • TOIT
• SALLE DE JEU
• TERMES SI DÉSIRÉS • GARANTIE 20 ANS
• DANS UN RAYON 100 MILLES DE MONTRÉAL
Centre d'Aluminium de Montréal Ltée 4640 boul. Décarie, Montréal.
ALCAN Revêtement Alcan

RÉNOVEZ VOTRE MAISON
ESTIMATION GRATUITE aucune obligation
AJOUTEZ UNE PIÈCE

Créée pour vous par des spécialistes
★ Rajouts ★ Chambres à coucher ★ Grenier ★ Salle de jeux ★ Salle de bains ★ Cuisine ★ Salles familiales ★ Lucarnes

Salle de jeux de 11'x17' à compter de $1,045

Rénovez ou modernisez votre cuisine à compter de $595
EXÉCUTION GARANTIE
Quand on s'en remet à RÉNOVATIONS PROVINCIALES on peut compter sur une exécution de premier ordre — un travail incomparable. Invitez un de nos conseillers à vous rendre visite bientôt. Vous verrez comme nos prix sont modiques et nous garantissons votre satisfaction jusqu'à cinq (5) ans.
Financement complet offert
VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
POURQUOI DÉMÉNAGER, IL EST SI SIMPLE DE RÉNOVER GRÂCE À
RÉNOVATIONS PROVINCIALES
4058 OUEST, JEAN-TALON, MONTRÉAL 342-2202
ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DE L'ÉDIFICE "CESCO"

Le Café Campus, noyau des services coopératifs étudiants de l'U. de M., est menacé de disparaître

par Daniel MARSOLAIS

Parce que les propriétaires de trois importantes conciergeries estiment que le Café Campus est une "occasion de bruit" dans cette partie bourgeoise du quartier Côte-des-Neiges, un des plus importants services coopératifs étudiants est menacé de disparition.

L'avenir de Services Campus, organisation qui a remplacé l'Association des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) lorsque celle-ci s'est dissoute en 1966, apparaît en effet pour le moins incertain si la Commission de contrôle des permis d'alcool refuse de renouveler les permis de salle à manger, bar et cabaret détenus par le Café Campus depuis plus de cinq ans.

Si on refusait les permis qui rendent possible l'opération du Café Campus qui, soit dit en passant, est un établissement qui sert des repas de qualité à des prix fort raisonnables durant le jour et se métamorphose en discothèque à partir de 8 s. dans la soirée, tous les services coopératifs assurés par Services Campus risqueraient de s'effondrer.

La fermeture de la discothèque, générateur financier de Services Campus avec ses $56,129 de bénéfices nets au dernier exercice financier, entrainerait, à court terme, la disparition du restaurant et, ultérieurement, du magasin coopératif, du journal "Volume 54", sans compter la possibilité de perdre le contrôle des machines distributrices.

Cela signifierait également la perte d'un emploi pour chacun des 35 employés du Café Campus ($138,000 de masse salariale annuelle) ainsi que celle des 35 autres à l'emploi des autres services de la coopérative étudiante.

Services Campus c'est quoi?

Services Campus, comme nous l'avons souligné précédemment, a remplacé l'AGEUM en 1966. C'est cette dernière association étudiante qui avait mis sur pied Café Campus, peu avant de se saborder. Services Campus est contrôlé par les 18,000 étudiants de l'Université de Montréal. L'assemblée générale des étudiants délègue ses pouvoirs à un conseil d'administration de 30 personnes où sont représentés les employés du Café Campus, ceux des machines distributrices, les gérants, les trois syndicats des employés de l'Université, savoir les employés de soutien, le personnel du secrétariat et les professeurs, et enfin toutes les facultés qui sont chacune représentées par deux étudiants, soit 24 en tout.

Au terme de ses lettres patentes, Services Campus ne peut accorder de dividendes à des individus. Elle doit au contraire réinvestir tous les profits de ses opérations dans différents services ou projets destinés à la communauté étudiante en général. Ses objectifs sont les suivants: offrir des conditions de travail et des salaires avantageux pour ses employés; vendre aux prix les plus bas de façon à protéger le consommateur étudiant et les travailleurs de l'Université; et enfin utiliser les surplus pour créer de nouveaux services. A cet effet des projets sont présentement à l'étude pour mettre sur pied une garderie et une coopérative d'habitation.

Services Campus n'est pas une machine à profits. A preuve, elle autorise annuellement une perte volontaire de $30.000 pour le restaurant du Café Campus afin de maintenir sa politique de prix réduits. Au restaurant du Café, par exemple, la plat à la carte le plus dispendieux figurant au menu est le filet mignon qu'on vous sert pour $2.20. Cette politique, qui accommode autant les étudiants que les autorités de l'Université qui ont des problèmes avec leurs cafétérias engorgées, s'est traduite par un déficit de $29,000 en 1971.

En outre, la coopérative, qui fait office de magasin général sur le campus, vend ses produits à si bon compte qu'elle a enregistré une perte de $7,000 l'année dernière. Le journal de son côté a enregistré un déficit de $7,500 pour le dernier exercice.

Bref, à l'exception des machines distributrices, qui ont rapporté $17,368 en 1971 et de la discothèque du Café, tous les services de la coopérative étudiante sont déficitaires.

En supprimant la discothèque, on mettrait automatiquement fin aux autres services puisqu'à elles seules, les machines distributrices ne pourraient combler les pertes de $58,000 enregistrées l'année dernière aux différents postes budgétaires.

Le Café

Le Café Campus, on le voit, devient le noyau de toute l'organisation coopérative. Situé à l'angle des rues Decelles et Reine-Marie, presque en face du nouvel édifice de l'école des Hautes études commerciales, le Café Campus n'est pas une discothèque comme les autres. Il se veut un lieu de rencontres et d'échanges entre la communauté universitaire et les citoyens en général en plus d'être un endroit de détente et de loisirs. Très vaste, on peut facilement recevoir 500 clients à la fois, le Café est un endroit sympathique à plus d'un égard. Jamais de sollicitation de la part des "door men" comme cela est pratique courante dans les discothèques du centre-ville.

Point de harcèlement non plus de la part des garçons de table pour vous faire consommer. Si vous être fauché, on ne vous met pas à la porte. Vous pouvez si vous en avez le goût, danser toute la soirée sans que personne ne vienne vous emmerder. C'est peut-être grâce à cette recette que le Café Campus figure en tête de liste parmi les discothèques (à but non lucratif) les plus populaires du Québec. Aucun établissement du genre ne peut en effet se vanter d'avoir servi tout près de 2 millions de clients depuis son ouverture en 1967. "Le Café, disait un étudiant, c'est presque un service public".

Jusqu'à l'année dernière, le Café opérait d'une certaine manière dans l'illégalité. Le règlement de zonage municipal ne permettait pas en effet au Café Campus d'opérer sur une base commerciale dans cette partie du quartier de la Côte-des-Neiges.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal a cependant amendé ce règlement en août 1971 de telle sorte que depuis ce temps, le Café ne contrevient en aucune façon aux règlements municipaux.

Quoi qu'il en soit, jamais depuis 1967, le Café n'a eu maille à partir avec les autorités municipales pas plus d'ailleurs qu'avec la Régie des alcools du Québec.

Tout a commencé en novembre dernier, quand Services Campus a fait une demande de renouvellement de permis auprès de la Commission de contrôle des permis d'alcool de la Société des alcools du Québec (nouvelle appellation de la RAQ). Lors de la première audience de la Commission, M. Georges Clerk, porte-parole des propriétaires des trois conciergeries adjacentes au Café Campus: soit le Boischâtel, maison de 75 appartements qui est la propriété de MM. George Clerk et Robert H. Caron; le Place Concorde (150 appartements) et le Neufchâtel, co-propriété de MM. Robert H. Caron et Jacques Lalonde, déposait une plainte en invoquant que le Café Campus est une "occasion de bruit" dans le quartier.

Selon divers témoignages, on aurait démesurement gonflé la fréquence et l'ampleur de certains incidents qui, pour les propriétaires, semble constituer une raison suffisante pour ne pas renouveler le permis octroyé depuis cinq ans au Café Campus. Il faut noter ici que personne ne s'est plaint du bruit provenant de l'intérieur de la discothèque (on ne l'entend pas de l'extérieur) mais de quelques écarts de conduite qui seraient le fait de clients du Café. Pour ce qui est du bruit causé par les véhicules, surtout pendant la période estivale, le Café n'y est absolument pour rien. Cependant, pour éviter d'ennuyer les locataires qui le seraient, Services Campus recommande à la Ville de Montréal d'interdire le stationnement aux abords du Café. Services Campus a même entrepris des démarches auprès de l'Université pour que celle-ci autorise le stationnement sur ses terrains aux clients du Café. En outre, afin de réduire les incartades des clients qui auraient le vin un peu trop gai, la direction du Café Campus assigne chaque fin de semaine un portier à l'extérieur pour minimiser le bruit que pourraient faire certains clients.

Il est intéressant de noter qu'à deux pas du Café Campus, se trouve un autre "bar - discothèque-restaurant - café-terrasse", le Bouvillon, fréquenté sensiblement par la même clientèle, et qui n'a apparemment jamais été l'objet de plaintes de la part des propriétaires avoisinants. Et pourtant, à ce dernier endroit, on trouve un café-terrasse qui donne directement sur la rue Lacombe, et qui serait davantage une "occasion de bruit" pendant la saison chaude que ne l'est le Café Campus.

Comme le disait un étudiant, si on donne raison aux propriétaires des conciergeries, il faudra songer à "déplacer le campus de l'Université de Montréal dans un quartier plus populaire, là où les organes auditifs des citoyens sont moins délicats..."

VOTRE VOITURE EST-ELLE ATTEINTE DE LA VIBRITE?

Rien d'autre à faire que de consulter le seul spécialiste contre les vibrites à Montréal LANTHIER LALONDE!

La plupart des vibrations des voitures proviennent de roues et de pneus imparfaits. Même un alignement et un balancement parfaits n'y peuvent rien.

Nous sommes les seuls parfaitement équipés pour prendre soin des "vibrites" de toutes les marques de voitures.

Lanthier & Lalonde automobile inc.

MERCURY LINCOLN TÉL.: 526-4411 4411 Papineau (près Mont-Royal)

un seul numéro vous assure contre tout!

incendie

automobile

vol

maison!

économisez $ en appelant 1 2 3 4 5 6 7 8

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

3600, rue Hôtel de Ville
Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 9 p.m.
incendie - automobile - vol - responsabilités civiles

PRENEZ UN COURS INTENSIF D'UN AN

GESTION HOTEL MOTEL ET JOUISSEZ DE LA VIE

Ce Programme fascinant inclut: Introduction à l'industrie de l'hospitalité, Service d'accueil, Administration et rentabilité pour hôtels, motels et restaurants, Technologie de la préparation des aliments, Technologie du service de table, Elaboration des menus et gestion de cuisine, Aspects légaux de l'administration pour hôtels, motels et restaurants. Aménagement et entretien, Publicité et promotion, Achats des aliments, de la boisson et de l'équipement, etc.

- Vous choisissez l'endroit où vous désirez travailler et vivre.
- Vous obtenez des chances de déplacements et de promotions dans d'autres villes excitantes.
- Vous recevez souvent les repas et le logement gratuits.
- Vous rencontrez des gens intéressants.
- Vous pouvez devenir votre propre employeur.

Pré-requis: 12 années de scolarité ou l'équivalence. Cours du Jour seulement.

L'industrie de l'hospitalité a besoin de jeunes gens comme vous et en a besoin maintenant! Téléphonez, venez ou écrivez pour plus de détails sans aucune obligation.

COURS DU JOUR SEULEMENT

PROGRAMME TAYLOR GESTION HOTEL-MOTEL

EN ASSOCIATION AVEC ITT SHERATON

COLLÈGE LASALLE
2015 Drummond — 842-3823
Montreal 107, Quebec
Venez, appelez ou ecrivez pour de plus amples details.

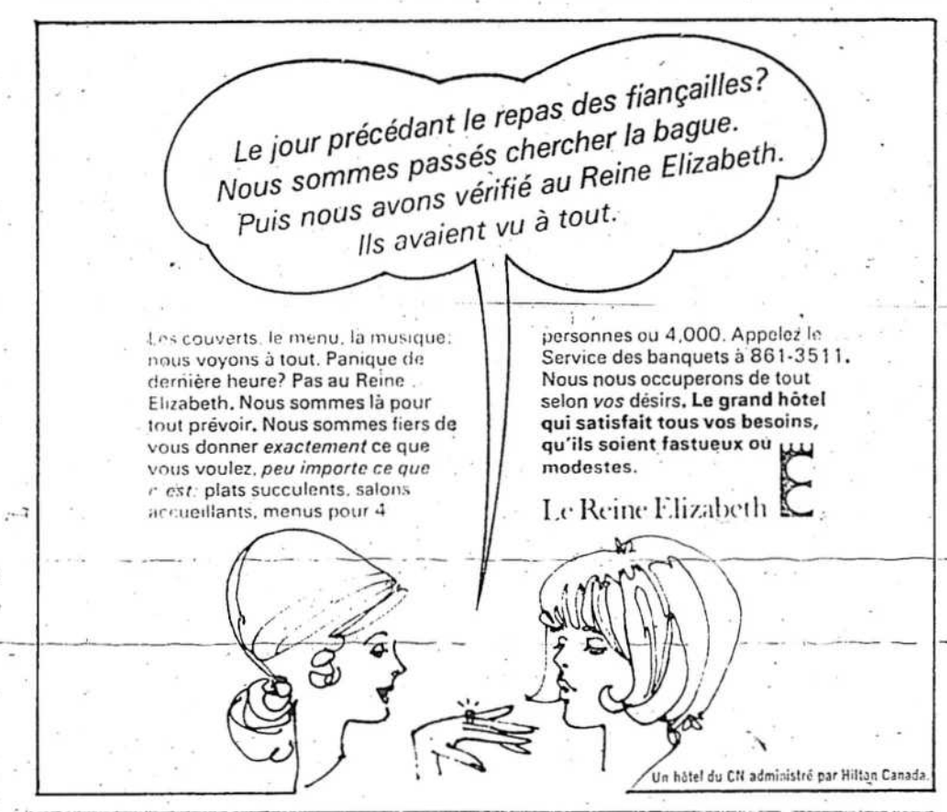

Un énorme météorite secoue la Lune

HOUSTON, Texas (UPI) — Un météorite de la grosseur d'une automobile s'est écrasé sur la Lune, au cours de la fin de semaine, à faible distance de l'équipment scientifique laissé à la surface de l'astre par l'équipage d'Apollo 14 l'an dernier.

Les scientifiques, au centre de contrôle spatial de Houston se réjouissent que le solide ait frappé la Lune sans même toucher aux précieux instruments laissés sur le satellite naturel de la terre pour enregistrer les divers phénomènes qui s'y produisent. Ces spécialistes croient aussi que les vibrations causées par l'impact pourraient permettre de savoir si oui ou non le centre de la Lune est constitué par un noyau en fusion. Selon le professeur Gary Latham, de la NASA, il est possible, grâce aux appareils enregistreurs installés à la surface lunaire, de découvrir l'existence d'un noyau central par les réflexions du choc.

Une force considérable

Ce spécialiste a révélé que la puissance de l'impact d'un météorité de 10 pieds qui percute à la surface de la Lune est équivalant à l'explosion de 1,000 tonnes de dynamite. Il croit que le bolide a dû tomber près d'un poste d'observation séismologique aménagé dans la région Fra Mauro. "Le météorite est tombé dangereusement près de nos appareils, peut être à quelques dixièmes de milles, bien qu'il nous soit impossible de préciser l'endroit exact avant que nous ayons reçu et analysé les données accumulées sur les rubans enregisteurs du réseau spatial.

Le professeur Latham a tenu à préciser qu'un tel météorite, qui a creusé une excavation aussi grande qu'un champ de football à la surface de la Lune, est un phénomène plutôt rare. "De fait, ce bolide a peut-être fait osciller l'astre tout entier, bien que ces vibrations aient été plutôt faibles.

Il nous faudra faire de longues et minutieuses analyses afin de découvrir s'il y a des oscillations".

D'après ce savant, il est heureux que ce météorite ait attendu que toutes les quatre stations séismologiques aient été installées avant de percuter la Lune. L'impact qui s'est produit en fin de semaine dernière est le plus considérable constaté depuis trois ans, alors que fut mis en service la première station d'observation. Le choc a été 100 fois plus puissant que celui causé par la chute du troisième étage des fusées Saturne.

Votre argent est-il en chômage?

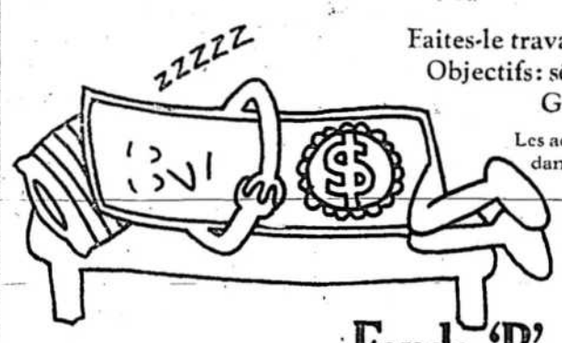

Faites-le travailler dans le fonds 'B'.
Objectifs: sécurité et revenu élevé.
Gestion professionnelle.

Les actifs du fonds 'B' sont investis dans des obligations choisies par nos experts pour assurer un revenu trimestriel élevé. Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.

Fonds 'B' Trust Royal

BUREAUX A MONTREAL:

630 ouest, boul. Dorchester	876-2525
6991 rue St-Hubert	270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke	876-2506
280 av. Dorval (Dorval)	636-4740

LA RÉNOVATION EST NOTRE AFFAIRE

- Fenêtres
- Portes
- Auvents
- Revêtement en aluminium
- Gouttières
- Toitures en aluminium
- Fenêtres panoramiques coulissantes "IMPERIAL"
- Portes de patio

AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

ESTIMATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.

ALSCO 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
1530 est, Beaubien, Montréal, Québec. — Appel interurbain accepté.

Petites annonces
87-47-111
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

dès la première année 7% d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

La coupe Memorial aura sa niche à Cornwall!

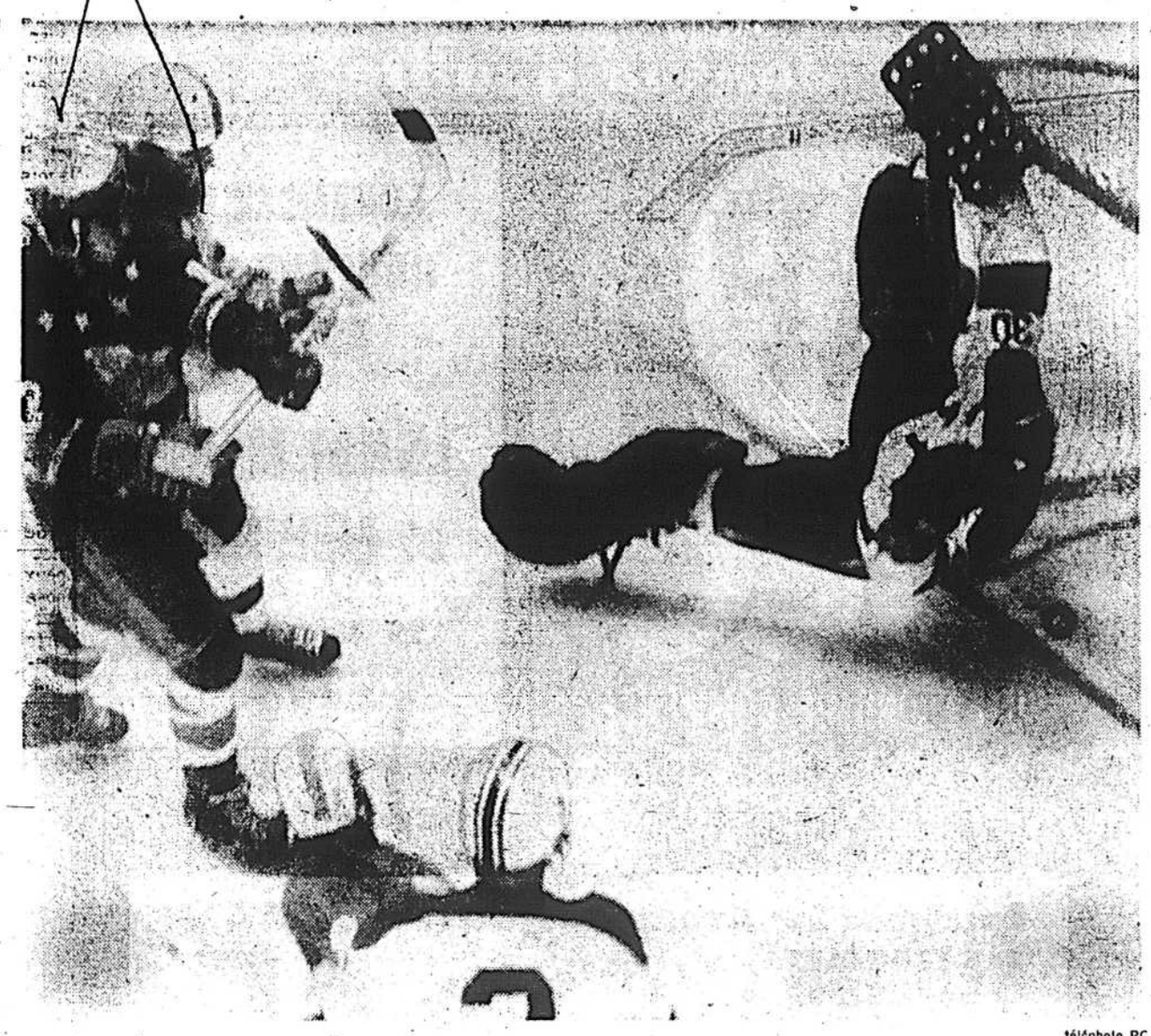

téléphoto PC

Le premier but des Royaux

Brian Bowles n'apparaît pas sur cette photo, mais c'est lui qui est responsable du geste acrobatique bien futile du gardien Mike Veisor, des Petes de Peterborough. Bowles a réussi à déjouer Veisor après avoir capté une passe parfaite de Tony McCarthy (17), pour ainsi marquer le premier but des Royaux de Cornwall, nouveaux détenteurs de la coupe Memorial.

par François BELIVEAU

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — "Pour une petite ligue junior "B", elle n'est pas si mal, n'est-ce pas ?" disait le secrétaire-gérant de la ligue Majeure du Québec, un John Horman, ruisselant de sueur et dégoulinant de champagne, dans le vestiaire des Royaux de Cornwall, qui venaient de triompher des Petes de Peterborough, 2-1, hier soir, lors du match décisif de la coupe Memorial.

Cette "petite ligue", en effet, a récolté le championnat canadien de hockey junior pour la deuxième année consécutive. A la suite des Remparts de Québec, c'est maintenant l'équipe Cendrillon de Cornwall qui, partie de la cave du classement à la fin de la dernière saison, s'est hissée jusqu'au plus haut sommet de façon quasi incroyable.

"Mes joueurs ont travaillé très dur et ils méritent tous cette fameuse coupe Memorial", a déclaré Orval Tessier, le pilote des Royaux en arrivant dans la salle des journalistes la chemise toute imbibée de champagne. "Je crois, a-t-il poursuivi, que nous n'avions pas de joueurs beaucoup plus talentueux que ceux des Petes. Mais ils étaient plus déterminés et leur jeu d'ensemble, leur équilibre a été la grande différence.

"Maintenant, j'espère que nous avons prouvé que la ligue Majeure du Québec est de grande classe et qu'elle peut se comparer avantageusement à n'importe quel autre circuit de hockey junior. Ce n'est plus le calibre junior de second ordre qu'on était habitué à voir au Québec il y a plus de trois ans avant la fondation du circuit. Et nous avons probablement prouvé que les Remparts n'ont pas remporté la coupe Memorial uniquement par chance la saison dernière."

Le match a été très vivement disputé sous une chaleur étouffante et devant une foule de plus de 10,200 personnes.

Au cours du premier engagement, qui a duré plus d'une heure, plusieurs bagarres ont éclaté et l'arbitre Joe Cassidy a décerné pas moins de 21 punitions (76 minutes de pénalisations en plus d'une punition de match) mais ça n'a pas empêché les joueurs des deux équipes de soutenir à un rythme endiablé. Cependant, en dépit d'une quinzaine de lancers de part et d'autres, aucun des deux gardiens n'a accepté de céder.

Lors des deux autres périodes, le jeu a sensiblement ralenti, mais les Petes, qui ont éprouvé le gardien Richard Brodeur 19 fois comparativement à 11 lancers vers Mike Veisor, ont semblé prendre un léger avantage en deuxième période. Toutefois, cet engagement a pris fin 1-1 tandis que les Royaux parvenaient à prendre une avance de 2-1 dès la deuxième minute de jeu de la période finale.

Un meilleur coup de patin a aussi sensiblement aidé la cause des Royaux qui ont poursuivi leurs attaques en zone adverse avant de se retrancher pour préserver leur mince avance. Dans les deux dernières minutes de jeu, le grand joueur de centre des Royaux, Gerry Teeple, a gagné 9 des 11 mises au jeu pendant qu'à l'autre bout, le filet était vide.

Bowles en évidence

Offensivement, c'est le défenseur Brian Bowles, anciennement du Verdun, qui s'est le plus signalé hier avec le premier but et une assistance sur le second, lequel a été enfilé par Gary McGregor. Mike Saint-Cyr a répliqué pour les perdants.

Soulignons que cette performance permet à Bowles de terminer au deuxième rang des compteurs de la série de 4 matches derrière Dog Gibson, des Petes. Sur un pied d'égalité au troisième rang, on retrouve McGregor et Dave Johnson du Cornwall, ainsi que Paul Raymer et Ron Lalonde, du Peterborough.

Bowles, qui a aussi évolué à Drummondville, ne pouvait pas espérer une meilleure fin de saison. "Tout les dépisteurs de la ligue Nationale étaient dans les estrades. Il ne fallait pas laisser passer l'occasion. Je vous assure que je ne suis pas fâché d'avoir quitté le Verdun !"

"C'est fantastique"

Quant à Dave Johnson, qui a lui aussi quitté le Verdun pour se joindre au Cornwall alors que cette dernière équipe croupissait au dernier rang du classement, il a déclaré : "C'est tout simplement fantastique. Passer d'une équipe où tout va mal et où je ne m'entends pas avec l'instructeur et arriver dans cette "gang" de gars fantastiques qui travaillent avec un accord parfait pour finalement gagner la coupe Memorial, c'est fantastique, et je ne le dirai jamais assez. J'ai déjà joué, à Trois-Rivières, avec Richard Leduc, à Verdun, avec Normand Cournoyer, mais le meilleur joueur de centre que je connaisse, à l'exception peut-être de Jacques Richard, c'est mon magicien Gerry Teeple avec qui j'ai eu le plaisir d'évoluer cette saison. André Savard, à Québec, ne lui arrive pas à la cheville. Et vous savez, Orval Tessier, ce n'est pas seulement le meilleur "coach" de hockey junior au pays. C'est le meilleur au monde. C'est fantastique !"

Un front commun au hockey junior

QUEBEC (PC) — L'Association des équipes de hockey junior du Québec demande à l'Association de hockey amateur du Québec (AHAQ) de retirer son projet de formation d'un tiers-2 au Québec.

Cette décision a été prise samedi par l'association, qui regroupe 52 équipes de hockey junior au Québec, lors d'une réunion extraordinaire à Québec.

Les équipes qui forment front commun dans cette affaire demandent à l'AHAQ de donner sa réponse mercredi au secrétaire de l'association, Léo Lambert.

Advenant une réponse défavorable, l'association, qui dépense annuellement quelque $1.5 million, envisage de se retirer de l'association provinciale et de former une association indépendante qui verrait d'un "bon oeil de hausser de six mois à un an, l'âge maximum des joueurs" a fait savoir Lambert.

Il s'est cependant dit confiant d'obtenir gain de cause dans cette affaire et a ajouté que l'association qu'il représente désirait rencontrer les dirigeants de la ligue majeure pour discuter de l'avenir du hockey junior au Québec.

Richard Brodeur vit comme dans un rêve...

de notre envoyé spécial

OTTAWA — Il mesure 5' 7" et pèse à peine 140 livres. A la suite des Daniel Bouchard, Gilles Meloche, Michel Deguise et autres, Richard Brodeur a de nouveau prouvé hier que c'est au Québec que l'on retrouve les meilleurs gardiens de but. Et comme les autres, c'est dans la série de la coupe Memorial qu'il s'est véritablement signalé.

Brodeur a reçu hier soir plus d'honneurs que durant toute sa jeune carrière. Il a été choisi au sein de l'équipe d'étoiles formée des meilleurs joueurs des trois équipes en lice dans la finale de la coupe Memorial; il a reçu le trophée destiné au meilleur gardien de but de la série; il a été choisi le joueur le plus utile des trois équipes et il a remporté la coupe Memorial. "Je vis comme dans un rêve !", a-t-il dit.

Pourtant, la saison dernière, il évoluait comme second violon avec les Maple Leafs de Verdun derrière Pierre Hamel, et la direction de l'équipe s'est servie de lui pour conclure un échange avec le Cornwall, puisqu'un certain Robert Sauvé commençait à se signaler à Lachine, filiale du Verdun.

"J'étais un peu dépaysé à Cornwall, mais je n'étais pas du tout fâché parce qu'on m'estimait. J'ai aussitôt pris le poste principal chez les gardiens et je ne désirais pas laisser ma place à aucun prix."

Et les Royaux ont quitté la cave du classement, remporté le championnat de la saison régulière, des séries éliminatoires... et la coupe Memorial. Après avoir été choisi le meilleur gardien de la ligue du Québec, voilà maintenant que ce petit homme de 20 ans de Longueuil devient le meilleur au Canada.

Les lancers de Norman ont mystifié les Expos

par Pierre LADOUCEUR

"La pression est très forte sur un lanceur lorsque son équipe ne marque pas de points. Tous les lanceurs deviennent donc des plus importants. La moindre erreur peut lui coûter le match, expliquait Gene Mauch hier, Ernie McAnnaly a bien lancé samedi soir. Il a accordé un circuit à Larry Stahl en deuxième manche et par la suite, il a été excellent jusqu'à la huitième manche."

McAnnally a alors accordé quatre points aux Padres qui l'ont finalement emporté 5 à 0, contre les Expos. Le San Diego en était donc à sa troisième victoire consécutive contre les Expos cette saison.

"McAnally a effectué de bons lancers lors de cette manche. Campbell a obtenu un double, Derrell Thomas, un simple, et Henzo Hernandez, un ballon sacrifice et tout cela contre de bons lancers," avouait Mauch hier.

"Sur le ballon sacrifice de Hernandez, il est évident que Clyde Mashore était mieux posté, mais Ron Woods a saisi le ballon. Lorsque vous perdez, il est normal de voir ce genre d'erreurs parce que les gars veulent trop bien faire," d'expliquer Mauch.

Leron Lee a claqué un double après le sacrifice d'Hernandez et Nate Colbert a suivi avec son neuvième circuit de la saison. Stahl a ensuite obtenu un double avant que McAnally ne cède sa place à Mike Marshall.

"J'ai frappé une balle qui se dirigeait vers le coin extérieur du marbre et j'imagine que c'était un bon lancer de la part de McAnally. J'ai toutefois été assez chanceux pour frapper la balle avec aplomb," a déclaré Colbert, timidement. De fait, sa grande force physique explique mieux le pourquoi de ce circuit.

Un premier blanchissage pour Fred Norman

Fred Norman a remporté sa deuxième victoire de la saison contre autant de revers. Norman en était cependant à sa deuxième victoire contre les Expos en 1972.

Norman a bien expacé quatre coups sûrs aux Expos pour enregistrer le premier blanchissage de sa carrière. Lors de sa dernière présence au monticule contre les Expos, il avait perdu son blanchissage à la neuvième manche.

"J'ai perdu un blanchissage à la neuvième manche contre les Expos à San Diego et la semaine dernière, j'ai perdu en fin de match contre le New York. Nous avions une avance de 6 à 0 et les Mets l'ont emporté 7 à 6. Alors, je dois admettre que j'étais très prudent contre les Expos au cours des dernières manches," a admis cet athlète âgé de 29 ans.

Poussières de losange... Les Expos ont marqué seulement 14 points lors de leurs huit derniers revers depuis la deuxième rencontre du double à San Francisco le 30 avril... au cours de cette période, ils ont disputé 12 matches... les Expos ont présenté une fiche de quatre victoires et cinq revers lors de leur dernier séjour au parc Jarry... ils ont remporté deux victoires contre un revers contre le Los Angeles... contre le San Francisco et le San Diego, ils ont présenté un dossier d'une victoire et deux revers... les Expos ont mis un terme à une série de quatre revers grâce à leur victoire lors du match d'hier... il s'agissait de leur plus longue série de revers consécutifs cette saison...

Bill Soneman sera au monticule pour les Expos ce soir à New York... sa fiche est présentement de trois victoires contre autant de revers... il sera opposé à **Jon Matlack,** un jeune qui présente une fiche de trois victoires contre aucun revers... Carl Morton (1-2) sera le partant demain pour les Expos... son adversaire sera nul autre que **Tom Seaver** (5-1)... finalement, **Mike Torrez** (3-0) sera l'adversaire de **Jim McAndrews** (1-1) jeudi en matinée.

Mays claque son premier circuit et les Mets battent les Giants

Un circuit de Willie Mays, le 647e de sa carrière, a permis hier aux Mets de New York de vaincre les Giants de San Francisco, 5-4.

"J'ai ressenti simultanément ce que les joueurs des deux équipes ont pu ressentir", a dit Mays qui en était à son premier match dans l'uniforme des Newyorkais, après avoir joué pendant 21 ans avec les Giants.

"C'est étrange comme impression, a-t-il ajouté. Vous avez joué pendant 21 saisons avec une équipe, et vous frappez un circuit qui leur fait perdre le match. J'étais heureux d'aider les Mets, mais je savais exactement ce que pouvaient ressentir les joueurs des Giants."

"Quand j'ai contourné le troisième but, j'ai jeté un coup d'oeil dans l'abri des joueurs des Giants. J'ai vu l'uniforme que j'ai porté pendant 21 ans. Je sais à quoi ils pensaient."

Mays était nerveux avant que la rencontre ne débute. "Tellement nerveux que je ne voulais pas en entendre parler."

Mays s'est élancé sur une offrande du lanceur de relève Don Carithers pour réussir son circuit de 358 pieds au champ gauche. "Quand je l'ai frappé, je ne savais pas qu'il s'agissait d'un circuit. Je savais quand même que personne n'attraperait cette balle."

Le gérant Yogi Berra était évidemment on ne peut plus heureux de la tenue de sa nouvelle acquisition. "Que pouvons-nous demander de plus, a-t-il dit. Deux buts sur balles et un circuit à un premier match."

Bien que l'exploit de Mays ait particulièrement attiré l'attention des spectateurs newyorkais et des journalistes, c'est tout de même Rusty Staub, l'ex "Grand Orange", qui a été la grande vedette de la rencontre.

Staub a en effet réussi un grand chelem. "Je comprends que mon nom n'apparaisse nulle part, a dit l'ex-Expo, aujourd'hui, c'était la journée Willie Mays."

Bonne performance de Tony Perez

Dans un programme double disputé à Cincinnati, les Reds ont remporté des victoires de 4-3 et de 2-0 aux dépens des Cardinaux de St-Louis.

Tony Perez a été la vedette incontestable de ces deux matches. Grâce à deux circuits, un double et un simple, il a participé aux six points des Reds.

Le blanchissage a été crédité à Tom Hall qui a réussi 12 retraits sur trois prises. Il a maintenant une fiche de deux victoires contre aucune défaite.

Lou Brock et Joe Hague ont également bien fait pour les Cardinaux avec un circuit chacun.

250e circuit de Stargell

Par ailleurs, les Astros de Houston ont défait les Pirates de Pittsburgh, 7-0.

Les Astros ont fait produire tous leurs points au cours des deux premières manches. Cesar Cedeno et Bob Watson ont été les grandes vedettes des vainqueurs avec un circuit chacun.

Dans le camp des vaincus, Willie Stargell a attiré particulièrement l'attention en frappant un circuit, le 250e de sa carrière.

Victoire des Braves

Enfin, les Braves d'Atlanta ont défait les Cubs de Chicago, 2-1. Un circuit de Darrell Evan a brisé l'égalité de 1-1 et permis aux Braves de remporter cette victoire. Jose Cardenal a d'autre part réussi un circuit pour les Cubs.

Le match qui devait opposer les Dodgers de Los Angeles et les Phillies de Philadelphie a été remis à cause de la pluie.

Téléphoto UPI

Mays félicité par son gérant Berra

LENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Collaboration spéciale

Le rendement des Padres, une source de réjouissance

Le monde officiel du baseball se réjouit du succès sur le terrain des Padres de San Diego et souhaite fortement qu'il se continue. Ce n'est pas une question de sentimentalisme. C'est tout simplement l'idée de savoir si le baseball majeur peut être ou ne pas être rentable dans cette ville de la Côte du Pacifique.

Aussi longtemps que les Padres traînaient en dernière position, très loin en arrière des meneurs, on pouvait toujours invoquer leur piètre tenue au jeu pour expliquer le peu de spectateurs à leurs matches. Mais qu'ils continuent à remporter leur part de succès et on verra bien si les sportifs prendront la route du stade de baseball ou s'ils continueront à l'ignorer.

La question de le savoir de façon nette, catégorique est très importante. Car le Congrès américain n'a pas pardonné au baseball majeur d'avoir délaissé Washington où il avait dépensé plus d'une vingtaine de millions de dollars, il n'y a pas tellement d'années, pour lui donner un vaste stade moderne. Et, néanmoins, après quelques saisons, les Sénateurs déménageaient à Dallas-Fort Worth, parce qu'ils y voyaient la possibilité de revenus bien supérieurs à ceux retirés dans la capitale américaine. Même l'offre de réduire le loyer du stade à un prix minime, et diverses autres concessions n'amenèrent pas les propriétaires de l'équipe à modifier leur décision de déménager.

Si donc le public de San Diego continuait à faire preuve d'indifférence à l'égard des Padres en dépit de leurs succès sur le terrain, leur transfert à Washington deviendrait une possibilité. Certes, on dira que leur propriétaire est un millionnaire, qu'il est un citoyen réputé de la ville, mais il y a une limite aux sacrifices financiers que l'on peut espérer d'un tel homme devant le peu d'encouragement des sportifs.

Un transfert de la concession à Washington sauverait le baseball majeur d'une autre expansion, car on dit que d'une façon ou d'une autre, il devra trouver moyen de satisfaire le Congrès et de donner un club à la capitale. Des dirigeants des Padres auraient aimé déménager leur équipe à Toronto mais personne dans cette ville n'a posé un geste concret jusqu'ici dans cette direction.

L'absence d'un stade coûteuse à Toronto

La ville ontarienne aurait sans doute pu hériter, il y a plusieurs années, des White Sox de Chicago ou encore des Indiens de Cleveland si elle avait eu un stade et un groupe très représentatif. Les premiers étaient affectés par le fait qu'ils alignaient une équipe faible et aussi parce que disait-on, leur stade était situé dans un district de la ville des vents que les gens n'aimaient pas fréquenter parce qu'ils ne le considéraient pas de toute sécurité. Mai le club fait beaucoup mieux et les amateurs semblent avoir compté leur peur, ce qui donne à penser que ce n'était là qu'un alibi plus ou moins justifié.

Le Cleveland, lui, a changé de mains et son nouveau propriétaire a promis de garder l'équipe dans cette même ville.

Les déménagements n'ont pas toujours apporté les résultats espérés. Ainsi, celui des Sénateurs à Dallas-Fort Worth n'a pas été aussi fructueux jusqu'ici qu'on l'aurait cru. Milwaukee n'a jamais connu depuis le succès qui avait été celui des Braves des deux premières saisons, après qu'ils s'y furent installés après avoir quitté Boston. Cette ville n'est pas tout à fait revenue du choc causé quand les Braves l'avaient ensuite abandonnée en faveur d'Atlanta. Mais il est bien certain que jamais le présent club ne partira à son tour car il est assez bien encouragé, et de plus il est la propriété d'une brasserie qui ne reculera pas devant quelques pertes si pertes il y a.

La décision de la ville de New York de dépenser $24 millions pour moderniser le stade des Yankees a prévenu le départ de ces derniers dans deux ans pour le New Jersey. Reste à savoir si les Giants ne seraient pas intéressés à revenir dans l'est advenant le cas où le projet du New Jersey allait continuer de l'avant même devant la décision des Yankees. Le départ de Willie Mays n'est pas étranger à la baisse des revenus que retirent les Giants depuis qu'ils sont obligés de partager leur territoire avec les Athlétiques d'Oakland.

résultats sportifs

baseball

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Expos à New York (Stoneman 3-3), (Matlack 3-0) 8 h. 05

Chicago à Philadelphie (Jenkins 3-2), (Fryman (1-1) 7 h. 30

St-Louis à Pittsburgh (Gibson 0-4), (Ellis 3-1) 8 h. 05

Atlanta à Houston (Kelley 1-3), (Roberts 1-1) 8 h. 30

Los Angeles à San Diego (Downing 1-2), (Arlin 2-3) 10 h. 30

(seuls matches à l'affiche)

SOMMAIRES HIER

San Diego 3, Expos 9

San Diego	Ab	P	Cs	Pp
Thomas, 2b	4	0	1	0
Hernandez, ac	4	0	0	0
Lee, cg	4	1	1	0
Colbert, 1b	4	0	0	0
Stahl, cd	4	0	0	0
Jeter, cc	4	0	1	1
Kendall, r	3	0	0	0
Campbell, 3b	2	1	1	0
Kirby, l	2	0	0	0
Taylor, l	0	0	0	0
Jestadt, fu	1	1	1	2
TOTAL	32	3	5	3
Expos	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Hunt, 2b	4	2	3	1
Day, cc	3	0	0	0
Jorgensen, 1b	4	1	1	2
Fairly, cd	3	3	2	1
Singleton, cg	3	1	0	0
Bailey, 3b	3	1	2	3
Wine, 3b	1	1	1	0
Foli, ac	3	0	1	2
Boccabella, r	4	0	0	0
Torrez, l	3	0	1	0
Fairey, fu	0	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0
TOTAL	31	9	11	9

San Diego 000 000 120—3
Expos 400 001 31x—9

Erreur : Bailey. Double-jeu : Expos 1. Laissés sur les buts : San Diego 3, Expos 4. 2b : Foli, Fairly, Bailey. Cir. : Jorgensen (4e), Fairly (1er), Jestadt (1er). Sacrifices : Day, Hunt, Foli.

	ml	cs	pp	pm	bb	rab
Kirby (3-2) lp	5 1-3	6	5	5	2	4
Taylor	1 2-3	3	3	3	0	0
Ross	1	2	1	1	1	0
Torrez	8	5	3	3	1	7

Protégée par Marshall (4e). Durée : 2:10. Assistance : 22,276.

Chicago 1, Atlanta 2

Chicago	Ab	P	Cs	Pp
Kessinger, ac	3	0	1	0
Beckert, 2b	3	0	2	0
Williams, cg	3	0	0	0
Hickman, 1b	4	0	0	0
Monday, cc	4	0	0	0
Cardenal, cd	4	1	1	1
Fanzone, 3b	3	0	0	0
Hundley, r	3	0	0	0
Pappas, l	3	0	1	0
TOTAL	30	1	5	1
	Ab	**P**	**Cs**	**Pp**
Millan, 2b	4	1	2	0
Garr, cc	4	0	1	0
Aaron, cd	3	0	1	0
Carty, cg	4	0	1	0
Baker, cc	0	0	0	0
E. Williams, r	4	0	2	1
Cepeda, 1b	4	0	0	0
Evans, 3b	4	1	1	1
Perez, ac	3	0	1	0
Niekro, l	3	0	0	0
TOTAL	03	2	9	2

Chicago 010 000 000—1
Atlanta 100 000 001—2

Erreur : Evans. Double-jeu : Chicago 1, Atlanta 1. Laissés sur les buts : Chicago 5, Atlanta 7. 2b : Millan, Williams, Perez. Cir.: Cardenal (3e), Evans (4e). Sacrifices : Beckert, Kessinger.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Pappas (3-3) lr	8 1-3	9	2	2	1	4
Niekro (5-3) lg	9	5	1	1	1	4

Mauvais lancer : Niekro, balles passées : Williams, 2. Durée : 1:59. Assistance : 21,967.

San Francisco 4, New York 5

San Francisco	Ab	P	Cs	Pp
Speier, ac	5	1	1	1
Fuentes, 2b	4	1	4	2
Bonds, cd	5	0	0	0
Kingman, 1b	4	0	0	0
Henderson, cc	4	0	0	0
Hart, 3b	4	0	2	0
Maddox, cg	4	0	1	0
Healy, r	1	1	0	0
Rader, r	1	0	0	0
McDowell, l	1	0	0	0
Williams, fu	1	1	1	1
Carrithers, l	0	0	0	0
Howarth, fu	1	0	0	0
Barr, l	0	0	0	0
Gallagher, fu	1	0	0	0
TOTAL	36	4	9	4
New York	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Mays, 1b	2	2	1	1
Harrelson, ac	3	1	0	0
Agee, cc	2	1	0	0
Staub, cd	3	1	1	4
Jones, cg	4	0	0	0
Fregosi, 3b	3	0	1	0
Martinez, 2b	3	0	1	0
Grote, r	2	0	0	0
Sadecki, l	2	0	0	0
McAndrew, l	1	0	0	0
TOAL	25	5	4	5

San Francisco 000 040 000—4
New Rork 400 010 00x—5

Doubles-jeux: San Francisco 2. Laissés sur les buts : San Francisco 8, New York 3. 2b : Fuentes 2, Fregosi, Speier, Maddox. 3b : Williams. Cir. : Staub (3e), Fuentes (2e), Mays (1er). But volé : Agee.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
McDowell	4	2	4	4	4	7
Carrithers (1-3) lp	1	1	1	1	2	1
Barr	3	1	0	0	1	4
Sadecki (1-0) lg	5	6	4	4	2	2
McAndrew	3	3	0	0	1	1

Protégée par : McAndrew (1ère). Durée : 2:21. Assistance : 35,505.

Pittsburgh 6, Houston 7

Pittsburgh	Ab	P	Cs	Pp
Cash, 2b	5	0	1	0
Davalillo, cd	4	2	1	0
Oliver, cc	4	3	3	1
Stargell, 1b	5	1	3	3
Hebner, 3b	2	0	0	2
May, r	4	0	2	0
Ellis, cu	0	0	0	0
Alley, ac	0	0	0	0
Robertson, 1b	2	0	0	0
Sanguillen, r	1	0	0	0
Hernandez, ac	2	0	0	0
Stennett, ac	2	0	0	0
Briles, l	1	0	0	0
Kison, l	1	0	1	0
Kline, fu	1	0	0	0
Giusti, l	0	0	0	0
Clemente, fu	1	0	1	0
TOTAL	35	6	12	6
Houston	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Metzger, ac	3	1	0	0
Stewart, 1b	3	1	0	0
Wynn, cd	4	2	3	1
Cedeno, cc	4	1	1	2
Watson, cg	4	1	1	2
Edwards, r	3	0	0	0
Rader, 3b	4	1	1	0
Helms, 2b	4	0	0	0
Wilson, l	3	0	0	0
Ray, l	0	0	0	0
TOTAL	32	7	7	5

Pittsburg 202 000 020—6
HUSTON 340 000 00x—7

Erreurs : Edwaros, Cash, Hernandez. Doubles jeux : Pittsburgh 1, Houston 2. Laissés sur les buts : Pittsburgh 7, Houston 4. 2b : Cash, May. Cir.: Cedeno (1er), Watson (3e), Stargell (6e). Buts volés : Davalillo, Robertson. Ballons sacrifices : Hebner 2.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Briles (2-1) lp	1 2-3	4	6	4	2	1
Kison	4 1-3	3	1	0	1	3
Giusti	2	0	0	0	0	1
Wilson (2-2) lg	7	10	6	6	2	3
Ray	2	2	0	0	1	1

Wilson a fait face à 2 frappeurs à la 8e. Protégée par : Ray (3). Durée : 2:27. Assistance : 14,704.

(1er match) St-Louis 3, Cincinnati 4

St. Louis	Ab	P	Cs	Pp
Brock, cg	4	1	1	2
Sizemore, 2b	4	0	0	0
Clendenon, 1b	4	0	0	0
Torre, 3b	4	0	2	0
Simmons, r	4	0	1	0
Hague, 1b	3	1	1	1
Cruz, cc	3	0	0	0
Crosby, ac	3	1	1	0
Spinks, l	2	0	0	0
Alou, fu	1	0	0	0
Shaw, l	0	0	0	0
Drabowsky, l	0	0	0	0
TOTAL	32	3	6	3
Cincinnati	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Rose, cg	4	0	0	0
Morgan, 2b	2	2	1	0
Tolan, cc	4	0	0	0
Perez, 1b	4	1	2	4
Carroll, l	0	0	0	0
Bench, r	4	0	1	0
Foster, cd	3	0	0	0
Javier, 3b	2	0	0	0
Conception, ac	3	0	1	0
McGlothlin, l	2	1	0	0
Menke, 1b	0	0	0	0
TOTAL	29	4	5	4

St. Louis 000 000 030—3
Cincinnati 002 000 02x—4

Erreurs : Concepcion. Doubles-jeux : St. Louis 2. Laissés sur les buts : St. Louis 2, Cincinnati 5. 2b : Simmons, Perez, Concepcion. Cir.: Hague (3e), Brock (1er), Perez (5e). But volé : Morgan (1).

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Spinks	7	3	2	2	4	5
Shaw	2-3	0	1	1	1	0
Drabowsky (0-1) lp	1-3	2	0	0	0	0
McGlothlin	7 1-3	5	2	2	0	6
Gullett (1-2) lg	2-3	1	1	1	0	0
Carroll	1	0	0	0	0	1

Protégée par : Carroll (3e). Mauvais lancers : Spinks (2e). Durée : 1:58.

(2e match) St-Louis 0, Cincinnati 2

St. Louis	Ab	P	Cs	Pp
Brock, cg	4	0	0	0
Sizemore, 2b	4	0	0	0
Clendenon, 1b	4	0	0	0
Torre, 3b	4	0	2	0
Simmons, r	4	0	0	0
Melendez, cc	3	0	0	0
Hague, cd	3	0	0	0
Maxvill, ac	2	0	1	0
Santorini, l	1	0	0	0
McNertney, fu	1	0	0	0
Higgins, l	0	0	0	0
TOTAL	30	0	3	0
Cincinnati	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Rose, cg	4	0	3	0
Morgan, 2b	4	0	1	0
Tolan, cc	4	1	1	0
Perez, 1b	4	1	2	2
Concepcion, 3b	3	0	0	0
Bench, r	3	0	0	0
Uhlaender, cg	3	0	2	0
Menke, 1b	2	0	0	0
Chaney, ac	3	0	1	0
Hall, l	2	0	0	0
TOTAL	30	2	10	2

St. Louis 000 000 000—0
Cincinnati 100 001 0x—2

Doubles-jeux : St. Louis 2. Laissés sur les buts : St. Louis 6, Cincinnati 5. 2b : Uhlaender. Cir.: Perez (6e). Buts volés : Tolan 2. Sacrifice : Menke.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Santorini (2-4) lp	6	8	2	2	2	2
Higgins	2	2	0	0	0	3
Hall (2-0) lg	9	3	0	0	3	12

Durée : 1:51. Assistance : 33,486.

Los Angeles à Philadelphie (remis)

SAMEDI

San Diego 5, Expos 0

San Diego	Ab	P	Cs	Pp
Thomas, 2b	4	1	1	0
Hernandez, ac	3	0	0	1
Lee, cg	4	1	1	1
Colbert, 1b	4	1	1	2
Stahl, cd	4	1	2	1
Jeter, cc	4	0	1	0
Kendall, r	4	0	0	0
Campbell, 3b	3	1	2	0
Norman, l	2	0	0	0
TOTAL	32	5	8	5
Expos	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Hunt, 2b	4	0	1	0
Jorgensen, 1b	4	0	0	0
Mashore, cd	4	0	0	0
Bailey, 3b	2	0	0	0
Singleton, cg	4	0	1	0
Wood, cc	3	0	0	0
Foly, ac	2	0	0	0
Bateman, r	3	0	2	0
McNally, l	1	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0
Wine, fu	1	0	0	0
Strohmayer	0	0	0	0
TOTAL	28	0	4	0

San Diego 010 000 040—5
Expos 000 000 000—0

Double-jeu : San Diego 1. Laissés sur les buts : San Diego 4, Expos 5. 2b ; Campbell, Lee, Stahl. Cir.: Stahl (1er), Colbert (9e). Sacrifices : Norman (2), McAnally. Ballon-sacrifice : Hernandez.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Norman (2-2) lg	9	4	0	0	2	2
McAnally (0-2) lp	7 2-3	8	5	5	1	4
Marshall	1-3	0	0	0	0	0
Strohmayer	1	0	0	0	0	1

Atteint par un lancer de Norman (Foli). Durée : 2:01. Assistance : 16,150.

San Francisco 000 000 000—0 3 0
New York 010 000 00x—1 7 0
Marichal (1-6), Barr (8e) et Rader; Capra (2-1), McGraw (9e) et Dyer.

St. Louis 001 000 100—2 5 0
Cincinnati 305 000 21x—11 11 1
Clemons (0-1), Cloninger (3e), Higgins (8e) et Simmons, McNertney (7e); Simpson (1-0), Borbon (7e) et Bench. Plummer (9e). Cir.: Perez (4e).

Pittsburgh 000 010 005—6 23 1
Houston 000 000 100—1 7 2
Moose (1-2), Miller (12e) et Sanguillen; Forsch, Gladding (0-1) (12e), Blasingame (12e), Culver (12e) et Edwards. Cir.: Wynn (7e).

Los Angeles 002 100 000—3 8 0
Philadelphie 000 001 000—1 8 0
Osteen (4-1), Brewer (9e) et Cannizzaro; Carlton (5-2), Lersch (8e) et McCarver.

(Division Est)	G	P	Moy.	Diff.
New York	17	7	.708	—
Philadelphie	14	10	.5483	3
Expos	13	11	.542	4
Chicago	11	12	.478	5½
Pittsburgh	11	12	.478	5½
St. Louis	10	16	.385	8
(Division Ouest)				
Los Angeles	16	10	.615	—
Houston	14	10	.583	1
Cincinnati	12	13	.480	3½
San Diego	12	14	.462	4
Atlanta	10	15	.400	5½
San Francisco	9	19	.321	8

Ligue Américaine

AUJOURD'HUI

Oakland à Californie (Odom 1-0), (Ryan 2-2) 11 h. 00

Texas à Kansas City (Broberg 2-2), (Hedlund 0-3) 8 h. 30

Minnesota à Chicago (Perry 3-1), (Wood 5-2) 9 h. 00

Baltimore à Détroit (Palmer 2-3), (Cain 0-1) 9 h. 00

(seuls matches à l'affiche)

HIER

Boston 000 000 230—5 7 1
Oakland 010 011 201—6 11 0
Pattin, Tiant (7e), Lee (7e), Tatum (9e) et Montgomery; Hunter, Fingers (8e), Locker (9e) et Duncan. LG.: Locker (3-0). LP: Tatum (0-1). Cir.: Miller (2e), Ogilvie (1er), Josephson (1er), Epstein (2e), Jackson (5e).

New York 000 010 001—2 5 0
Californie 021 001 02X—6 12 1
Peterson, Beene (5e), Roland (7e) et Munson; Wright, Allen (8e) et Torborg. LG. Wright (2-2). LP. Peterson (0-6). Cir.: Stanton 2 (1er et 2e), Kosco (1er).

Baltimore 000 000 001—1 6 2
Chicago 020 001 01X—4 12 0
McNally, Hrrison (8à) et Etchebarren; Bradley (4-1) et Egan. LP. McNally, Harrison (8e) et Etchebar-

(1er MATCH)

Détroit 000 100 020—3 11 2
Kansas City 010 001 000—2 7 0
Coleman, Scherman (8e) et Freehan; Fitzmorris, Abernathy (9e) et Kirkpatrick. LG. Coleman (5-2). LP. Fitzmorris (0-2). Cir.: Horton (3e), McAuliffe, (1er).

(2e MATCH)

Détroit 004 000 000—4 9 0
Kansas City 020 003 03X—8 11 0
Seelbach, Perranowski (5e), Meeler (6e), Timmerman (7e), Scherman (8e), Slampe (8e) et Freehan; Splittorff, Dal Canton (3e), Nelson (6e), Burgmeier (6e) et Kirkpatrick. LG. Dal Canton (2-2). LP. Seelbach (0-1). Cir.: Scheinblum (1er).

Milwaukee 000 001 001—2 6 1
Minnesota 103 000 00X—4 6 2
Lockwood, Parsons (4e), Stephenson (8e) et Rodriguez; Kaat (4-0) et Roof. LP. Lockwood (0-3). Cir.: Kaat (1er), Conigliaro (4e).

Texas 001 100 100 0—3 6 0
Cleveland 010 100 100 1—4 7 1
Shellenback, Pina (7e), Lindblad (7e), Goglewski (9e) et Billings; Perry (6-2) et Fosse. LP. Goglewski (2-2). Cir. Fosse (2e), Leon (1er), Chambliss (1er).

SAMEDI

(Match de vendredi terminé samedi)

Milwaukee 000 100 200 000 000 000 000 1—4 13 2
Minnesota 10 020 000 000 000 000 000 0—3 17 1
(22 manches)
Parsons, Stephenson (5e), Sanders (7e), Linzy (12e), Colborn (1-0), (15e), Lonborg (22e) et Porter; Woodson, LaRoche (7e), Granger (10e), Corbin (15e), Gebhard (18e), Norton (21e), Blyleven (4-2), (11e), et Mitterwald, Roof (9e), Dempsey (12e).

Milwaukee 200 000 010 000 001—4 10 1
Minnesota 210 000 000 000 002—5 11 0
(15 manches)
Lonborg, Stephenson (5e), Linzy (8e), Slaton (1-5), (10e), et Ratliff, Rodriguez (7e), Blyleven, Norton (10e), LaRoche (1-1), (13e) et Roof, Dempsey (10e). Cir.: Scott (2e), Ferraro (1er), Soderholm (1er).

Boston 200 130 300—9 14 0
Oakland 391 000 101—6 9 1
Krausse, Peters (1-0), (4e), et Montgomery; Holtzman (4-2), Horlen (7e), Kilkenny (8e), Knowles (9e) et Ducan. Cir.: Smith (2), Kennedy (1er), Jackson (2), (4e).

Détroit 102 000 000—3 10 0
Kansas City 000 100 000—1 5 0
Lolich (6-1) et Freehan; Drago (2-2), Abernathy (9e) et Kirkpatrick. Cir.: Freehan (2e).

Texas 000 000 030—3 5 1
Cleveland 006 010 00X—7 9 0
Hand (0-2) Cox (3e), Panther (5e) Paul (8e) et Suarez, Billings (8e); Tidrow (3-2), Mingori (8e) et Moses. Cir.: A. Johnson, (4e).

Baltimore 000 000 210—3 6 2
Chicago 005 000 004—9 10 0
Dobson (3-3), Alexander (6e), Jackson (7e), Watt (8e), Scott (8e) et Oates; Bahnsen (1-4), Kealey (8e) et Herrmann. Cir.: Powell (3e), Melton (2e).

New York 200 000 010—3 8 0
Californie 000 000 000—0 5 0
Stottlemyre (3-3) et Munson; May (6-3), Fisher (8e) et Kusnyer, Torborg (7e).

(Division Est)	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	14	8	.636	—
Détroit	13	8	.619	½
Baltimore	11	11	.500	3
Boston	8	12	.400	5
New York	8	14	.364	6
Milwaukee	6	14	.300	7
(Division Ouest)				
Minnesota	16	5	.762	—
Oakland	13	7	.650	2½
Chicago	13	9	.591	3½
Texas	10	13	.435	7
Californie	9	14	.391	8
Kansas City	9	15	.375	[illegible]

Rendement des Expos

Au bâton

	AB	P	CS	Cir	PP.	Moy.
Humphrey	8	1	5	0	0	.625
Fairey	10	0	5	0	5	.500
Bateman	16	0	6	0	2	.375
Wine	8	2	3	0	0	.375
Mashore	37	5	10	0	5	.270
Singleton	84	14	22	2	11	.262
Bailey	90	12	22	1	8	.244
Jorgensen	86	13	21	4	11	.244
Hunt	91	11	21	0	6	.231
Woods	44	3	10	0	1	227
Fairly	56	6	12	1	6	.214
Foli	75	5	15	0	9	.200
Boccabella	71	6	13	0	2	.183
Day	48	1	8	0	5	.167
Torres	7	0	0	0	0	.000

Au monticule

	G	P	ML	BB-I	Rab	PM	Moy.
Marshall	3	0	19.2	14-1	18	4	1.83
Torrez	3	0	33.2	10-0	18	7	1.87
Strohmayer	0	0	22.1	5-1	16	6	2.41
Morton	1	2	29.2	11-0	11	9	2.73
Stoneman	3	3	45.1	17-3	36	16	3.16
Walker	0	1	8.1	1-0	2	4	4.32
McAnally	0	2	27.1	7-1	14	16	5.26
Renko	1	3	22.2	24-3	11	16	6.35
Gilbert	0	0	4	2-1	3	3	6.75
Lemaster	2	0	9.1	3-1	3	10	9.63

Ligue Eastern

HIER

Sherbrooke à Elmira, (remis)
Reading 15, Pittsfield 5
Pawtucket 4, T.-Rivières 2
Québec 4, West Haven 3

SAMEDI

Sherbrooke 6, Elmira 4
Québec 9, West Haven 1
Pittsfield 4, Reading 1
T.-Rivières 6, Pawtucket 3

CLASSEMENT

(Division Américaine)	G	P	Moy.	Diff.
Pawtucket	11	9	.550	—
Pittsfield	11	9	.550	—
West Haven	10	10	.550	1
Elmira	6	6	.550	1
(Division Nationale)				
Sherbrooke	9	6	.600	—
Reading	8	10	.444	2½
T.-Rivières	8	10	.444	2½
Québec	7	10	.412	3

Ligue Montréal Junior

AUJOURD'HUI

Verdun à Laval
Dorval à Ste-Thérèse

HIER

Lachine 200 101 0—4 6 1
P.-A.-T. 002 000 0—2 4 1

Normand Daoust (LG) et Robert Guérin; Michel DeLasablonnière (LP) et Richard Boisvert.
(seul match à l'affiche)

Ligue Internationale

SAMEDI

Rochester 3, Louisville 1
Tidewater 4, Peninsula 1
Charleston 3, Richmond 2
Syracuse à Toledo (remis)

HIER

Rochester 7, Louisville 1
Toledo 5, Syracuse 1
Tidewater à Minnesota (remis)
Charleston à Richmond (remis)

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Richmond	15	9	.625	—
Tidewater	15	12	.556	1
Rochester	15	12	.556	1½
Charleston	11	10	.524	2½
Louisville	11	13	.458	4
Syracuse	11	14	.440	4½
Toledo	11	14	.440	4½
Peninsula	11	16	.407	5½

Meneurs des majeures

Au bâton

LIGUE NATIONALE

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Russel, LA	21	50	5	22	.440
Torre, St.L	24	94	12	36	.383
Stennett, Pitt.	17	55	10	21	.382
Lee, SD	1	63	11	24	.381
Sanguillen, Pitt	23	95	10	36	.379
Tolan, Cin.	25	98	22	37	.378
Oliver, Pitt.	23	100	13	37	.370
Cedeno, Hou.	21	89	15	32	.360
Alou, St.L	23	80	8	28	.350
May, Hou.	22	89	16	31	.348

LIGUE AMERICAINE

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Berry, Cal.	16	51	5	19	.373
Kelly, Chi.	17	62	8	22	.355
McGraw, Clev.	22	69	10	24	.348
Pinson, Cal.	21	78	8	27	.346
Cash, Det.	21	70	11	24	.343
Fezhan, Det.	19	74	14	25	.338
Munson, N.Y.	22	73	10	24	.329
Piniella, KC	24	89	12	29	.326
Brohamer, Clev.	16	59	10	19	.322

Circuits

LIGUE NATIONALE : Colbert, SD 9; Wynn, Hou. 7; Aaron, Atl, Perez, Cin., May, Hou., Stargell, Pitt. et Kingman, SF 6.

LIGUE AMERICAINE : Darwin, Minn. 6; Allen, Chi., Cash, Det., Duncan et Jackson, Oak. 5.

Points produits

LIGUE NATIONALE : Kingman, SF 24; Tolan, Cin. 23; Perez, Cin. 23; Wynn, Hou et Colberg, SD 21.

LIGUE AMERICAINE : Darwin, Minn. 21; Frechan, Det. 19; Allen, Chi et Duncan, Oak 16; Johnson, Clev. Cash, Det. et Carew, Minn. 15.

Lanceurs

LIGUE NATIONALE : Ray, Hou., Sutton, LA et McDowell, SF 5-0; Seaver, NY 5-1; Carlton, Phil. 5-2; Niekro, Atl. 5-3.

LIGUE AMERICAINE : Lolich, Det. 6-1; Perry, Clev. 6-2; Wood, Chi. et Coleman, Det. 5-2; 6 égaux avec 4 vctoires.

Ed Sneed, $5,000 72-69-69-72—282
Joe Goldstrand, $3,000 69-70-75-70—284
George Hixon, $1,562 72-72-71-73—288
Larry White, $1,562 75-70-71-72—288
Rod Curl, $1,012 69-70-74-76—289
Ricard Crawford, $1,012 72-73-70-74—289
George Shortridge, $812 73-69-78-70—290
Ross Randall, $812 70-75-74-71—290
Jim Farriel, $700 75-72-74-70—291
Mike Morley, $600 75-71-75-71—292
George Boutell, $600 73-75-73-73—292
Mike Mitchell, $600 71-73-76-72—292
Les Peterson, $425 73-75-74-71—293
Doug Olson, $425 77-72-72-72—293
Robert Nichols, $425 71-77-72-73—293
Bob Payne, $425 74-74-71-74—293
Greg Powers, $425 70-77-72-74—293
Bob Stanton, $425 69-75-74-75—293
Tom Ulozas, $425 73-71-71-78-293
Wayne Vollmer, $267 75-75-74-70-294
Rolf Deming, $267 74-72-76-72-294
Ben Kern, $267 73-73-74-74-294
Bruce Fleischer, $267 73-74-73-74-294
Dick Smith, $267 74-73-73-74-294
Sam Adams, $267 73-72-74-75-294
Mike Reasor, $267 72-72-75-75-294

Tournoi international Suzuki

Jane Blalock, $5,700 68-70-70-208
Kathy Whitworth, $4,090 72-70-67-209
Betty Burfeindt, $2,940 72-67-72-211
Jocelyne Bourassa, $2,315 68-72-72-212
Suzie Berning, $1,416 73-70-71-214
Kathy Ahern, $1,416 72-70-72-214
Judy Rankin, $1,416 72-69-73-214
Joann Prentice, $1,150 73-70-72-215
Joan Carner, $970 72-72-72-216
Gloria Ehret, $970 67-75-74-216
Carol Mann, $970 74-68-74-216
Marylin Smith, $727 73-73-72-218
Marlene Hagge, $727 71-73-74-218
Donna Caponi Young, $727 74-71-73-218

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE
(17ième étape)

1—Agustin Tamames, Esp. 2:35.28
2—Domingo Perurena, Esp. 6:35.38
3—Miguel Maria Lasa, Esp. 6:35.44
4—Andes Oliva, Esp. 6:35.48

(17ième étape)
LA PREMIERE DEMI-ETAPE:

1—Jesus Aranzabal, Esp. 2:47.02
2—Antonio Gomez Del Moral, Esp. 2:49.15
3—Claudio Michelotto, It. 2:49.19
4—Piero Dallai, It. 2:49.22
5—Jan Van Katwyk, Hol. 2:50.15
6—Felix Gonzalez, Esp. M.T.
7—J.M. Lopez Rodriquez, Esp. M.T.
8—Aldo Moser, Italie, M.T.
9—Jose Alberda, Esp. 2:55.42
10—Luis Pedro Santamarina, Esp. 2:55.46

SECONDE DEMI-ETAPE

1—J.M. Gonzalez Linares, Esp. 25.27
2—Miguel Maria Lasa 26.01
3—Agustin Tamames, Esp. 26.05
4—Gonzalo Aja, Esp. 26.16
5.—Jose Pesarrodona, Esp. 26.23
6—Leif Montensen, Dan. 26.25
7—Jesus Manzaneque, Esp. 26.31
8—Domingo Perurena, Esp. 26.38
9—Desire Letort, Fr. 26.46
10—Jose Manuel Fuente, Esp. 26.49
11—Bernard Labourdette, Fr. 26.54

Voici le classement général final

1—Jose Manuel Fuente, Esp. 82:34.14
2—Miguel Maria La, Esp. 82:40.48
3—Agustin Tamames, Esp. 82:41.14
4—Gonzalo Aja, Esp. 82:42.21
5—J.A. Gonzalez Linares, Esp. 82:42.22
6—Domingo Perurena, Esp. 82:42.37
7—Jesus Manzaneque, Esp. 82:42.41
8—Jose Pesarrodona, Esp. 82:42.52
9—Desire Letort, Fr. 82:42.56
10—Bernard Labourdette, Fr. 82:43.08
11—Andres Oliva, Esp. 82:44.17
12—Vicente Lopez Carril, Esp. 82:44.22
13—Leif Montensen, Dan. 82:44.40
14—Eduardo Castello, Esp. 82:44.47
15—Ventura Diaz, Esp. 82:45.01
16—Manuel Blanco, Esp. 82:45.09
17—Jose Uribezubia, Esp. 82:45.36
18—Juan Zurano, Esp. 82:47.00
19—Francisco Galdos, Esp. 82:47.58
20—Santiago Lazcano, Esp. 82:49.21

TOUR DE NORMANDIE
Classement de la dernière étape Neuchatel-Genève:

1—Giorgio Favaro, It. 6:00:51
2—Erwin Thalmann, Suisse, même temps
3—Joel Millard, Fr. 6:01:25
4—Enrico Paolini, It. 6:01:28
5—Franco Bitossi, It., même temps

Classement final

1—Bernard Thevenet, Fr. 18:53:54
2—Lucien Van Impe, Bel. 18:53.56
3—Raymond Delisle, Fr. 18:54.15
4—Mariano Martinez, Esp. 18:54.23
5—Roger Pingeon, Fr. 18:55.35

COURSE DE LA PAIX
(8ième étape)
LE CLASSEMENT

1—Vlastimil Moravec, Tché. 3:22.55
2—Alexander Gusyatnikov, URSS 3:23.25
3—Wolfran Kuehn, All. Est 3:23.40
4—Benquadi Belkadi, Maroc 3:23.55
5—Milos Hrazdira, Tché., même temps
6—Nikolai Gorelov, URSS, même temps
7—Igor Moskalev, URSS 3:26.50
8—Michael Milde, Allemagne de l'Est, même temps
9—Guido Lussignoli, Italie, même temps
10—Theo Dockx, Bel., même temps.

2ième RONDE LABATT
Sénior

1—Richard Cyr 2.24:43
2—Mike Swardy 2.24:43
3—Michel Banos 2.24:43

Junior

1—Patrick Rooseboom 1.10:57
2—Claude Brunet 1.10:57
3—Yves Desjardins 1.10:57

Cadet

1—Robert Tremblay 1.30:57
2—Gaétan Laforest 1.30:58
3—Eric Van De Eynde 1.30:58

Photo Jean Goupil, LA PRESSE

Ouverture du baseball junior à Montréal

Lors du match d'ouverture de la ligue Montréal junior, hier, le Lachine a remporté une victoire de 4-2 aux dépens des Jets de Pointe-aux-Trembles. Normand Dabust, avec cinq retraits sur trois prises, a été le lanceur gagnant. La défaite a été débitée à la fiche de Michel DelaSablonnière. Gaétan Cusson a marqué le point gagnant sur un simple de Harold White, à la quatrième manche. Plus de 700 spectateurs ont assisté à ce match inaugural, au stade de Pointe-aux-Trembles.

La Belgique en demi-finale pour la 1ère fois de son histoire

d'après Reuter

Pour la première fois de son histoire, la Belgique participera à la demi-finale de la Coupe d'Europe des Nations, au soccer. Les Belges ont réussi l'exploit en disposant de l'Italie 2-1, en match retour, après avoir annulé, 0-0, à Milan, en match aller, il y a deux semaines.

La Belgique rencontrera maintenant l'Allemagne de l'Ouest.

En match retour, l'Allemagne de l'Ouest a en effet annulé, 0-0, avec l'Angleterre, après avoir disposé de ce dernier pays 3-1, à Londres, il y a une semaine. Le match d'hier, présenté à Berlin-Ouest, a été disputé devant 80,000 spectateurs enthousiasmés.

A Moscou, l'Union soviétique, victorieuse lors du premier tournoi du genre, en 1960 s'est jointe à la Belgique et à l'Allemagne de l'Ouest, en disposant de la Yougoslavie 3-0 en match retour, après un match aller sans résultat.

L'URSS devra maintenant attendre au 17 mai avant de connaître son adversaire en demi-finale. En effet, hier, à Bucarest, la Roumanie et la Hongrie ont fait match nul, 2-2, en match retour, après avoir annulé 1-1, en match aller à Budapest. Un troisième match est donc devenu nécessaire, et il sera disputé sur un terrain neutre, à Belgrade, Yougoslavie.

Finale de France

Sur le plan national, la finale de France opposera l'Olympique de Marseille au Bastia, le 4 juin, dans le nouveau Parc des Princes de Paris, dont ce sera l'inauguration officielle.

L'Olympique s'est qualifié pour la finale de coupe de France en battant le Stade de Reims, par trois pénalités à une, après un match nul de 2-2.

Quant au Bastia, il atteint la finale malgré une défaite de 2-0 à Lens, en match retour. En match aller, le Bastia avait vaincu le Lens, 3-0.

Le Real Madrid est champion

En Espagne, le Real Madrid a remporté le championnat de soccer d'Espagne hier en disposant du Seville, 4-1, hier.

Le Valencia s'est assuré le deuxième rang en battant le San Sebastian, 2-1, tandis que le Barcelone glissait au troisième échelon suite à sa défaite de 1-0 aux mains du Malaga.

sports divers

Soccer

LIGUE NORD-AMERICAINE

Samedi

Miami à New York
Dallas à Atlanta

Dimanche

Rochester vs Olympique
St-Louis à Toronto

Hier

Miami 1, Olympique 0

Samedi

Toronto 1, Dallas 0
Rochester 1, New York 1
St-Louis 2, Atlanta 1

CLASSEMENT

(Division nord)	g	p	n	pts	bp	bc
Toronto	2	0	0	16	5	1
New York	0	0	2	10	4	4
Olympique	1	1	0	7	1	1
Rochester	0	1	1	5	2	3
(Division sud)						
St-Louis	1	0	2	18	6	5
Dallas	1	1	1	12	3	3
Miami	1	1	0	8	2	4
Atlanta	0	2	0	1	1	3

PORTUGAL

Atletico 1, Barreirense 0
Leixoes 0, Boavista 0
Academica 3, Tomar 0
Guimaraes 1, Benfica 3
Sporting 3, Tirsense 2
Farense 2, Beira Mar 0
Porto 0, Setubal 1
Cuf 0, Belenenses 1

Classement : Benfica, 51 points. Setubal, 44. Sporting 41; Cuf 33; Porto 29; Guimaraes 28; Belenenses 27; Barreirense et Farense 25; Beira Mar 23; Boavista et Atletico 22; Tomar et Leixoes 21; Academica 19; Tirsense 17.

LA DERNIERE JOURNEE DU CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Real Madrid 4, Sevilla 1
Betis 1, Atletico Madrid 3
Barcelona 0, Malaga 1
Valencia 2, Real Sociedad 1
La Corogne 0, Burgos 0
Sabadell 0, Las Palmas 1
Granada 1, Cordoue 0
Atletico Bilbao 1, Espagnol 1

Classement : Real Madrid 47 points, Valencia 45; Barcelona 43; Atletico Madrid 39; Las Palmas 38; Granada 36; Malaga 35; Real Sociedad et Atletico Bilboa 34; Cela 32; Espagnol 32; Gijon 31; Betis et La Corogne 30; Burgos 29; Seville 27; Cordoue 25 et Sabadell 23.

GRECE

Aek 2, Olympiakos Volou 1
Olympiakos Cyprus 1, Aris 2
Olympiakos Pireus 3, Kaval 1
Paok 3, Panahaiki 2
Veria 1, Fostir 1
Heraklis 1, Ethnikos 3
Tikala 2, Apollon 0
Panionios 3, Egaleo 1
Pierikos 1, Panathinaikos 3

Classement : Panathianikos 78 points, 30 matches; Aek et Olympiakos Pireus 74, Aris 72, Paok 71, Panahaiki 63, Panionios 61, Heraklis, Kavala et Athnikos 58; Volos et Trikala 55; Egaleo et Veria 54; Fostir 53; Pierikos 52; Apollon 49 et Olympiakos Cyprus 44.

ITALIE

(Division II)

Arezzo 0, Brescia 0
Catania 2, Perugia 0
Cesena 3, Sorrento 0
Goffia 1, Reggina 0
Genoa 0, Bari 0
Lazio 1, Taranto 1
Modena 0, Livorno 1
Monza 0, Ternana 0
Palermo 2, Como 2
Reggiana 2, Novara 2

Classement : Ternana 43 points; Palermo 42; Lazio 41; Reggiana 40; Como 39; Cesena 38; Bari et Perugia 37; Foggia 36; Catania et Genoa 34; Novara 33; Taranto 32; Brescia 31; Arezzo 30; Monza et Reggina 25; Livorno 22; Sorrento 20 et Modena 19.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

(sud)

Ludwigsburg 3, Munich 1860 1
Ingolstadt 2, FC Nuernberg 1
Bayreuth 1, Kickers Offenbach 1
Fuerth 0, Stuttgarter Kickers 1
Freiburg 2, Hessen Kassel 1
Karlsruhe 2, Reutlingen 0
Heilbronn 3, Schweinfurt 2
Villingen 0, Bayern Hof 5
Regensburg 3, Ruesselsheim 1

(ouest)

Fortuna Cologne 2, SV Luenen 0
Klafeld-Geiswald 2, Viktoria C. 0
Bayer Leverkusen 1, Schwarzweiss E. 2
Rotweiss Essen 4, Preussen Muenster 0
SVA Guetersloh 2, Alemannia Aachen 0
Wuppertaler Sv 7, DJK Guetersloh 1
Eintracht G. 1, Erkenschwick 3
Westfalie Herne 2, Wattenscheid 1
Neuss 6, Bayer Uerdingen 1

(nord)

St. Pauli 3, Polizei Bremen 0
Barmbeck-Uhlenhorst 3, Bemerhaven 1
Wilhelmshaven 0, Sperber Hamburg 0
Itzehoer SV 0, Goettingen 0
VFL Osnabrueck 1, Heider SV 1
VFL Luebeck 1, VFL Wolfsburg 0
Arminia Hannover 0, Phoenix L. 1
Holstein Kiel 2, Brunswick 1
OSV Hannover 3, TUS Celle 3

Coupe d'Europe des Nations

(match aller)
Belgique 0, Milan 0
(match retour)
Belgique 2, Italie 1
All. de l'Ouest 0, Angleterre 0
Moscou 3, Yougoslavie 0

Auto

Grand prix de Monaco

1—Jean-Pierre Beltoise sur BRM les 251km600 en 2h26'54"7-10 (moyenne 102klm754)
2—Jacky Ickx (Belg) sur Ferrari 2h27'32"9-10
3—Emerson Fittipaldi (Brésil) sur Lotus Jps à un tour
4—Jackie Stewart (GB) sur Tyrell à 2 tours
5—Brian Redman (GB) sur MacLaren à 3 tours
6—Chris Amon (Nouv. Zélande) (Matra-Simca) à 3 tours
7—Andrea De Amadich (Italie) (Surtees) 3 tours
8—Helmut Marko (Autriche) B.R.M. 3 tours
9—Wilson Fittipaldi (Brésil) (Brabham) 3 tours
10—Rolf Stommelen (Allemagne (Eifelland-Ford) 3 tours
11—Ron. Peterson (Suede) (March) 4 tours
12—Graham Hill (GB) (Brabham) 4 tours
13—Mike Buttler (GB) (March) 4 tours
14—David Walker (GB) (Lotus-Jps) 5 tours
15—Denis Hulme (Nouv. Zel.) (MacLaren) 6 tours

LE CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
(A l'issue du Grand Prix de Monaco)

1—Emerson Fittipaldi (Bresil) sur Lotus Jps 19 opints
2—Jacky Ickx (Belg) sur Ferrari 16 pts
3—Dennis Hulme (Nouv.-Zélande) sur MacLaren 15 pts
4—Jackie Stewart (GB) sur Tyrrell 12 pts
5—Jean-Pierre Beltoise (Fr) sur BRM 9 pts
6—Clay Regazzoni (Suisse) sur Ferrari 7 pts
7—Peter Revson (Etats-Unis) sur MacLaren 6 pts
8—Ex-equo: Mario Andretti (E.-U.) sur Ferrari, Andrea de Adamich (Italie) sur March et Ronnie Peterson (Suède) sur March 3 pts
11—Ex-aequo: Tim Schenken (Austr.) sur Surtees et Brian Redman (GB) sur MacLaren 2 pts.
13—ex aequo : Graham Hill (GB) sur Brabham, Carlo Pace (Brésil) sur March et Chris Amon (Nouvelle-Zélande) sur Matra-Simca 1 pt.

Prochaine épreuve : le Grand Prix de Belgique, le 4 juin à Nivelle.

Golf

TOURNOI INVITATION COLONIAL

Jerry Heard, $25,000 69-66-67-73—275
Fred Marti, $14,300 66-70-69-72—277
Dave Stockton, $8,850 67-68-71-72—278
Phil Rodgers, $5,850 68-69-68-74—279
Bob Murphy, $5,125 74-67-70-69—280
Bert Greene, $4,500 67-73-69-72—281
Bobby Nichols, $3,687 71-69-68-74—282
Bruce Crampton, $3,687 66-74-71-71—282
George Johnson, $3,687 73-71-68-70—282
Lee Elder, $2,650 69-67-72-75—283
Ray Floyd, $2,650 71-72-67-73—283
Mason Rudolph, $2,650 72-71-68-72—283
Don Bies, $2,650 76-68-68-71—283
Bruce Devlin, $2,650 72-68-72-71—283
Julius Boros, $2,125 72-70-65-77—284
a—Ben Crenshaw 71-72-69-72—284
Deane Beman, $1,750 67-74-69-75—285
Johnny Miller, $1,750 69-72-70-74—285
Juan Rodriguez, $1,750 70-73-70-72—285
Homero Blancas, $1,750 77-67-70-71—285
Lou Graham, $1,750 71-70-74-70—285
George Knudson, $1,267 71-72-68-75—286
a—Tom Kite, 70-73-70-73—286
Jerry McGee, $1,267 68-76-70-72—286
Art Wall, $1,267 74-71-74-67—286
Al Geiberger, $1,113 71-72-70-74—287
Bert Yancey, $1,113 72-72-70-73—287
John Mahaffey, $1,113 72-70-72-73—287
Charles Coody, $1,113 69-73-74-71—287
Ralph Johnston, $1,113 70-70-68-79—287

TOURNOI SATELLITE MAUMELLE

hockey

COUPE MEMORIALE
SOMMAIRE

HIER

Peterborough 1, Cornwall 7

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Wensink (Cnwl), Evo (Ptb) (maj.), 0:38; Chinnick (Ptb), 1:53; Lyon (Ptb), MacGregor (Cnwl), (double min.), Murray (Cnwl), Jones (Ptb), 3:25. Wensink (Cnwl) (maj.), (10 min. m. cond.), Brown (Ptb) (maj.), (10 min. m. cond. et m. cond. de match), 8:05: MacDonald (Cnwl), Campbell (Ptb), 8:11; Raymer (Ptb), (min.), 10 min. m. cond.), Smith (Cnwl), 9:28; McCarthy (Cnwl), Lyon (Ptb), 15:26.

DEUXIEME PERIODE

6—Cornwall, Bowles (McCarthy, Smith) 4:54
2—Peterborough, St. Cyr, (Jones, Campbell) 11:17

Punitions: Raymer (Ptb), 3:14; Blais (Cnwl), 4:25; Johnson (Cnwl), Lalonde (Ptb), 19:59

TROISIEME PERIODE

3—Cornwall, MacGregor (Davidson, Bowles) 2:01

Punitions : Gloor (Ptb), McCullough (Cnwl), 18:35.

Lancers par:				
Peterborough	16	20	11	— 47
Cornwall	15	12	11	— 38

Gardiens : Brodeur, Cornwall, Veisor, Kimble, Peterborough.
Assistance : 10,155.

courses

Résultats

HIER

PREMIERE COURSE
1 mille — bourse $1,600

7 Bulcarest (Pion) 4.90 3.40 3.10
1 Amber Page (Brown) 8.90 5.40
2 Strathcona (Robinson) 6.20
DUREE : 1:42 3-5

DEUXIEME COURSE
6 furlongs — Bourse $1,600

4 Rouge Autumn (Gibson) 3.80 2.80 2.70
9 Red Brute (Dadswell) 4.20 3.40
5 Berkeley Pearl (Hill) 4.10
Baby Cry a été retiré.
PARI-DOUBLE : 9.90

TROISIEME COURSE
6½ furlongs — Bourse $1,600

7 Best Behaved (Pion) 14.70 5.60
6 Beau Nash (Swatman) 3.60
QUINELLA : $21.70

QUATRIEME COURSE
6½ furlongs — bourse $2,600

4 Royal Tartan 31.40 5.70 2.30
A Mr. Sprite (Parsons) 2.60 2.10
3 Handsome Hero (Pion) 2.10

CINQUIEME COURSE
6 furlongs — bourse $2,200

4 Arctic Honor (Pion) 4.80 2.60
2 Lili Gribouille (Turcotte) 2.80
QUINELLA : $9.10

SIXIEME COURSE
6 furlongs — bourse $1,600

6 Royal Servant (Hill) 7.40 4.60 2.60
2 Maidens Folly (Pon) 6.60 2.80
3 Carlo Fordo (Bacon) 2.30
DUREE 1:15

SEPTIEME COURSE
6 furlongs — Bourse $1,900

6 Eer Rich 7.70 5.30
9 Count Siena (Bacon) 5.90
DUREE : 1:14 3-5
QUINELLA : $30.40

HUITIEME COURSE
6 furlongs — bourse $5,000

3 Lord Ellswoarth (Pion) 20.40 8.00 4.90
5 Spirit Doctor (Vankeuren) 10.90 5.30
4 Resolute Bay (Bacon) 3.10
DUREE : 1.13

NEUVIEME COURSE
6½ furlongs — Bourse $1,800

8 Private Empire (Robinson) 4.30 3.30
2 This Disaster (Dadswell) 15.00
DUREE : 1:21
EXACTA : $124.90
ASSISTANCE : 9,099.
PARI-MUTUEL : $453,374.

SAMEDI

PREMIERE COURSE
6½ furlongs — Bourse $1,600

9 Juan Baca (Hill) 18.20 7.10 4.50
5 Fortunes Turn 8.20 4.30
5 Fortunes Turn (Green) 8.20 4.30
2 Quick Shot (Guzbins) 3.90
DUREE : 1:22.2

DEUXIEME COURSE
6½ furlongs — Bourse $1,600

2 Perignon (Parsons) 4.40 3.40 2.70
1 Kettledrum (Van Keuren) 4.60 3.2?
5 Dezbles Dish (Swatman) 3.20
DUREE : 1:22.3
Specification et Clinton Chief ont été retirés.
PARI-DOUBLE : $53.60

TROISIEME COURSE
6 furlongs — Bourse $1,600

1 Peacefu Valley (Van Keuren) 7.20 3.60
4 Queen's Treasure (Gubbins) 3.00
DUREE : 1:15 3-5
QUINELLA : $10.50

QUATRIEME COURSE
6 furlongs — bourse $2,600

4 Big Purple (Bacon) 6.20 3.10 2.50
2 Salty Rose (Green) 2.70 2.40
3 Nycan (Robinson) 2.40
DUREE : 1:14 1-5

CINQUIEME COURSE
6 furlongs — Bourse $1,800

5 Bold Bandit (Van Keuren) 7.10 5.10
2 Gic's Girl (Green) 12.00
DUREE :1:15 2-5
QUINELLA : $42.90

SIXIEME COURSE
6 furlongs — Bourse $1,900

7 I'm a Believer (Green) 18.10 8.10 4.40
1 Bronze Fire (Parsons) 5.80 4.10
2 Edsambee (Robinson) 4.40
DUREE : 1:14

SEPTIEME COURSE
6 furlongs — bourse $1,600

7 Michael B. Lood (Bacon) 3.80 3.10
1 Sea Room (Parsons) 5.40
DUREE : 1:15 3-
QUINELLA : $15.50

HUITIEME COURSE
6 furlongs — bourse $2,700

1a Miss Dancer (Gubbins) 5.20 3.40 2.50
7 Another Practice (Hajal) 9.80 4.50
2 Helofasnow (Robinson) 3.50
DUREE : 1:14

NEUVIEME COURSE
1 mille — bourse $1,600

6 Vital Shot (Beckon) 4.80 4.00
3 Gunner (Steve) 4.50
DUREE : 1:42 1-5
EXACTA : $23.50
ASSISTANCE : 9,614.
PARI-MUTUEL : $465,424.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
Novices 4 ans et plus à réclamer $1,500
6 furlongs — Bourse $1,600

1 Roman Girl R. Pion 5-2
3 Eastern Promise J. Bacon 3-1
?? Riley J. Doolan 4-1
?? CoteC. Steve 5-1
4 Klingel M. Gibson 8-1
7 Ladder J. Robinson 8-1
6 Stromy Echo V. Meddis 10-1

DEUXIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,500
6 furlongs — Bourse $1,600

6 Yaguajay B. Willoughby 5-2
?? ShelardJ. Bacon 3-1
?? lady Rue W. Parsons 4-1
7 Third Bout A. Hill 5-1
1 Age Dust W. Swatman 8-1
5 Mastermind C. Simpsons 8-1
3 Enlyn Sue W. Bradfield 10-1

TROISIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,500
6 furlongs — Bourse $1,600

3 Misty Fog W. Swatman 2-1
6 Blenquillo K. Robinson 3-1
2 Rapid Charger W. Parsons 4-1
4 Green Stuff W. Bradfield 9-2
5 Clinton Chief J. Robinson 8-1
1 Rome E.T.H. C. Steve 10-1

QUATRIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,500
1 mille — Bourse $1,600

3 Fleur Enchantee W. Parsons 2-1
1 Prove Them Wrong F. Alter 3-1
4 Pairo M. VanKeuren 4-1
5 Royal Doctor K. Robinson 9-2
2 Salem Prince J. Doolan 8-1

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,750
6 furlongs — Bourse $1,600

5 Clairon F. Brown 2-1
6 Black Treasure R. Pon 3-1
2 Busher's Comet W. Parsons 4-1
4 Indian Bug J. Bacon 5-1
1 Call The Director W. Swatman 6-1
3 Baron Beren V. Meddis 8-1

SIXIEME COURSE
Novices 2 ans allocation
4 furlongs — Bourse $2,100

4 Close Image W. Swatman 2-1
2 Flaming Style T. Dadswell 5-2
5 Special Addition K. Robinson 7-2
3 Salinas Dream A. Hill 4-1
1 Wole Fighter J. Doolan 5-1

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,500
6 furlongs — Bourse $1,600

2 Telltale Evidence W. Green 2-1
1 Spooky Miss W. Parsons 3-1
5 Good King K. Robinson 4-1
4 Maori Hero J. Bacon 5-1
? marble Strean 6-1
3 Moon Struck W. Swatman 8-1

HUITIEME COURSE
4 ans et plus allocation
6 furlongs — Bourse $1,700

4 Hot Gorned K.J. Ness 2-1
3 Sir Rob Lee Ray Pion 5-2
2 Royal Sucree W. Parsons 7-2
1 Flirt's Boy J. Bacon 4-1
5 First Picking A. Hill 5-1

NEUVIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $2,000
6 furlongs — Bourse $1,700

3 Irish Queen M. Gibson 5-2
5 Ready Market F. Alter 3-1
6 Baby Cry Van Keuren 4-1
2 Hot Whistle A. Hill 5-1
4 Lancashire Last V. Meddis 6-1
7 Nat King C. Smpsons 8-1
1 Wild Penny F. Brown 10-1

Choix de LA PRESSE

CE SOIR

Notre choix
1—Eastern Promise
2—Enlyn Sue
3—Rapid Charger
4—Pairo
5—Clairon
6—Salinas Dream
7—Maori Hero
8—Hot Corned
9—Irish Queen

A surveiller
Roman Girl
Yaguajay
Rome E.T.H.
Prove Them Wron
Busher's Comet
Wole Fihter
Telltale Evidence
Flirt's Boy
Baby Cry

Le meilleur: Irish Queen (9e)

la presse **Informations étrangères**

MONTREAL, LUNDI 15 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 82

CAHIER D

L'Ulster vit ses pires batailles catholiques-protestants en 3 ans

BELFAST (UPI, PA, AFP, Reuter) — Les parachutistes britanniques ont bouclé hier soir le quartier catholique de Ballymurphy à Belfast et mis en place un dispositif pour empêcher les affrontements entre les gens de ce secteur et ceux du quartier protestant voisin de Springmartin. Il s'agissait de mettre fin aux pires fusillades depuis le début des troubles il y a trois ans, qui ont fait neuf morts en fin de semaine. La veille, un attentat à la bombe avait fait 70 blessés et deux morts.

Parmi les victimes, une fillette de 13 ans tuée hier et un soldat britannique abattu près des ruines d'un pub de Ballymurphy qui a sauté samedi. Cette explosion avait déclenché le carnage de fin de semaine. Autres victimes, un barman de ce pub, deux catholiques et deux protestants... Cela fait 329 tués depuis le début des troubles.

La progression des parachutistes a été marquée par des tirs effectués contre eux par des gens de l'IRA et des extrémistes protestants.

Hier également, les extrémistes protestants ont imité l'IRA en barricadant le quartier de Woodvale, protestant.

Ils ont cependant annoncé qu'ils déferaient leurs barricades quelques heures après, quitte à recommencer régulièrement pendant cinq semaines si l'armée ne nettoyait pas les bastions de l'IRA.

Les fusillades dont les parachutistes ont voulu empêcher la continuation avaient commencé, pour la première fois dans ce conflit, en plein jour, après qu'une voiture piégée eut sauté près d'un pub du quartier de Ballymurphy. Alors que les gens de ce quartier catholique se précipitaient au secours des dizaines de blessés, on tira sur eux du haut d'un complexe domiciliaire situé dans un quartier protestant voisin. Des hommes de l'IRA intervinrent, puis l'armée, et six personnes furent blessées pendant la bataille qui s'ensuivit. Celle-ci se propagea rapidement et continua des heures durant. Quelque 400 coups de feu avaient été tirés la première heure.

A Londonderry, dans le quartier du Bogside, un jeune homme de 19 ans a été tué, et un autre blessé, samedi lors de fusillades entre catholiques et militaires.

Enfin, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a déclaré samedi que tant un retrait total des forces britanniques d'Irlande du Nord qu'une politique uniquement fondée sur des mesures militaires, feraient un désastre.

L'agitation étudiante cause une grave crise à Madagascar

téléphoto PA

La reine Elizabeth et le président Georges Pompidou se tiennent à l'attention pendant qu'une fanfare joue les hymnes nationaux britanniques et français à l'aéroport d'Orly. La souveraine de Grande-Bretagne commençait aujourd'hui une visite officielle de cinq jours en France.

TANANARIVE, Madagascar (AFP-PA) — L'hôtel de ville de Tananarive est, depuis le début de l'après-midi, la proie des flammes. 50,000 manifestants massés autour de l'édifice empêchaient les voitures des pompiers de se rendre sur les lieux, mais des militaires malgaches ont finalement réussi à libérer un passage pour les sapeurs. On craint toutefois que leur intervention ne soit inutile, l'incendie embrasant tout le bâtiment.

Hier, l'hôtel de ville avait déjà été la cible des manifestants qui y avaient déclenché un début d'incendie mais les flammes avaient été rapidement maîtrisées.

Cet incident survient après une brève accalmie qui avait suivi un week-end sanglant au cours duquel 15 personnes avaient perdu la vie et plus de 150 avaient été blessées.

Exigences des étudiants

La violence, la pire à secouer l'Etat malgache depuis son accession à l'indépendance en 1969, a été déclenchée par les étudiants qui réclament du gouvernement Tsiranana des réformes dans le secteur de l'enseignement et de la culture, la démission du ministre responsable de ces deux disciplines et, en premier lieu, la levée de l'exil imposé à un groupe d'étudiants de la capitale malgache.

Le président Tsiranana s'est plié à ces exigences, avant déjà remplacé le ministre "controversé" et pris les mesures pour ramener des étudiants "exilés" de Nosy Lava.

Le chef de l'Etat, dans une déclaration diffusée par Radio-Tananarive, s'est également engagé à recevoir une délégation d'étudiants et à recevoir toute suggestion susceptible de ramener le calme dans le pays.

En début de matinée, des dizaines de milliers de manifestants, tant étudiants que travailleurs, répondant à l'invitation des syndicats, convergeaient vers l'avenue de l'Indépendance, le palais présidentiel où siégeait le conseil des ministres, ainsi qu'aux alentours de l'hôtel de ville et du lycée Jules-Ferry.

On signalait également l'arrivée de blindés, venant de Fort Duchesne, en banlieue de la capitale.

Les Sud-Vietnamiens reprennent Bastogne

SAIGON (AFP) — Les forces sud-vietnamiennes ont repris, aujourd'hui, la base Bastogne, à 12 milles au sud-ouest de Hué.

Cette base, un des éléments de la défense du flanc ouest de l'ancienne capitale impériale, avait été abandonnée par les forces gouvernementales le 28 avril dernier, sous la pression des forces nord-vietnamiennes.

La reprise de Bastogne, a précisé un porte-parole militaire sud-vietnamien, s'est effectuée sans combats.

La position, située en bordure d'une route qui relie Hué à la partie méridionale de la vallée d'A Shau, un des plus importants "sanctuaires" nord-vietnamiens sur le front nord, a été réoccupée par plusieurs unités de la première division sud-vietnamienne, opérant à partir de la base voisine de Birmingham, à trois milles à l'ouest.

Leur progression, qui avait été précédée de bombardements de B52 et appuyée par les tirs de l'artillerie lourde, a été marquée par quelques accrochages.

La reprise de Bastogne permet ainsi aux forces gouvernementales d'élargir le périmètre de défense de Hué et de réduire la menace qui pesait sur l'ancienne capitale impériale.

Elle survient deux jours après une rapide opération des fusiliers marins sud-vietnamiens contre les positions nord-vietnamiennes à 24 milles au nord-ouest de Hué. Trois bataillons de "marines", dont deux héliportés, avaient pénétré de six milles à l'intérieur des lignes nord-vietnamiennes, et s'étaient ensuite repliés sur la rivière My Chanh, qui constitue actuellement la ligne de front.

Cette opération avait pour but de détruire le potentiel ennemi le long de la route numéro un.

D'autre part, dans la région des hauts plateaux, un nouvel accrochage a éclaté, aujourd'hui, sur le périmètre de défense de Kontum. Vingt-trois adversaires ont été tués, sans pertes du côté gouvernemental, a indiqué le porte-parole.

A Saigon, l'Assemblée nationale a accordé, hier, les pleins pouvoirs, pour une période de six mois, au président Nguyen Van Thieu. Le vote a été de 68 voix contre 62. Le Sénat sera appelé à se prononcer à son tour sur cette mesure, en fin de semaine.

Dans la capitale sud-vietnamienne, le commandement américain a fourni quelques précisions sur les combats de la semaine dernière. De mercredi à vendredi, sept chasseurs-bombardiers ont été "perdus" au-dessus du Nord-Vietnam et 12 des 14 aviateurs sont portés disparus.

Au cours des raids aériens sur le Nord, les Américains affirment qu'ils ont coupé deux lignes de chemin de fer reliant Hanoï à la Chine.

Dans la troisième région militaire, Saigon et les provinces périphériques, de violents combats se sont déroulés, hier, à moins de 30 milles au nord-ouest de la capitale, à proximité de la route Saigon-Phnom Penh.

Moscou attend toujours Nixon

MOSCOU (PA-AFP) — Pour la première fois depuis le blocus du Nord-Vietnam, la presse soviétique a publié, aujourd'hui, des nouvelles relatives à la visite prochaine du président Nixon. L'agence Tass a transmis des dépêches, en provenance de Londres et de New York, signalant que les préparatifs de la visite se poursuivent.

A Moscou, les correspondants étrangers ont assisté, aujourd'hui, au déploiement d'un dispositif de sécurité exceptionnel entre l'aéroport de Vnoukouvo et le Kremlin. Il s'agit, pense-t-on, d'un exercice en vue de mettre au point la surveillance qui sera exercée sur le même parcours pour l'arrivée du président Nixon. Les journalistes n'avaient pas vu pareil déploiement depuis l'arrivée du général de Gaulle à Moscou en juin 1966.

La visite d'Elizabeth consacre les "retrouvailles" franco-britanniques

PARIS (AFP, PA) — Les Parisiens ont fait aujourd'hui un accueil chaleureux à la reine Elizabeth II, de Grande-Bretagne, et au prince Philip, qui sont depuis midi, et pour cinq jours, les hôtes officiels de la France.

A Orly, dans son allocution de bienvenue, le président Pompidou a qualifié de "particulièrement opportune la visite royale puisque, a-t-il dit, elle se situe au moment où la Grande-Bretagne s'apprête à nous rejoindre au sein des communautés européennes pour travailler, avec nous et avec d'autres, à donner à l'Europe la cohésion et la personnalité qui seules peuvent lui rendre sa place dans le monde".

"Je forme le voeu, a répondu en français la souveraine, que notre voyage aide, autant qu'il se peut, à souligner la prospérité de nos deux peuples et pour le plein accomplissement de leur destin au service de l'Europe, et, par-delà l'Europe, au service de l'univers."

Tout au long de l'avenue des Champs-Elysées, dans laquelle Sa Majesté a ensuite défilé, des drapeaux anglais et français symbolisaient cette nouvelle entente cordiale. Les journaux de Paris ont souhaité la bienvenue en anglais aux visiteurs, qui logeront au Grand Trianon de Versailles.

C'est la deuxième fois au cours de son règne, ce qui est sans précédent dans les annales de la Couronne, que la reine rend visite au même pays étranger. Ces "retrouvailles" font suiteaux entretiens de MM. Heath et Pompidou en mai 1971 et en mars, cette année.

Par ailleurs, cette visite marque, selon l'expression de M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères, une volonté commune d'aborder "sur la même longueur d'onde" les prochaines étapes de la construction de l'Europe.

La souveraine et son époux se rendront également dans plusieurs autres villes de France durant leur séjour. Au Grand Trianon, dont le général de Gaulle avait ordonné la restauration il y a dix ans, les distingués hôtes retrouveront la splendeur de Louis XIV, le Roi Soleil. Le général s'y est entretenu avec M. Nixon en 1969 et avec M. Harold Wilson en 1966, alors que celui-ci dirigeait le gouvernement britannique.

Le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home, aura, mardi, des entretiens avec son homologue français. Au nombre des questions discutées, figureront vraisemblablement la préparation de la conférence au sommet de l'Europe élargie qui doit se tenir en octobre prochain à Paris, de même que l'évolution de la situation au Vietnam à une semaine de la visite du président Nixon en Union soviétique.

Ce soir, après un grand dîner offert au Trianon par le président et Mme Pompidou, suivi d'un spectacle de ballet, une grande réception réunira près de deux mille invités dans les appartements du château de Versailles.

Remaniement mineur du cabinet en France

PARIS (AFP) — Un remaniement mineur du gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas a été rendu public aujourd'hui par un communiqué de la présidence de la république. Ce remaniement intéresse trois postes de secrétaires d'Etat. Il met fin aux fonction de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat à l'Emploi, au Travail et à la Population. Il crée le poste de secrétaire d'Etat à la Participation et à l'Intéressement et le confie à M. Léo Hamon, ancien porte-parole du gouvernement. Le poste de porte-parole du gouvernement avec le titre de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre est désormais confié à M. Jean-Philippe Lecat, 37 ans, l'un des plus jeunes députés gaullistes de l'assemblée, ancien membre du cabinet de M. Georges Pompidou lorsqu'il était premier ministre.

Ce remaniement, le troisième depuis la formation du ministère Chaban-Delmas en juin 1969, est plus politique que les précédents qui avaient eu pour origine le décès de titulaires de postes ministériels. Le président de la république, qui a pris une part importante dans les décisions annoncées aujourd'hui, a, depuis plusieurs jours, selon son entourage, considéré comme nécessaire de demander à son premier ministre de manifester plus d'autorité et de rigueur dans les affaires de l'Etat.

Cette remise en ordre — qui pourrait comporter prochainement l'exclusion du groupe gaulliste du député André Rives Henrys — suffira-t-elle à la confiance entre le premier ministre et sa majorité parlementaire? Sera-t-elle jugée suffisante par le président de la République pour maintenir le premier ministre à son poste? La réponse à ces deux questions devrait intervenir dans les jours qui viennent. La semaine prochaine, M. Jacques Chaban-Delmas posera la question de confiance à l'issue d'un débat de politique générale qui pourrait être pour lui selon certains membres de l'UDR, l'"heure de vérité".

Nouveau premier ministre désigné en Turquie

ANKARA (UPI) — Dans le but d'essayer de dénouer la crise gouvernementale turque, le président M. Cevdet Sunay a demandé ce matin au premier ministre par intérim, M. Ferit Melen, de tenter de former un gouvernement.

M. Melen, qui était titulaire du portefeuille de la Défense nationale dans le gouvernement démissionnaire, a annoncé la décision du président Sunay, après un entretien d'une heure avec le chef de l'Etat turc.

Des milliers de Japonais protestent contre le retour "partiel" d'Okinawa

TOKYO (PA-Reuter-AFP) — Les Etats-Unis ont rendu au Japon, aujourd'hui, Okinawa de même que les 72 autres iles de l'archipel des Ryukyu mais des manifestations ont éclaté en divers points du territoire japonais pour protester contre le maintien de 42,000 militaires américains dans les bases d'Okinawa.

Selon la police, environ 200,000 personnes participent aux défilés de protestation. A Tokyo, où s'est déroulée la cérémonie de restitution, plus de 33,000 manifestants ont marché devant l'ambassade des Etats-Unis, réclamant le retrait des Américains non seulement d'Okinawa, mais également du Japon et de l'Asie.

Les manifestations ont été relativement paisibles. Seulement quelques cocktails molotov ont été lancés dans une base militaire et dans un poste de police. On n'a signalé aucune victime et aucun dégât matériel.

Ere nouvelle

La proclamation du transfert a été lue par le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro T. Agnew, en présence de l'empereur Hirohito, du premier ministre Eisaku Sato et de plusieurs autres dirigeants japonais.

La cérémonie, marquant la fin de 27 ans de domination américaine sur l'archipel des Ryukyu, a été boycottée par les membres du parti socialiste ainsi que par les députés qui représenteront le nouvel Etat d'Okinawa au Parlement japonais.

M. Agnew a affirmé que la remise d'Okinawa "résoud le dernier problème important résultant de la guerre" et inaugure une ère nouvelle.

Les soldats américains s'étaient emparés d'Okinawa au cours d'une bataille qui, du 12 mars au 2 juillet 1945, avait coûté la vie à 110,000 militaires japonais et à 13,000 Américains.

Armes nucléaires

La restitution d'Okinawa et des autres iles de l'archipel ne règle pas tout. Des groupes d'opposition craignent que les Etats-Unis ne se servent des bases qu'ils conservent pour lancer des attaques aériennes sur le Vietnam et pour continuer à entreposer des armes nucléaires.

Le secrétaire d'Etat Américain, M. William Rogers, a déclaré dans un communiqué que "les assurances fournies par les Etats-Unis concernant les armes nucléaires stockées à Okinawa ont été pleinement respectées . . ." Les partis d'opposition jugent que cette déclaration n'est pas suffisamment claire. Pour sa part, le gouvernement japonais estime que ce communiqué indique que les armes nucléaires américaines ont été retirées de l'île.

Par suite de la remise d'Okinawa, dont l'activité économique était reliée dans la proportion de 74 pour cent à la présence américaine, le gouvernement japonais craint maintenant une migration massive qui aggraverait la situation dans l'île, l'une des régions les plus défavorisées du Japon.

LYCÉE MONT-ROYAL

(Institut Alie)

ÉCOLE SECONDAIRE
RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC
PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Directeur général: Robert Prévost

Enseignement personnalisé

Insistance sur le recyclage

Sec. I à V
Cours menant au C.E.G.E.P.

Sec. IV et V Commercial
Options: Sténo-dactylo
Secrétariat légal

POUR INSCRIPTIONS:
Michel Chouinard
Directeur des services pédagogiques

Lycée Mont-Royal
4364, rue Saint-Denis, Montréal 131
845-9145

VISITEZ NOTRE USINE
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

PORTES ET FENÊTRES
EN ALUMINIUM

Auvents en fibre de verre

APPELEZ
322-7602
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Le samedi jusqu'à 1 h. Service téléphonique 24 heures par jour.

Fenêtre panoramique à 3 lumières

Revêtement Alcan

Contre-fenêtre 3 rainures guillotine

LIVRAISON RAPIDE
Garantie écrite du manufacturier
Estimation gratuite

Fenêtre panoramique à 2 lumières

ARCON CANADA
Division de A.B.P. Service Ltée
11996, rue ALBERT-HUDON — Montréal-Nord
Bureau à Sorel: 101, rue Charlotte
Pour renseignements: 742-4232

Revêtement mural en aluminium ainsi que les corniches.

iw.h.perron

Qui a besoin de pommes piquées?

Employez
KOLO FRUIT

Un produit supérieur sous forme de poudre mouillable ne contenant **pas de D.D.T.**
Concentré — ½ livre donne 10 gallons

- Tue les insectes
- Contrôle les maladies
- Sans danger

½ livre $1.79 1 livre $2.98

Notre personnel qualifié peut vous aider à résoudre vos problèmes de jardinage

iw.h.perron
515, boul. Labelle, Chomedey
½ mille au nord du pont de Cartierville
Vaste terrain de stationnement gratuit
332-3610
CHARGEX

POUR CHANGER OU ANNULER VOTRE ANNONCE COMPOSEZ 874-7205

940 Autos à vendre

PONTIAC 1970, tous servos, automatique, très propre, sacrifierais $1550, 721-1565.

PONTIAC 64 Informations, 632-2633.

PONTIAC Parisienne, radio, 1965, $375, 273-9424, soir après 8 p.m., matin avant 9:30 a.m.

PONTIAC 1967, bonne condition, $750., après 6 h., 748-8405.

PONTIAC 64, Laurentian, 8 cylindres, automatique, radio, tout équipée, bonne condition, $275. 272-8506.

PONTIAC Parisienne, 1967, automatique, 8 cylindres, équipée, très propre, 382-1461.

PONTIAC 1969, V-8, radio, $1,250, comme neuve, termes possibles, $52 mois, 387-0494 vendeur en gros.

PONTIAC 1967, ENTIEREMENT EQUIPEE. 735-3044.

PONTIAC 1968, Stratochief, 4 portes, Sedan, tout servo, 29,000 milles, comme neuf, 678-0220, I.A.D.A.

RAMBLER 19 2, état de marche, vendrais pour pièces si désiré, 255-8049, (vendeur).

RAMBLER 1965, Ambassador, 2 portes, "hardtop", V8 automatique, servo-direction, servofreins, radio AM-FM, 56,000 milles, mécanique, carosserie, pneus en bon état, $575, propriétaire, 725-9268.

RAMBLER 1967, automatique, radio, $50 comptant, $12 par semaine. Concessionnaire, 769-4545.

RAMBLER Classic, 770, 1965, V-8, automatique, radio, 2 portes, hardtop, bas millage, excellente condition, pas de rouille, $350. 272-8932.

RAMBLER Américaine, 1966, 51,000 milles, prix $450. Pour informations, 256-5807.

REBEL 1968 automatique, 6 cylindres, 4 portes, radio. 661-4914.

RENAULT 1969 R-16GL, verte, cuirette, tout équipée, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1971 R16-GL, bronze, cuirette, vrale aubaine, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1971 R12-TL, verte, cuirette, parfait état, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1969 R10, automatique, rouge, équipée, avec garantie, 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT-10 70, A.M-FM, pneus neufs, parfaite condition, 38,000 milles, meilleure offre acceptée. 323-6122.

RENAULT 1971, 4 vitesses, radio am-fm, defrost arrière, parfaite condition, 342-5894.

RENAULT 1969, R-10, radio, 4 vitesses, $775, $25 comptant, $33 mois, 387-0494 vendeur en gros.

RENAULT 12TL, 1972, sièges baquets, roues sport, type compétition, moteur 1600 c.c., pneus à carcasse radiale, 4 saisons, seulement 2,900 milles.
CENTRE DE REPRISE
RENAULT JEAN-TALON
4950 OUEST, JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 1963 à 1972, tous modèles, automatique, standard. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT 16GL, 1969, sièges baquets, intérieur cuirette, garantie 100%, financement à taux bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 12 TL, 1971, sièges baquets, inclinables, conditions de voiture neuve, vendue avec garantie, échange accepté, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 10, 1968, freins à disques aux 4 roues, condition exceptionnelle, garantie mécanique 100%, aucun comptant, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 16, TS, 1970, verte, entièrement équipé, 24,000 milles, condition parfaite, 336-8179.

RENAULT-16, pièces détachées, bon prix, particulier, 387-7257.

RENAULT-8, 1971, standard, $1,100. 670-5881.

RENAULT 8, 1968, bonne mécanique, $175. 464-9853.

RENAULT 8, 1970, 48,000 milles, $650, 649-1653.

RENAULT 12TL 1972, voiture de démonstration, financement facile. Concessionnaire, 769-4545.

RENAULT 12, station wagon, vert foncé, comme neuve, 4,000 milles, doit vendre cause départ. Inter: 1-797-3470.

RENAULT 10, 1971, excellente condition, bas millage, radio am-fm, pneus Michelin, bon prix, 389-4859, soir.

RENAULT 1971, R-16, radio am-fm, pneus Michelin, verte foncé, intérieur cuir noir, 11,000 milles, 842-3081 membre IADA.

RENAULT 12, TL, 1971, manuelle, garantie, 669-1216.

RENAULT R-12, 1971, excessivement propre, radio am-fm, 17,000 milles, 2e voiture, rouge/intérieur noir, $1,600. 933-5147 membre IADA.

STATION-WAGON, Plymouth, Belvedère, 6 cylindres, 1968, très bonne condition mécanique, $600 comptant. 279-0764.

STATION-WAGON Plymouth 1968, tout équipée, très bon ordre, 254-3861, après 5 h. soir, 681-8483.

STATION-WAGON 1969 Dodge Monaco, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, $200 comptant ou échange accepté. Balance de 36 mois. Concessionnaire, 769-4545.

940 Autos à vendre

STATION WAGON FORD 1971, 11,500 milles, tout équipée, particulier, 334-7747.

STATION-WAGON, Vista cruiser, 1969, tout équipée, V-8, servo-freins, direction, radio, 21,000 milles, comme neuf, utilisé comme 2e voiture. 331-7092. IADA.

STATION WAGON, Ford 1969, 8, automatique, servo-direction, freins, très propre, $1700. 729-4114 marchand.

SUNBEAM Arrow 1968, 4 portes, $575. 256-5815.

THUNDERBIRD hardtop, 1967, tout équipée, 55,000 milles, sacrifiera $1350. 324-6141.

T-BIRD 1970 complètement équipée, incluant air conditionné, très bas millage, aussi Thunderbird 1967 et 1968. Ne pas manquer ces réelles aubaines. Appeler 935-7401, concessionnaire M.B.

THUNDERBIRD Landau 1969, 29,000 milles, intérieur cuir véritable $2,900. 334-7054.

THUNDERBIRD 1968, hardtop, Landau, tout servo, stéréo tape, 25,000 milles, dame, $2,175. 735-4958.

TOYOTA Corona 1969, 30,000 milles automatique, radio, après 4 h., 667-4254.

TOYOTA 1968, Corolla, station wagon, 12,000 milles, vrai millage, voiture comme neuve, 849-2921 membre IADA.

TOYOTA Corolla 1969, tout équipée, 4 vitesses, $950. 331-0247.

TOYOTA Corolla 1200, 1970, 23,000 milles; radio, 4 vitesses, comme neuve, aubaine. Seulement $1,100. 453-7101.

TOYOTA Corolla 71, excellente condition, propre, bas millage, radio, 728-4669.

TOYOTA CROWN, 69
4 portes, 6 cylindres, automatique, très propre, 674-3778.

TOYOTA Sprinter 1969, 4 vitesses plancher, sièges baquets, mécanisme excellent, intérieur propre, peinture neuve, 376-7363.

TOYOTA Corona, 1968, 1900CC, bon état, valeur $1,100, meilleure offre. M. Dejou, 526-4948. Soir: 351-6268.

TOYOTA 1971 Corona. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

TOYOTA, Sprinter, 1970, standard, 645-6517.

T.R.4, 1964, meilleure offre, soir: 352-3322.

TRIUMPH 70, 20,000 milles, très bonne condition, $1,300. Soir: 523-1283.

TRIUMPH GT-6 avec stebro, 4 Michelin x et 4 pneus d'hiver. Excellente condition, $1,400 ou meilleure offre. Après 6:00 P.M. 674-9600.

TRIUMPH Spite Fire, 1970, vert foncé, 16,000 milles, parfait état, appeler 336-2317 en tout temps.

VALIANT 65, 4 portes, 6 cylindres, automatique, 38,000 milles, stéréo-cassette $650. 665-3421.

VALIANT 1966, 6, standard, isolée, Ziebart, différentiel double traction, $725. 729-4114, marchand.

VAUXHALL Viva 1968, standard, 22,000 milles, dame, excellente condition, 387-6869.

VEGA fastback 1971, 7,500 milles, tout équipée, 256-6051.

VEGA 1971 2 portes, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

VEGA GT, 1972, tout équipée, standard, après 6 h. 366-4914.

VOLKSWAGEN 1967, 1,200, fastback, 48,000 milles, meilleure offre. 727-9754.

VOLKSWAGEN, station, 1967, standard, bon état, aubaine, 487-3609.

VOLKSWAGEN 1965, Coccinelle, bons pneus, moteur et transmission comme neufs, bon état, sacrifice: $285. 279-2921.

VOLVO, modèle 1225, 1969, très propre, radio, 722-0942.

VOITURES VOKSWAGEN 65 A 71
De tous les modèles, échange accepté, termes faciles, inf. M. Desroches.
POPULAR VOKSWAGEN
5441 ST-HUBERT 274-5471

VOLKSWAGEN FASTBACK, 1971, automatique, radio, bas millage, après 6 h. 679-2022.

VOLKSWAGEN 1969, de luxe, bas millage, radio, chaufferette à gaz, conduite par femme, en excellent état, 935-1837.

VOLKSWAGEN Karman Ghia, 1969, automatique, radio AM-FM, après 5 heures, 472-2602.

VOLKSWAGEN '68, automatique, 22,000 milles, auto de femme, après 7 h., p.m., 382-1393.

VOLKSWAGEN 70, 1600 cc, 25,000 milles, bon état, $1,250. 389-5367.

VOLKSWAGEN Karman Ghia 1969, modèle coupé. $1,600; prix ferme. 744-6536.

VOLKSWAGEN 1967, 1500 De Luxe, parfaite condition, tout équipé, radio, chaufferette à gaz, mécanique A-1, bas millage, $475, pour échanger, 272-8506.

VOLVO 142-S, 1968, blanche, radio, $1,250, cause départ, 272-8302.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate. $3495. Maurice Héroux Automobiles, 766-4122.

VOLVO 1972, vous intéresse? Pour une transaction hors pair, visitez Maurice Héroux Automobiles, 4035 Bannantyne, Verdun, 766-4122.

VOLVO usagées payées le plus haut prix sur Volvo neuve 1972. Estimation gratuite. Sans obligation. 4035 Bannantyne, 766-4122.

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

1) Main de l'homme modifiée.
2) Doigts de son pied gauche indiqués.
3) Tête de l'ours modifiée sous le museau.
4) Garde-boue de la roulotte de gauche modifié.
5) Profil du chapiteau modifié à gauche.
6) Derrière l'homme, un cordage du chapiteau non indiqué.
7) Derrière le chapiteau, fronton de l'entrée moins haut.
8) Dans la roulotte de droite, fenêtre complétée en haut.

ACHETEUR POUR CHAÎNE DE MAGASINS

LaSalle requiert les services d'un acheteur avec expérience en linge de maison. Voici une occasion unique pour un candidat qualifié. Salaire a la hauteur de la compétence: toute la gamme des benefices marginaux.

Pour rendez-vous contactez:

M. GASTON HAKIM 677-6301

MANUFACTURES LaSALLE LTÉE

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

La Ville ouvrira des soumissions pour:

TRACTEURS TONDEUSES ACCUMULATEURS D'AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET DE TRACTEURS

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 30 mai 1972, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétariat administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montreal. Ce dépôt doit être equivalent à dix (10) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des tracteurs-tondeuses et de cinq (5) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des accumulateurs d'automobiles, de camions et de tracteurs.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 15 mai 1972, par M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515, rue Saint-Hubert, Montreal 353.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 12 mai 1972.

Le Greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

Une question de vie ou de mort

Que feriez-vous monsieur si cette scène s'animait soudainement? Oseriez-vous afronter ces beautés, ou préfériez-vous déguerpir à toute vitesse? Vous feriez bien ce que vous voulez... ou ce que votre femme ou amie voudra, mais toujours est-il qu'il s'agit d'une partie des finalistes au concours Miss USA qui se tient présentement à Dorado, à Puerto Rico, qui prennent leurs ébats sur la plage avant de se présenter devant le jury.

Rénovation de Moscou avant la visite de Nixon

MOSCOU. (AFP) — La municipalité de la ville de Moscou a commencé à mettre en application un plan d'embellissement de la capitale en vue de la visite le 22 mai prochain du président Nixon à Moscou.

Si le général de Gaulle, lors de son voyage historique en juin 1966 n'a eu droit qu'au ravalement des façades des maisons situées sur le parcours officiels et à l'aménagement improvisé de quelques terrains vagues en squares, le voyage du président des Etats-Unis a provoqué, semble-t-il, le déclenchement d'une vague de démolitions dans le cadre du "nouveau plan général de reconstruction de Moscou", entériné par les directives du 24ème congrès du PC de l'URSS qui a décidé de faire de la capitale soviétique, "une ville communiste exemplaire".

Ainsi, le côté droit de la rue "Dmitrova", où est située l'ambassade de France, et qui constitue un tronçon de la "voie triomphale" conduisant du Kremlin à l'aéroport de "Vnoukovo" où atterrira l'avion du président Nixon, tombe sous les pics des démoliseurs.

Des passants souvent mécontents ont pu à cette occasion contempler les "mini-incendies" allumés par les démolisseurs pour brûler les charpentes et les boiseries de maisons que Napoléon lui-même avait protégées de l'incendie qui détruisit Moscou en 1812.

Trois semaines avant, les bulldozers avaient détruit sous les regards désolés des passants plusieurs maisons du 18ème et 19ème siècle de la rue "Volkhonka" en face du Kremlin. Lundi, ils se sont attaqués à tout un quartier situé entre les rues "Metrostroyskaya" et "Krapotkinskaya", dont la plupart des maisons et des pavillons sont étroitement rattachés à la vie littéraire, culturelle et politique du vieux Moscou, prérévolutionnaire.

D'autres quartiers qui font le charme de la capitale, notamment par leur caractère typiquement moscovite, sont aussi menacés de démolition. Cette vague de destruction commencée déjà sous Kaganovitch en 1935, continuée par Nikita Krouchtchev à la fin des années 50, qui raya de la carte tout le quartier de l'"Arbat" pour le transformer selon les Moscovites en site américano-cubain du style des années 30, ne laisse évidemment pas les Moscovites indifférents.

(Ce même Kaganovitch, pris à partie par un amoureux du vieux Moscou, que scandalisait la destruction avant la guerre de quartiers historiques de Moscou datant de l'Empire, s'était écrié: Ce n'est pas de l'Empire, c'est du vampire").

Protestations

La "Société pour la sauvegarde des monuments historiques et architecturaux" ne s'est pas encore prononcé officiellement. Elle groupe cependant un grand nombre de personnalités influentes du monde des lettres et des arts. Mais on croit savoir qu'une campagne pour faire arrêter le plan "Possokhine", architecte en chef de la ville de Moscou, et principal responsable de la "destruction" du vieux Moscou est sur le point de naitre. Pour l'instant, les défenseurs de monuments historiques ont déjà remporté une victoire: ils ont sauvé de la démolition une maison située au numéro "3" de la rue "Kropotkinskaya", construite au 17ème siècle.

Selon ces derniers, il reste encore à sauver de la démolition plusieurs centaines de maisons dont un grand nombre auraient été classées monument historique par Lénine lui-même.

La polémique entre les défenseurs du vieux Moscou et les modernistes partisans du plan de reconstruction générale de la capitale adopté le 13 juin 1971 par le conseil municipal de Moscou, et dont le responsable est M. Mikhail Possikhine, ne fait, semble-t-il, que commencer.

SOUTH SHORE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD

Avis aux parents

Inscription annuelle des élèves

Selon les lois et règlements en vigueur dans la province de Québec, la Commission scolaire régionale doit remettre à tous les élèves qui fréquentent ses écoles des formules d'inscription émises par le Ministère de l'éducation. Les élèves recevront ces formules au cours de la semaine du 15 mai 1972, et devront les retourner à l'école, dûment remplies et signées, le 19 mai 1972 au plus tard.

Inscription des enfants à la maternelle

L'inscription à la maternelle pour l'année scolaire 1972-73 aura lieu le mercredi 17 mai 1972, de 9 h 00 à 15 h 00, dans toutes les écoles primaires de la Commission régionale.

Les enfants devront avoir 5 ans révolus avant le 1er octobre 1972.

Les parents sont priés de présenter, au moment de l'inscription, le certificat de naissance de leur enfant.

Le certificat de vaccination devra être présenté avant la date de la rentrée scolaire.

John Rowley
Directeur-général

AVIS PUBLIC

"AU SUJET d'une demande presentee par Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, Québec, a la Commission canadienne des transports en vertu de l'alinéa (x) de l'article 11 de la Loi sur le dimanche.

Par ordre de la Commission canadienne des transports, Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, Quebec, donne par les présentes avis qu'elle demande a la Commission canadienne des transports, conformement a l'alinea (x) de l'article 11 de la Loi sur le dimanche, S.R., c.171, art. 1, la permission d'assurer le Jour du Seigneur, un service ininterrompu de transport de papier journal, par camion, entre son usine située à Bromptonville, P.Q. et la frontiere entre le Canada et les Etats-Unis. Il est entendu que les camions circuleraient de Bromptonville, P.Q., 40 milles au sud de la frontiere des Etats-Unis, sur les routes de la province de Quebec 5-1 et 55.

Toute personne intéressée à une requête à laquelle elle n'est pas partie peut cependant intervenir en vue d'appuyer cette requête, de s'y opposer ou de la faire modifier.

Tout intervenant doit expedier par la poste ou remettre au Secrétaire de la Commission canadienne des transports, au 275, rue Slater, Ottawa, le ou avant le 5 juin 1972, une declaration écrite dans laquelle il expose ses intérêts et donne son approbation de la requête, ou son approbation à celle-ci, ou encore les modifications qu'il desire y voir apporter; il doit y joindre tout document susceptible d'aider à la compréhension de l'intervention ou de l'appuyer et faire tenir copie de son intervention et des documents au requérant ou a son procureur.

L'intervenant doit remettre au Secrétaire de la Commission canadienne des transports une déclaration assermentée comme preuve de signification de son intervention à la requerante ou à son procureur. Cette déclaration doit être déposee immédiatement après la signification de l'intervention.

Ce 15ème jour de mai 1972."

KRUGER PULP AND PAPER LIMITED
Par son procureur
JAMES A. ROBB

Stikeman, Elliott, Tamaki,
Mercier & Robb, Barristers & Sollicitors,
Edifice Canadian Imperial Bank of Commerce,
1155, boulevard Dorchester ouest,
Montréal 102, Québec.

Transports Canada Transport Canada

PROJET DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

appel d'offres

Projet no. 600-215 — Essouchement et défrichement, aire de stationnement des avions #1 et zones connexes.

Sur l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETEES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

BUREAU DES APPELS D'OFFRES,
BUREAU D'AMENAGEMENT DU NOUVEL
AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL,
3ème AILE, 3ème ETAGE,
EDIFICE DU PORT DE MONTREAL,
CITE DU HAVRE, MONTREAL 103, QUE.

seront reçues jusqu'à 15 h 00 (heure de Montréal),

MERCREDI, LE 24 MAI 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent-être obtenus par les concessionnaires à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de $50.00 au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un delai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions. Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-6824.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur délégué.

CITÉ DE LASALLE SOUMISSIONS

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 1.30 heures p.m., le 6 juin 1972, à l'hôtel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la premiere assemblée du Conseil qui suivra cette date, laquelle assemblee sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnee.

Ces soumissions sont pour la fourniture d'une auto sous-compact.

Toute soumission devra être accompagnee d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme equivalente à 10% du total de la soumission presentee.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites que l'on pourra se procurer à compter du 15 mai 1972, au bureau du gérant et ingénieur en chef de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUÈRE
greffier

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY ET COMMISSION SCOLAIRE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Demande de soumission

PROJET No 107-1:
C.S.S.V.
Armoire-vestiaire en acier 10-03 chaises 12-20

PROJET No 106-3:
C.S.R.S.
Armoire-vestiaire en acier 10-04 et 10-06, chaises 12-20, et tabourets 56-01

DATE LIMITE: Le 29 mai 1972 à 2 p.m. (Heure qui prevaut à l'ouverture des soumissions)

LIEU: 47, rue Perreault, Valleyfield, Québec

Chaque soumissionnaire présentera son offre sur le bordereau pour soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Salaberry et par la Commission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield en y joignant:

a) Un chèque ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant de son offre:

b) Un cheque de $10 par projet sera exigé pour obtenir les plans. Ce cheque sera remis uniquement à ceux qui presenteront des soumissions avant la date limite prevue pour ce projet. Ces chèques visés seront faits soit: à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Salaberry ou de la Commission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield et tirés au nom d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de lundi, le 15 mai 1972, auprès de M. Raymond Bienvenu, Directeur des Services de l'Equipement, 47 Perreault, Valleyfield, numéro de telephone 371-2003 poste 234. (Heures de bureau: 9 a.m. à 5 p.m.)

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu au bureau de la Commission Scolaire Regionale Salaberry, 47 Perreault, Valleyfield, Que. le 29 mai 1972 à 2.5 p.m.

La Commission Scolaire Regionale Salaberry et la Comission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes. Elles se réservent également le droit d'accepter toute soumission en tout et en partie.

P.V. Gagne
Secretaire-Trésorier

PVG:nm
10 mai 1972
Salaberry-de-Valleyfield

PROVINCE DE QUÉBEC CITÉ DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyennete canadienne, qui sont inscrites comme proprietaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'egard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement No 1327 savoir:

Pt. des lots 995 et 996 (Zone 80)

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguere, greffier de la Cite de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cite de LaSalle, adoptée à son assemblée régulière tenue le 9 mai 1972 une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 23 mai 1972 à 8:00 heures du soir dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numéro 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblée, le reglement No 1327 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée regulière du 9 mai 1972 intitulé:

"RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 13 ET SES AMENDEMENTS ET LE REGLEMENT NUMÉRO 901 ET SES AMENDEMENTS, PLUS PARTICULIÈREMENT LA ZONE 80.

sera soumis à l'approbation desdites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la désaprobation du dit règlement.

DONNÉ À LASALLE, ce 10e jour de mai 1972.

Jacqueline Giguère
Greffier

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA DISTRICT DE MONTRÉAL

72-422P

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Directeur, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR SERVICES D'ENTRETIEN D'APPAREILS DE CHAUFFAGE POUR 2 ANS — ÉDIFICES DIVERS — RÉGION MÉTROPOLITAINE, QUÉ.".

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 24 mai 1972.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (283-6553), 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood,
Directeur,
Services Administratifs.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA DISTRICT DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Directeur, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR LAVAL, P.Q. — CENTRE DE TRAITEMENT DU COURRIER — PHASE III — AMÉNAGEMENT PAYSAGER"

seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure de Montréal), le 24 mai 1972.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (283-6553), 1631 avenue Delorimer, Montréal 133, P.Q. et on peut les consulter au bureau de poste: Laval et à l'Association des Constructeurs, 4970 Place de la Savane, Mtl, P.Q.

On se tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood,
Directeur,
Services Administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-72-10175

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 mai 1972

DÉMANTÈLEMENT DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 69 kV RIVIÈRE-DES-PRAIRIES MONTRÉAL-NORD

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se reserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE-W.E. JOHNSON

Montréal, le 2 mai 1972

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10182

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 juin 1972

Divers postes

FOURNITURE DE DISJONCTEURS
(4) - 765 kv, (2) - 362 kv,
(14) - 330 kv et (3) - 245 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le cosecrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 5 mai 1972

APPEL D'OFFRES

La municipalité scolaire de Fabreville recevra jusqu'à quatre heures trente (4:30 h), jeudi le 1er juin 1972, des soumissions sous enveloppes scellées, touchant:

Ameublement classe élémentaire
Ameublement classe maternelle

L'ouverture des soumissions se fera à cinq heures (5:00 h.) de l'après-midi, jeudi le 1er juin 1972, au 3516 rue Edgar, Fabreville, Laval.

Les soumissions doivent être faites sur les formules officielles, fournies par la municipalité scolaire de Fabreville, et accompagnées d'un chèque visé, équivalant à au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions, ainsi que cahiers des charges, à compter de huit heure trente minutes (8:30 h.) du matin, lundi le 15 mai 1972. Pour toutes informations concernant cet appel d'offres, vous n'avez qu'à communiquer avec:

Monsieur Claude Martin,
3516, rue Edgar,
Fabreville, Laval — 625-2466

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE FABREVILLE
JEAN-PAUL OUIMET,
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC CITÉ DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le reglement No 1326 savoir:

Pt. des lots 970, 971, 973 et 974 (Zone 33B)
Pt. des lots 972 et 1003 (Zone 33E)

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguere, greffier de la Cité de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cité de LaSalle, adoptée à son assemblée regulière tenue le 9 mai 1972 une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 23 mai 1972 à 7:00 heures du soir dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numero 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblee, le reglement no 1326 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée régulière du 9 mai 1972 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMÉRO 901 ET SES AMENDEMENTS, PLUS PARTICULIÈREMENT LES ZONES 33B ET 33E."

sera soumis à l'approbation desdites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation dudit règlement.

DONNÉ À LASALLE,
ce 10e jour de mai 1972.

Jacqueline Giguere
Greffier

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Chambre 236, 2e étage, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAYSAGER), BUREAU DU DISTRICT POSTAL DE L'EST, 1535 CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC, P.Q."

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 23 mai 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISÉ établi à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA, par l'entremise de notre bureau situé: Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction situés:

675 Marguerite-Bourgeois,
Québec 6 et 4970 Place de la Savane, Montréal 308,

également au bureau de poste, 300 rue St-Paul, Québec, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront presentées sur les formules fournies par le Ministere et qui seront accompagnées de garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean-Paul Thibault,
Gerant,
Services Administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACH-72-10198

pour 10h30 a.m.
heure de Montreal
mardi le 30 mai 1972

Manicouagan 3, P.Q.

FOURNITURE DE GILETS, PANTALONS ET PALETOTS IMPERMÉABLES, TISSU NYLON

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissons reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE-W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 mai 1972.

téléphoto PA

Un diagnostic 3,000 ans plus tard

M. Charles Detwilerè conservateur adjoint du musée de l'Université de Pennsylvanie, examine une momie égyptienne que sept médecins doivent autopsier demain à Philadelphie. Les praticiens espèrent ainsi déterminer les affections dont pouvait souffrir un simple citoyen comme celui-là il y a 2,500 ou 3,000 ans.

AU FIL DES MUNICIPALITÉS

par Florian BERNARD

Autoroute reliant Mont-Joli et Rimouski

Une autoroute de contournement sera construite entre Mont-Joli et Rimouski, dans le Bas Saint-Lauent. Les travaux d'environ $12 millions doivent débuter cette semaine. La route à voies multiples aura une longueur de 32 milles et sera inaugurée au printemps de 1976. Toutefois, un premier tronçon sera ouvert au public dès le printemps prochain. Les travaux sont réalisés grâce à l'entente Canada-Québec.

Travaux d'aqueduc dans Berthier

Deux municipalités du comté de Berthier se partageront une somme de $602,000 pour réaliser divers travaux d'aqueduc et d'égouts. Il s'agit de la paroisse de Saint-Cuthbert qui recevra $462,000 et de la ville de Saint-Gabriel qui aura à sa disposition une somme de $140,000. Ces deux subventions sont réparties sur une période de 10 ans.

Contrat de travail à Châteauguay-Centre

Le conseil municipal de Châteauguay-Centre a renouvelé le contrat de travail de ses employés non syndiqués. Ces contrats sont d'une durée de trois ans. Le salaire moyen des chefs de service se situe à $15,000 par année. De plus, tous les chefs de service obtiennent un mois de congé par année, plus un montant forfaitaire de $983.00. Enfin, un montant de $1,000 est versé par la ville dans le fonds de pension de chacun des chefs de service.

La sécheresse sévit à Saint-Georges

Les conseils municipaux des deux villes de Saint-Georges, dans la Beauce, ont lancé un appel à la population, l'invitant à ne pas utiliser les boyaux d'arrosage sous quelque prétexte que ce soit. En effet, déjà en début de saison, le niveau du lac Poulin, source de l'aqueduc, est extrêmement bas et les autorités craignent une disette prochaine. L'été dernier, à Saint-Georges, certains quartiers avaient été privés d'eau durant plusieurs jours.

Rénovation urbaine à Maniwaki

La ville de Maniwaki réalisera un programme de rénovation urbaine de plus de $1 million. Le programme prévoit l'acquisition et la démolition de quelque 75 maisons insalubres, de même que divers travaux municipaux pour fins résidentielles. Le gouvernement fédéral contribuera dans une proportion de 50 p.c. au coût de ces travaux.

Juge municipal à Sainte-Thérèse

Un avocat de Terrebonne, Me Jacques Hamel, vient d'être nommé juge de la cour municipale de Sainte-Thérèse. Il remplace Me Charles Cliche qui vient d'être nommé à la commission d'enquête sur le crime organisé. La cérémonie d'assermentation se déroulera au Palais de Justice de Saint-Jérôme à une date qui n'a pas encore été précisée.

Une expo-environnement dans le nord-ouest

Une exposition consacrée à l'environnement, à l'écologie du nord-ouest québécois sera ouverte au public jusqu'au 24 mai prochain, à Val d'Or. Le kiosque principal sera abrité par un dôme géodésique du style du pavillon des Etats-Unis, à Terre des Hommes. Il contiendra un choix de photographies des coins du nord-ouest de même que plusieurs spécimens de roches, de plantes, d'insectes et d'animaux.

Du camping au coeur de Longueuil

Les membres du club de camping et de caravaning de Longueuil ont décidé de transformer le centre-ville de cette municipalité en véritable centre de plein air familial durant quelques jours. Les tentes et les roulottes seront installées dans le parc Paul Pratt, situé Chemin Chambly à l'angle de Saint-Laurent, près de Normanville et Gentilly. Une cinquantaine de familles ont déjà décidé de piquer leur tente à cet endroit...

Nouvel exécutif des fonctionnaires retraités

L'Association des fonctionnaires à la retraite du Québec s'est donné un nouveau conseil d'administration. Il s'agit des postes suivants: Président, M. Georges Boulanger; vice-président, Capitaine Gérard Vallerand; secrétaire, Mlle Georgette Gagné; trésorier, Mme Berthe Perreault. Les directeurs sont MM. Ulric Jean et Jean Parrot.

DUPUIS

VEDETTES D'UN JOUR

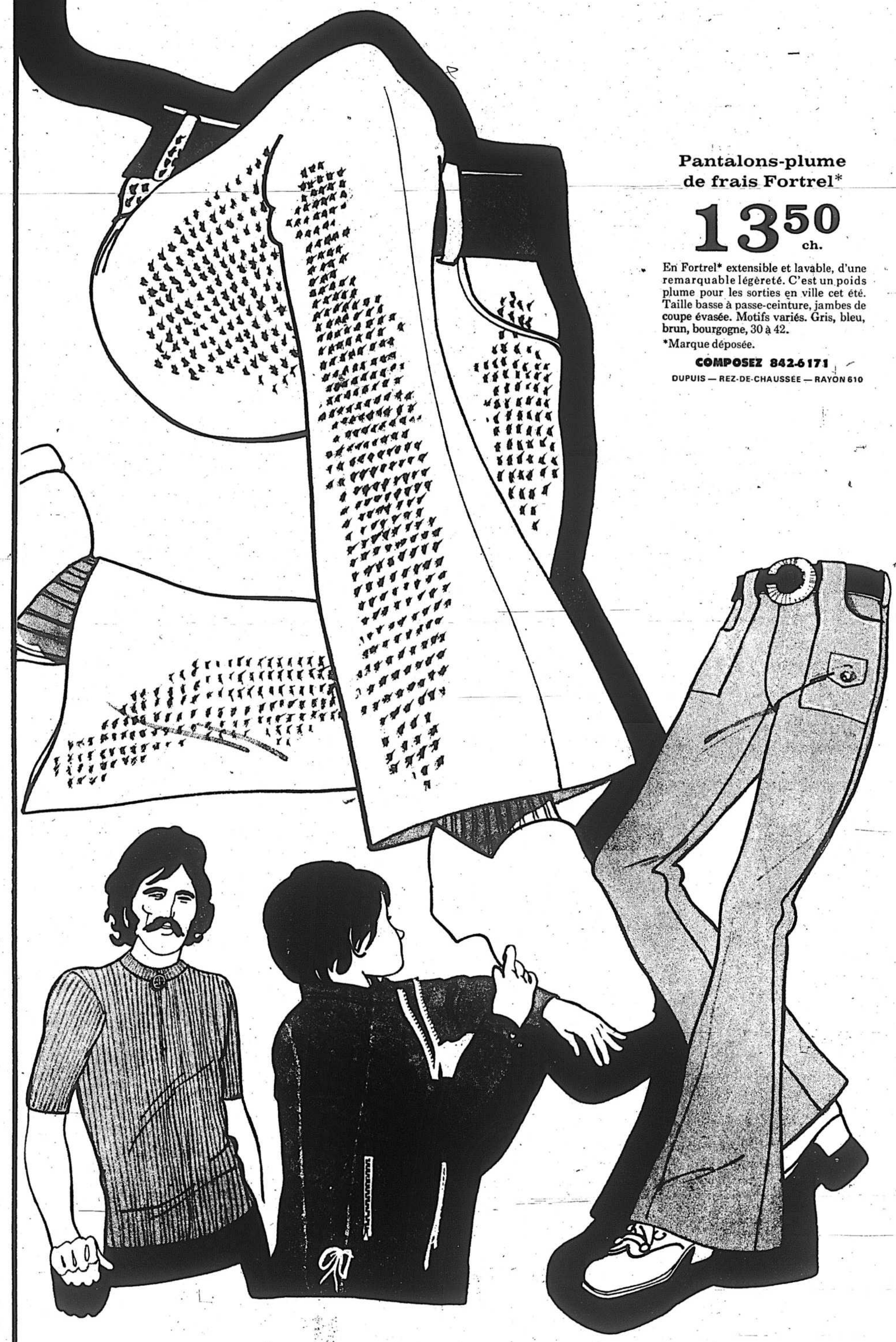

Pantalons-plume de frais Fortrel*

13.50 ch.

En Fortrel* extensible et lavable, d'une remarquable légèreté. C'est un poids plume pour les sorties en ville cet été. Taille basse à passe-ceinture, jambes de coupe évasée. Motifs variés. Gris, bleu, brun, bourgogne, 30 à 42.

*Marque déposée.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 610

Tricot lavable

Valeur de 10.00

7.59 ch.

Chandail à manches courtes, encolure ras du cou, tricot de Fortrel* côtelé à petites mailles verticales, fermeture à glissière. Lavable à la machine. Marine, ivoire, vin, beige. P.M.G.

*Marque deposee

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 620

100% nylon

Hommes **5.97 ch.**

Garçons **4.47 ch.**

Blouson léger et frais. Capuchon dissimulé dans le col par une fermeture à glissière, devant et poches de couleur contrastante blanche, poignets à boutons-pression, cordon à la taille, non doublé. Bronze, vert, blanc vin, marine. P.M.G.TG.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR-DES-ÉCONOMIES — RAYONS 1605 et 1655

Coton brossé

5.59 ch.

2 pour 11.00

Jean en nouveau tissu coton brossé, pour garçons. Deux poches safari, jambes de coupe évasée (22 pouces). Bourgogne, rouille, beige, gris, violet; 8 à 18 ans. (2e choix de couleur, s.v.p.)

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYON 660

Pourquoi pas Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

la presse

Montréal, lundi 15 mai 1972, 88e année, no 81, 68 pages, 4 cahiers

Rivières et canaux ont aussi été minés au Nord-Vietnam

WASHINGTON. (UPI, AFP, Reuter) — Un porte-parole du Pentagone a révélé aujourd'hui que les Américains ont miné certaines rivières et certains canaux du Nord-Vietnam tout comme les ports nord-vietnamiens. Cette mesure, a-t-il expliqué, a été prise pour empêcher l'acheminement de tout ravitaillement vers l'intérieur.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole, M. Jerry Friedheim, n'a pas précisé si ces mines dans les voies d'eau intérieures avaient été larguées par des avions américains en même temps qu'ils bloquaient les sept ports nord-vietnamiens il y a une semaine.

M. Friedheim a également déclaré que les principaux ponts ferroviaires sont hors d'usage au Nord-Vietnam et qu'ils seront maintenus dans cet état. "Les USA, a-t-il dit, projettent de continuer les raids sur les installations ferroviaires. Nous interdisons également les routes. Le transport de l'é-

Voir RIVIERE, page A 6

AUJOURD'HUI

● Un petit avion s'abime dans le St-Laurent

Un petit avion transportant quatre personnes est tombé dans le Saint-Laurent, en face de Verdun. Les quatre occupants sont morts. Nous voyons ici l'un des sièges de l'appareil.

page A 3

● Le Café Campus est menacé de disparaître

Le Café Campus, noyau financier des services coopératifs étudiants de l'Université de Montréal est menacé de disparition. Daniel Marsolais décrit la situation précaire dans laquelle serait placé Service Campus si le Café Campus devait être fermé.

page A 18

● *Le CTC propose l'imagination pour enrayer le chômage*

Le Congrès du travail du Canada exhorte le gouvernement fédéral à prendre des mesures économiques imaginatives pour réduire le chômage.

page A 16

● "Roma di Fellini" ravive l'intérêt à Cannes

Bien que son film soit hors compétition au Festival de Cannes, Fellini avait "sa journée" dont le clou fut la présentation de "Roma di Fellini": Le grand cinéaste italien y brosse un parallèle entre la Rome de ses vingt ans et la Rome d'aujourd'hui.

page A 20

le week-end du sportif

Page B 1
● Enfin une victoire aux dépens des Padres !
Page B 2
● La coupe Memorial aura sa niche à Cornwall
Page B 3
● Le Mexique élimine le Canada de la coupe Davis
Page B 4
● Jocelyne Bourassa termine à quatre coups du 1er rang
● Beltoise gagne le Grand Prix de Monaco sur un parcours glissant

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 20 à A 22
Bandes dessinées : B 10
Cinéma : A 22
Décès, naissances, etc. : D 19
Economie : A 10 à A 12
Etes-vous observateur ? : D 10
Horoscope : D 4
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, A 14, A 18
Loisirs et récréation : B 10
"Mot-mystère" : D 11
Mots croisés : D 7
Petites annonces : D 6 à D 18
Radio et télévision : A 22
Sports : B 1 à B 9
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 5

mini-loto
TIRAGE
VENDREDI 12 MAI
27944
21 GAGNANTS DE $5,000.
7944
168 GAGNANTS DE $500.
944
1701 GAGNANTS DE $100.

"Circonstances atténuantes" à faire valoir

Bourassa presse les chefs du Front d'en appeler

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Tout en blâmant de façon à peine voilée le juge Côté pour la façon dont il a procédé dans la condamnation des chefs syndicaux à la prison, le premier ministre Bourassa a accusé hier soir MM. Pepin, Laberge et Charbonneau de vouloir provoquer "l'anarchie" en refusant d'en appeler de leur sentence.

M. Robert Bourassa, qui répondait aux questions des journalistes au réseau de télévision TVA, a déclaré que le gouvernement avait donné une preuve de sa bonne volonté en donnant au ministre du Travail, M. Cournoyer, la charge des négociations dans la Fonction publique et qu'il était prêt à reprendre les négociations et à recevoir une contre-proposition des syndicats. Mais il a précisé qu'il n'était pas question de rappeler la loi 19, ni d'amnistier les chefs syndicaux, "ce qui constituerait une intervention du politique dans le domaine judiciaire".

L'évolution de la situation, selon le premier ministre, dépend donc maintenant des chefs des centrales: en se pourvoyant en appel de leur condamnation, ceux-ci peuvent permettre de résoudre la crise actuelle, et empêcher ainsi une grave "détérioration du climat social et économique au Québec".

Reproches implicites au juge Côté

M. Bourassa a implicitement reproché au juge Côté sa manière de procéder: après avoir tenu à préciser que "ce n'est pas moi qui ai décidé d'incarcérer les chefs syndicaux, mais la justice", il a déclarés "le jugement a été rendu relativement rapidement et, à cause des circonstances que l'on connait, les chefs syndicaux n'ont pas été entendus".

Selon le premier ministre, ce sont autant de raisons qui devraient inciter les chefs syndicaux à en appeler du jugement, et à faire valoir les "circonstances atténuantes" devant une cour supérieure.

En refusant de le faire, selon M. Bourassa, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau "font la politique du pire et veulent pousser le Québec dans l'anarchie".

Attaque contre les chefs syndicaux

Le premier ministre s'est violemment attaqué aux chefs syndicaux qui, a-t-il dit, "trompent les travailleurs" et "sont en train de faire reculer les frontières de l'irresponsabilité".

Selon M. Bourassa, les chefs syndicaux ont tenté de faire croire aux syndiqués que c'était le gouvernement qui les avait incarcérés, et d'autre part que le gouvernement voulait abolir le droit de grève.

C'est complètement faux, a-t-il dit: le bill 19 n'a fait que suspendre le droit de grève en raison de la prolon-

Voir BOURASSA, en page A 6

● Autres informations en pages A 2, 3, 6 et 14

Québec pourrait exercer des représailles contre Ottawa

Le premier ministre Bourassa a déclaré hier que son gouvernement exercera des représailles d'ordre administratif et législatif contre le gouvernement Trudeau qu'il a accusé d'afficher une attitude "nettement arrogante" à l'égard du Québec.

M. Bourassa, qui était interviewé hier soir au canal 10, a fait ces déclarations après avoir souligné qu'Ottawa "devra payer le prix de son arrogance".

Il a indiqué que la stratégie de son

Voir QUEBEC POURRAIT, en page A 6

Les incidents se multiplient à Montréal

Le calme règne en province, mais la tension monte à Montréal. Depuis ce matin, la police a été appelée à intervenir à plusieurs reprises.

Un porte-parole du bureau des relations publiques de la police de la métropole a précisé que les membres de l'escouade anti-émeute (unité-mobile) étaient appelés aux quatre coins de la ville, où des incidents étaient signalés. Heureusement, rien de sérieux ne s'est encore produit.

A l'angle du boulevard Crémazie et

Voir INCIDENTS, page A 6

Marthe Richard et Martha Adams

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Marthe Richard (à droite) s'est rendue, ce matin, au Palais de justice où elle a rencontré Martha Adams. Mme Richard, qui est arrivée de France au cours du week-end, devait comparaître au procès de Martha Adams ; elle s'était rendue célèbre en France en faisant fermer les maisons de prostitution.

Marthe Richard ne peut témoigner

Il mangeait du bouilli chez Martha

par Léopold LIZOTTE

Amenée de Paris spécialement pour témoigner au procès de Martha Adams, Mme Marthe Richard, celle qui réussit un jour à faire fermer les lupanars de la Ville Lumière, n'a pu effectivement déposer, ce matin, devant le juge Emile Trottier.

En fait, avant même que le procureur de la Couronne, Me Pierre Verdon, ne s'oppose formellement à ce témoignage, le tribunal devait poser à la vieille dame de 83 ans quelques questions précises pour s'enquérir des connaissances qu'elle pouvait avoir des faits de cette affaire.

Mais, comme elle n'avait fait que lire la preuve déjà présentée, n'avait pas connu l'accusée avant ce matin, ne s'était jamais rendue chez elle dans la période du délit qu'on lui reproche, le juge a décidé rapidement qu'elle ne pouvait rien apporter de pertinent à l'instruction.

Ce qui a évidemment fait bondir Me Auguste Choquette, qui a pris l'initiative de faire venir ce témoin de France, au cours des derniers jours.

Après l'avoir présentée comme une personnalité internationale prestigieuse, portant Croix de guerre et Légion d'honneur, il a dit qu'elle était peut-être la plus grande autorité qui soit dans le domaine de la prostitution, mondialement, et que son opinion pouvait faire pencher la balance en faveur de sa cliente.

A cela, le juge a répondu que ces opinions ne pouvaient avoir aucune portée sur les lois de notre pays, qu'il était chargé d'appuyer, et sur la jurisprudence accumulée, qu'il devait suivre.

En fin de discussion, l'ancienne membre du conseil municipal de

Voir IL MANGEAIT, page A 6

bourse: 15-15 h

Les Bourses fluctuent aujourd'hui dans des marges très étroites, tous les principaux indices ne variant que de faibles fractions, y compris les valeurs industrielles Dow-Jones. Cette tendance lourde marque la profonde indécision des investisseurs et augure mal des séances qui suivront. La situation au Vietnam continue à alimenter l'incertitude, les nouvelles militaires étant non décisives dans les deux camps. Sur nos places locales, le récent budget Turner n'a pas réussi à pousser les valeurs industrielles, le niveau atteint par leur indice étant déjà élevé et les difficultés commerciales avec les USA assombrissant l'avenir jusqu'aux élections.

Rio Algom	18	+	1
Grafton	28⅜	+	⅞
Mercantile Bank	20⅞	+	⅞
Asbestos	24	—	¾
BP Canada	15¼	—	⅝
Consumers Glass	17⅝	—	⅝
Crown Life	43	—	1
Trans-Canada Pipelines	42⅞	—	¾
Electrohome	71	+	2
Walker Canada	24	+	1⅜
Madison Square Garden	47⅛	+	⅛
CNA Financial	24⅞	+	¼

Les mouvements de débrayages se poursuivent de façon désordonnée

par Pierre VENNAT

De nombreux syndiqués continuaient, ce matin, à défier la loi 19 ou le Code du travail pour protester contre l'emprisonnement des trois chefs syndicaux mais, règle générale, le secteur privé semble avoir opéré un "repli stratégique" et repris le travail, là, où, la semaine dernière, on avait massivement débrayé.

Seul point chaud aujourd'hui, la région de Beauharnois-Valleyfield où les travailleurs ont décidé d'emboîter le pas à la contestation et, à la suite d'une assemblée tenue hier soir, ont débrayé.

Ce midi, on notait donc, dans cette région, des débrayages aux endroits suivants:

— les bureaux du gouvernement provincial dans la région (y compris les employés de la voirie);

— Hôtel-Dieu de Valleyfield, qui est occupé;

Voir DEBRAYAGE, en page A 6

météo

Généralement nuageux avec averses cet après-midi.
Demain : nuageux avec quelques averses.
Max. 70° Min. 50° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux : .02 partie par million.
Niveau tolérable : .10

la presse

MONTREAL, LUNDI 15 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 82

LIMETTE
DENIS
Claire Savoureuse
2/39¢
Téléviseur couleur - Bicyclettes
Bons d'épicerie de $1.00, regardez bien sous les capsules DENIS toutes essences
QUALITÉ DENIS

Les cols bleus ne voteront pas une seconde fois

par Lise BLAIS

Malgré la faible majorité des voix en faveur de la grève (216) et le brouhaha qui a régné au cours de l'assemblée de samedi, le président du syndicat des cols bleus de Montréal, M. Roger Lampron, a déclaré ce matin qu'il n'était pas question que le syndicat procède à un nouveau scrutin.

"En vertu de nos statuts, les membres ont 24 heures pour demander un recomptage judiciaire des votes après le déroulement du scrutin. Nous n'avons eu aucune demande en ce sens, donc le vote est régulier et la grève parfaitement légale," devait préciser le président du syndicat.

Au sujet de la panne de l'amplificateur de son qui s'est produite dans la salle au moment de la période de questions, M. Lampron est revenu à la charge ce matin en parlant de "sabotage" bien que dans le communiqué officiel émis à l'issue de l'assemblée de samedi, il n'en ait pas été question.

Selon M. Lampron, "il s'est passé quelque chose d'anormale dans l'amplificateur. Nous avons immédiatement envoyé nos électriciens pour réparer la panne, mais dès qu'ils remplaçaient un fusible, celui-ci sautait. Nos électriciens soutiennent qu'il y aurait eu un court-circuit quelque part mais ils n'ont pas réussi à le détecter. Il ne faut pas oublier que nous étions dans une salle qui appartient à la ville de Montréal."

Malgré une certaine contestation suscitée au sein même du syndicat par ce vote en faveur de la grève, le président affirme que ce matin, toutes les lignes de piquetage ont été respectées.

On sait qu'environ 35 p. cent des quelque 8,000 cols bleus de Montréal se sont prévalus de leur droit de vote samedi, 1,628 refusant les dernières offres patronales et se prononçant en faveur de la grève contre 1,412 ayant voté en faveur de l'acceptation de ces offres.

A l'heure actuelle, aucun service d'urgence n'est maintenu, sauf celui de l'eau potable.

Les usines de pompage et de filtration fonctionnent comme à l'accoutumée et les quarts de huit heures sont assurés par des équipes de relève. S'il y avait bris de pompes, le syndicat a pris les mesures nécessaires pour que les réparations se fassent immédiatement.

Par contre, les feux de circulation sont de moins en moins sychronisés et ce matin dans la métropole, le service de la police a dû recourir à des agents pour empêcher des embouteillages à différentes intersections.

La cueillette des déchets est également perturbée dans certains secteurs de la ville. Il est à noter cependant que la ville n'assure elle-même qu'environ 10 p. cent de la cueillette des déchets, le reste étant donné par contrat à l'entreprise privée.

Interrogé au sujet d'une reprise possible des négociations, le président du syndicat a déclaré ce matin que tous les contacts avec la ville sont rompus depuis vendredi, alors que les parties s'étaient rencontrées en présence des conciliateurs gouvernementaux pour tenter un rapprochement de dernière heure.

En vertu de l'article 9 du code du travail, la ville pourrait avoir recours de nouveau à la procédure d'injonction pour mettre un terme à cet arrêt de travail.

Le syndicat ne croit pas cependant que cette mesure sera de nouveau utilisée et s'attend plutôt à la menace d'une loi spéciale.

Quoiqu'il en soit, une réunion de l'exécutif du syndicat est prévue pour aujourd'hui afin de faire le point sur la situation.

De sont côté, le maire Jean Drapeau a déclaré hier qu'il trouvait regrettable que seulement 35 p. cent des cols bleus se soient prévalus de leur droit de vote. Il a dit espérer que la grève prenne fin le plus vite possible, en faisant remarquer qu'elle faisait perdre $1 million de dollars en salaire par semaine aux travailleurs de Montréal.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les recherches se sont poursuivies durant toute la soirée d e samedi et la matinée d'hier pour retrouver les corps des victimes de l'écrasement d'un Cesna près de l'île des Soeurs. En bas, à droite, on peut apercevoir la queue de l'appareil qui émerge légèrement de l'eau.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le système acoustique étant en panne, c'est la bonne vieille méthode de la pancarte qui a servi samedi matin à donner le résultat du vote de grève des cols bleus de la ville de Montréal. La pancarte des "refuse" est entre les mains du président du syndicat, M. Roger Lampron.

Quatre jeunes meurent dans l'écrasement de leur avion

Trois Montréalais et un Verdunois ont perdu la vie, samedi après-midi, quand le Cessna de location dans lequel ils voyageaient s'est écrasé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, entre l'île des Soeurs et Laprairie.

Les victimes de cette tragédie aérienne ont été identifiées comme étant : MM. Michel Doré, âgé de 21 ans, du 347, 3e Avenue, à Verdun: Jean Gagnon, 29 ans, du 954, rue Laporte; Alain David, 18 ans, du 10,207, rue Sacré-Coeur, et Serge Genovese, 25 ans, du 1258, rue Saint-André.

Les quatre hommes avaient loué l'appareil de la compagnie Métro Aviation, à Saint-Hubert, et s'étaient envolés vers 4 h. samedi après-midi. On ignore qu'elle était leur destination mais on a souligné que les victimes étaient des adeptes de la plongée sous-marine.

Une heure plus tard, soit vers 5 h., l'avion, piloté par Michel Doré, plongeait dans le fleuve. Un groupe de pêcheurs qui se trouvaient dans une embarcation près l'île aux Hérons, ont assisté impuissants au plongeon funeste.

Les pêcheurs se sont dirigés vers les lieux de l'accident et ils ont réussi à repêcher le corps de Serge Genovese qu'ils ont transporté à la Marina de Verdun.

Les recherches se sont poursuivies pour retrouver les corps des autres victimes, mais ce n'est qu'hier après-midi que deux hommes-grenouilles, MM. Roger Girouard, de Lemoyne, et Guy Tardif, de Saint-Lambert, réussissaient à dégager les corps qui étaient coincés dans le fuselage de l'avion.

Affreusement mutilés, les cadavres ont été transportés à la morgue de Montréal, pendant qu'une enquête se poursuit sur cette tragédie.

L'appareil est tombé à un endroit où il y a à peine quatre ou cinq pieds d'eau et l'on présume que les quatre victimes ont été tuées sur le coup.

D'autre part, le ministère des Transports a également amorcé son enquête et M. Don McLellan, qui a été dépêché sur les lieux, a révélé hier qu'il croyait qu'une panne de moteur serait à l'origine de la tragédie.

Contremaître froidement assassiné à Longueuil

Un contremaître d'une entreprise de construction a été tué de sept balles de revolver, tôt samedi matin, par un cagoulard qui s'était introduit dans son domicile, au 125, rue Jean-Paul Vincent, à Longueuil.

La Sûreté de Longueuil s'interroge toujours sur le mobile de l'assassinat crapuleux qui a coûté la vie à M. André Lacasse, âgé de 44 ans, qui a succombé sur les lieux à la décharge meurtrière.

M. Lacasse avait déjà été victime d'une attaque identique, en janvier dernier, alors qu'on avait fait feu à cinq reprises dans sa direction, l'atteignant trois fois. Cet attentat avait été commis sur le terrain de stationnement du centre commercial Versailles, dans l'est de la ville.

Samedi matin, vers 1 h., M. Lacasse regardait la télévision dans la cuisine, en compagnie de sa femme et de son fils de 16 ans, quand l'individu est entré dans la maison sans s'annoncer, la porte n'étant pas verrouillée.

En apercevant le gunman, Mme Lacasse et son fils se sont cachés sous la table pendant que l'assassin faisait feu à sept reprises, atteignant M. Lacasse de deux balles à la tête et de cinq autres au corps, vraisemblablement avec un revolver de calibre .32.

Le meurtrier a déguerpi aussi soudainement qu'il était venu et le fils de M. Lacasse a pu le voir monter dans une petite voiture allemande.

Les sergents-détectives Renaud Lacombe et Claude Guidi, de la Sûreté de Longueuil, se sont vu confier l'enquête sur cet assassinat.

"Satan" Dussault abattu par la police, après son évasion, à Québec

Pierre "Satan" Dussault est mort comme il a vécu: l'arme à la main. Cerné par une vingtaine de policiers de la ville de Québec, le fugitif de 19 ans a trouvé la mort dans la fusillade qui s'est engagée alors qu'il tentait de résister à son arrestation.

En dépit de son jeune âge, Dussault avait déjà connu une vie criminelle assez intense et il en était à sa troisième évasion quand il a faussé compagnie à deux agents de la Sûreté du Québec, vendredi soir dernier, leur "empruntant" leurs armes et leur voiture.

Le fuyard, qui était conduit à Québec pour subir son procès pour le meurtre de M. Gérard Bergeron, un employé d'hôtel de 64 ans, tué à coups de barre de fer, le 5 juin dernier, pour quelques malheureux dollars, purgeait déjà une peine de 20 ans de pénitencier pour vols à main armée.

Dussault devait être retrouvé samedi soir, au 8, rue Brébeuf, derrière le Château Frontenac. Les policiers qui sont entrés à l'intérieur ont été accueillis par des coups de feu tirés par Dussault qui était en compagnie d'une jeune femme.

Les policiers ont demandé du renfort et une fusillade s'ensuivit. Des gaz ont été utilisés pour tenter de déloger le gunman mais ce fut sans résultat. Dussault aurait menacé de tuer la jeune femme si on ne le laissait pas aller.

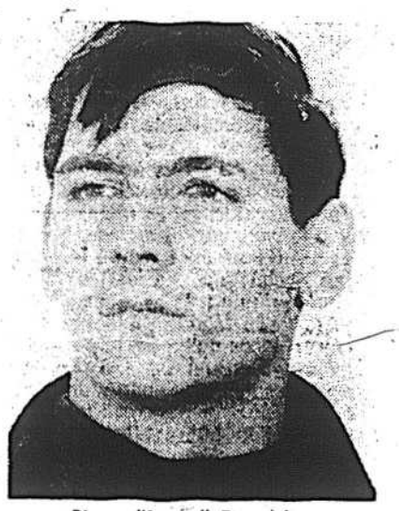

Pierre "Satan" Dussault

Finalement, c'est au moment qu'il mettait le nez à l'extérieur, par une fenêtre, pour respirer, qu'un policier l'atteignit sous l'oeil droit. La balle s'étant logée dans le cerveau, l'évadé est mort sur le coup.

La jeune femme devait sortir de l'appartement, ensanglantée. Elle a expliqué qu'elle avait été éclaboussée du sang de Dussault.

La jeune femme a été détenue pour interrogatoire puis relâchée, quelques heures plus tard, après avoir prétendu que Dussault s'était introduit de force dans son domicile.

Dussault s'était déjà évadé à deux reprises de la "prison-passoire" d'Orsainville, avant d'être finalement incarcéré au pénitencier fédéral de Sainte-Anne-des-Plaines, après avoir été condamné.

Et c'est alors qu'on le transférait à Orsainville pour la durée de son procès pour meurtre qu'il s'évadait de nouveau.

Sept ans pour homicide

Un adolescent de 17 ans, qui avait reconnu sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire, en marge de la mort d'un compagnon de 16 ans, a été condamné à deux années de pénitencier, jeudi, par le juge J.K. Hugessen, des Assises.

Ce dernier a cependant déclaré qu'il recommanderait une libération rapide du prévenu, à la Commission des libérations conditionnelles, qui sera chargée de réviser son cas, dans quelques mois.

Le principal argument de la défense, pour réclamer la clémence de la cour à l'endroit du prévenu, a été le fait qu'il aurait été sous l'effet du L.S.D., au moment du drame.

Alors que le prévenu, Gordon Ellis, avait une carabine de calibre .22 dans les mains, la victime, Donald O'Connor, lui aurait dit:

"Tu n'as pas le cran de tirer sur la gâchette."

Et . . . le coup serait parti.

À VOS PIEDS...
SOULIERS POUR HOMMES DAMES ET ENFANTS
ORDONNANCES MÉDICALES REMPLIES AVEC SOIN.
STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITÉE
G. A. Ouimet, propriétaire
1444 ouest, rue SHERBROOKE 849-5023

COLLÈGE DE ROSEMONT
CEGEP
SESSION D'ÉTÉ 1972
Le CEGEP ROSEMONT offre cet été trois sessions intensives:
2 sessions le jour Du 27 juin au 18 juillet.
Du 19 juillet au 18 aout.
1 session le soir Du 27 juin au 8 août.

COURS OFFERTS — JOUR SOIR

BIOLOGIE	301-317-401-921-931	301 317 921
CHIMIE	111-101-201 202	111-201
ECONOMIQUE	921	920
FRANCAIS	202-302-321-502	102-122-302-321
HISTOIRE	951 972	
INFORMATIQUE	201-900	900
MATHÉMATIQUES	111-101 103 105-203-307	111-101 103
PHILOSOPHIE	101-201-401	101-201
PHYSIQUE	111-101-201-202-301-302	301
PSYCHOLOGIE	101-211-901-903	900-911
SCIENCES POLITIQUES	940	
SOCIOLOGIE	962	
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	115-201	101-107 116
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	101-331	

DATE D'INSCRIPTION
Du 29 mai au 16 juin
TOUS LES NOUVEAUX DOSSIERS DOIVENT ÊTRE ENTRES POUR LE: 9 JUIN 1972.
Pour de plus amples renseignements
EDUCATION PERMANENTE
College de Rosemont
6400, 16e Avenue, Montreal (408e)
Tel.: 376-1620, poste 246

Cet été, chez Berlitz prix réduits pour étudiants et enseignants!
Pour renseignements appelez:
288-3111
Berlitz®
Cours de langues vivantes d'un océan à l'autre.
SERVICE DE TRADUCTION
2055 rue Peel 288-3111
50 Place Crémazie 387-2566

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL (ENRG)
(Succursale de la Pharmacie Montréal)
Bains de siège - Bandes herniaires - Bas élastiques - Béquilles - Cannes - Chaises roulantes - Commodes - Marchettes - Collet cervical - Traction cervicale - Support abdominal - Colostomie - Iléostomie - Mastectomie - Urinal portatif.
CORSETS: Dorso-lombaire, lombo-sacro Sacro-iliaque, Hyper-extension
Vente et location de chaises roulantes — Stationnement gratuit
La plus grande Pharmacie de détail au monde
845-7251 PHARMACIE MONTRÉAL JEAN P. DUQUET L.PH
916 922 est, rue STE-CATHERINE

La météo

Mauvais temps pour le camping !

S'il est vrai que la journée appartient à ceux qui se lèvent tôt, ceux qui se sont levés tôt hier matin ont pu au moins bénéficier de quelques heures . . . minutes plutôt d'ensoleillement. Mais par la suite . . . mais quel désastre ! Si bien que dès le début de l'après-midi d'hier, tout le monde revenait de sa petite balade dominicale. Et ça revenait dans les deux sens et c'était bloqué dans les deux sens. Rien n'allait. Pas surprenant que Michel Chartrand ait été d'une humeur massacrante . . . ce n'était pas du tout la fin de semaine idéale pour faire du camping, on était mieux, même en prison. Ce sera la même chose aujourd'hui, que cela vous plaise ou non.

Théophraste Renaudot II

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum : 70° • Minimum : 50°	Maximum — Minimum —
Nuageux avec averses. Possibilité d'un orage.	Quelques averses.

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Montréal, Ottawa et Laurentides	Max. 70° Min. 50° Nuageux avec averses	Quelques averses
Québec, Cantons de l'Est, Lac-St-Jean, St-Maurice et Rimouski	Max. 65° Min. 50° Nuageux avec averses	Quelques averses
Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Iles	Max. 50° Min. 35° Pluie	Généralement nuageux
Abitibi, Pontiac-Témiscamingue	Max. 65° Min. 50° Généralement nuageux	Généralement ensoleillé

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	45	65
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	40	65
Saskatchewan	Périodes nuageuses	Régina	45	75
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	45	75
Ontario	Possibilité d'averses	Toronto	50	70
Nouveau-Brunswick	Pluie et averses	Frédéricton	40	65
Nouvelle-Ecosse	Pluie	Halifax	40	65
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	40	65
Terre-Neuve	Périodes ensoleillées	Saint-Jean	40	65

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	59	67	Chicago	53	63	New Orleans	61	83
Washington	61	66	San Francisco	48	62	Miami	76	83
Boston	52	74	Los Angeles	61	81			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Vers les capitales

Paris	—	50	Moscou	—	70	Hong Kong	—	79
Londres	—	57	Stockholm	—	54	Lisbonne	—	61
Rome	—	63	Tokyo	—	63	Sydney	—	55
Berlin	—	50	Athènes	—	70	Tunis	—	77
Amsterdam	—	54	Casablanca	—	63	Vienne	—	57
Bruxelles	—	52	Genève	—	55	Varsovie	—	55
Madrid	—	54	Le Caire	—	79			

Vers les plages

Acapulco	79	90	Bermudes	63	71	Nassau	75	86
Mexico	61	81	Barbade	75	86	Rio de Janeiro	—	—

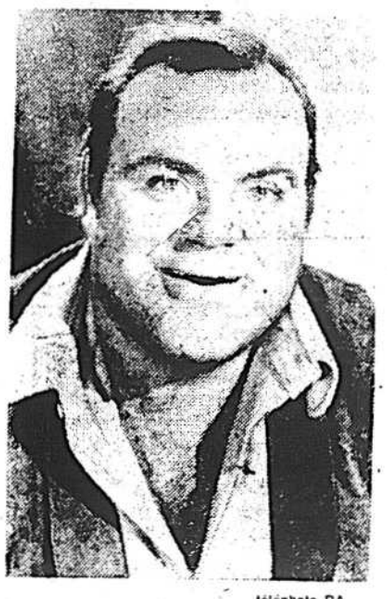

télépholo PA

Dan Blocker, qui jouait depuis 1959 le rôle de Hoss Cartwright dans la populaire série télévisée "Bonanza", est décédé en fin de semaine à l'âge de 43 ans, à Inglewood, en Californie.

Pas question d'amnistie —Choquette

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré hier qu'il n'était pas question que le pouvoir politique amnistie les chefs des trois centrales syndicales emprisonnés à Orsainville.

"Je commettrais moi-même un outrage au tribunal en libérant MM. Laberge, Pepin et Charbonneau", a précisé M. Choquette dans une interview télédiffusée par le réseau français de Radio-Canada.

Par ailleurs, M. Choquette a déclaré que le pouvoir judiciaire est lié à la politique. Cependant, la justice ne doit pas servir les intérêts d'une politique partisane, mais s'élever à une autre dimension politique, a-t-il soutenu.

Injonction pesée en Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, ce matin, la requête du front commun syndical de porter en appel l'injonction accordée par le juge Saint-Germain qui ordonnait aux employés du secteur public et parapublic du Québec de retourner au travail lors de la grève d'avril.

Le procureur du front commun, Me Philip Cutler, de Montréal, a tenté de démontrer le bien-fondé de la requête syndicale devant les juges Gerald Fauteux, Douglas Abbott et Louis-Joseph Pigeon.

Il a expliqué que si le juge Saint-Germain a signé l'injonction en tant que juge de la Cour supérieure, sa décision peut être portée en appel s'il a agi comme "persona designata", c'est-à-dire juge désigné, il ne peut être question d'outrage au tribunal pour les personnes qui auraient passé outre à cet ordre.

Pour sa part, le représentant du procureur général du Québec, Me Marchessault, a souligné que ce genre de requête était rarement accueilli et que son client laissait à la discrétion de la cour la permission d'en appeler de la décision du juge Saint-Germain.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

gation de la pire grève qu'ait connue le Québec, une grève qui mettait en danger la sécurité et la santé publiques. Il n'est pas question d'abolir le droit de grève, et là-dessus les chefs trompent les travailleurs."

"M. Bourassa a cependant affirmé qu'il n'était pas question de rappeler la loi 19: "Ceci voudrait dire qu'une nouvelle grève serait possible dans les secteurs public et parapublic. Or je suis convaincu que l'immense majorité de la population et une très grande partie des syndiqués eux-mêmes sont contre une nouvelle grève."

Négociations

D'autre part, le premier ministre a indiqué que le gouvernement était prêt à négocier et qu'il avait manifesté sa bonne volonté en confiant le dossier au ministre du Travail, Jean Cournoyer: "Il est clair qu'en nommant le ministre du Travail à ce poste, le gouvernement s'implique davantage et donne un "aspect plus politique à la négociation". Auparavant, a-t-il dit, le ministre L'Allier était davantage le "représentant de l'employeur".

Le premier ministre s'est dit confiant qu'il serait possible d'en arriver à une solution négociée et d'éviter ainsi les décrets: "il y a déjà longtemps que nous avons demandé au Front commun de présenter une contre-proposition", a-t-il dit, sans préciser explicitement si le gouvernement était prêt à modifier ses offres en ce qui a trait aux clauses monétaires ou à la sécurité d'emploi pour les enseignants.

"Mais l'évolution de la situation dépend des chefs syndicaux, à savoir s'ils persisteront dans leur mauvaise foi, et s'ils continueront de pratiquer cette politique du pire qui n'aide en rien le climat social et économique," a-t-il ajouté.

"Prendre d'autres moyens"

Parlant de la présente vague de débrayage, le chef du gouvernement a déclaré que "la police a la situation bien en mains", mais il a ajouté:

"Le gouvernement ne tolérera pas qu'une petite minorité sabote le climat social et économique. Il y a les moyens. Le gouvernement possède d'autres moyens. Il n'est pas question d'élaborer là-dessus aujourd'hui, car on va dire que je suspends une épée de Damoclès... Mais il y a d'autres moyens que peut prendre la gouvernement. Ça va créer des remous, c'est clair. Et on voudrait éviter de les utiliser pour le bien-être des Québécois et des syndiqués..."

M. Bourassa a attribué les débrayages actuels à des manoeuvres "d'intimidation" qui sont le fait de petits groupes de syndiqués. "La majorité des syndiqués eux-mêmes ont déclaré qu'ils étaient contre la grève", a-t-il dit, "et on ne permettra pas indéfiniment que des groupes voyagent d'usine en usine pour provoquer les arrêts de travail."

Selon M. Bourassa, ces méthodes d'intimidation viennent surtout du secteur de la construction "qui n'a jamais été très pacifique".

DÉBRAYAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

— Commission scolaire de Beauharnois;
— Domtar de Beauharnois;
— Foyer St-Joseph de Beauharnois.

Par ailleurs, les communiqués syndicaux sont diffusés intégralement à CFLV, Valleyfield.

A Sept-Iles, principal point chaud de la province la semaine dernière, 85 pour cent des travailleurs avaient repris le travail ce matin, ne laissant, comme "résistants", que les ouvriers de la construction et les enseignants qui tiennent, aujourd'hui, une importante assemblée syndicale.

Ce "repli stratégique", toutefois, pourrait être de courte durée.

C'est du moins l'avis du président du Conseil du travail de Saint-Jérme (FTQ), un autre point chaud de la contestation la semaine dernière, M. Paul-André Boucher, qui a déclaré qu'"au besoin, nous débraierons de nouveau".

Si la contestation semble en train de se résorber, il est fortement question d'une reprise du mouvement pour le milieu de la semaine, si les présidents des centrales ne sont pas sortis de prison, alors qu'une quarantaine de dirigeants de syndicats locaux commenceront à purger leurs peines d'emprisonnement.

De nombreux débrayages quand même

Ce "ralentissement" des activités syndicales n'empêche pas la province d'être perturbée par de nombreux débrayages.

Particulièrement dans la construction où 95 p. cent des chantiers de Montréal étaient fermés ce matin, la grève étant toutefois moins étendue en province. Ce qui fait tout de même au moins 25,000 à 30,000 grévistes d'un coup.

A la Société des alcools, quelque 400 syndiqués du Pied du Courant ont déraye ce matinn, en dépit du bill 19.

Dans les magasins

Dans les magasins, le personnel avait presque partout débrayé et tous les syndiqués de la SAQ ont été convoqués à une assemblée, cet après-midi, à l'église Sainte-Brigitte, à Montréal.

Jusqu'ici, il semble que ce mouvement de contestation à la SAQ soit purement montréalais.

Pendant que les 3,000 cols bleus de Montréal poursuivaient leur grève "totale", n'assurant comme seul service essentiel que l'eau courante, les 800 cols bleus de Québec ont débrayé eux aussi, ce matin, pour une durée indéterminée, afin d'appuyer la contestation.

A Laval, les 350 cols blancs de la ville en grève depuis quelques semaines ont fait savoir que leur retour au travail ne pourra s'effectuer avant demain "étant donné que la convention collective ne pourra être signée avant demain après-midi".

12,000 fonctionnaires sont en grève

En fait, quelque 12,000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique sont en grève aujourd'hui, soit, outre ceux cités plus haut, les cols bleus de Longueuil, quelques employés de l'Hydro-Québec à Sept-Iles et Québec, les employés de l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré, du Pavillon Saint-Charles de Limoilou à Québec, et du Centre universitaire de l'université Laval de même que les employés municipaux de Vanier, en banlieue de Québec.

Enfin, autre débrayage significatif, les journalistes du "Devoir" ont établi une ligne de piquetage devant le quotidien montréalais ce matin.

Le tout s'est déroulé sans incident et le journal ne sera pas publié demain.

"Le Devoir", tout comme les autres quotidiens de la métropole, n'avait pas été publié vendredi, mais les journalistes considèrent qu'ils n'y sont pour rien puisque cette situation est due à une action de syndiqués de LA PRESSE qui sont allés paralyser l'imprimerie Dumont où le quotidien est publié.

En conséquence, ils ont donc décidé de tenir "leur" grève, aujourd'hui même.

A la Commisison des écoles catholiques de Montréal, quelque 400 employés de soutien se sont massés devant le siège social et il a fallu faire appel à l'escouade anti-émeute. Les écoles de la CECM, toutefois, comme celles de toute la région métropolitaine, d'ailleurs, étaient pour la plupart ouvertes comme à l'accoutumée.

Enfin, au Palais de justice, de Montréal, une ligne de piquetage n'a pas empêché des centaines de fonctionnaires provinciaux de la franchir allègrement et de se présenter au travail.

Les grèves "appréhendées"

Des menaces de grèves importantes planent encore sur le Québec.

Les chauffeurs d'autobus et de métro de la Communauté urbaine de Montréal se réunissent en assemblée, ce soir, et leur président, Roland Fournier, aurait prédit, selon la Presse Canadienne, que la majorité des 3,000 chauffeurs voteraient en faveur de la grève, ce qui signifierait une paralysie du transport en commun dans le grand Montréal.

Quant aux syndiqués de l'Hydro-Québec, un de leurs conseillers techniques, M. Raymond Legendre, avaient laissé entendre qu'ils débraieraient aujourd'hui, mais il n'en est rien.

Les syndiqués de Robin Hood Multifoods, meunerie, ont eux aussi quitté le travail en fin d'avant-midi.

Les syndiqués de l'Hydro, qui avaient rompu avec le Front commun dès le deuxième jour de la grève générale de 11 jours, ont en effet fait savoir ce matin que "contrairement aux rumeurs qui circulent et suite à des assemblées spéciales tenues dans les 9 régions administratives de l'Hydro-Québec, les membres se sont prononcés majoritairement contre l'action de grève".

Le communiqué, tout comme lors de la rupture avec le Front commun, est signé des trois présidents "élus" de l'Hydro-Québec, soit MM. Gilles Provencher, Jean-Guy Dalcourt et Charles Cuerrier.

On sait qu'il existe un conflit interne assez vif au sein du Syndicat canadien de la fonction publique entre les permanents syndicaux, plus actifs, et les trois présidents "élus".

Cependant, le communiqué laisse entrevoir une possibilité de débrayage... dans un mois.

"Les employés de l'Hydro sont actuellement sous le coup d'une injonction et, à moins que les négociateurs de l'Hydro-Québec ne se décident à négocier sérieusement, les employés de l'Hydro n'auront, à la mi-juin prochain, d'autre alternative que de prendre à leur tour une action de grève pour forcer la conclusion d'une convention collective de travail".

La Corporation des enseignants ne savait pas, en fin d'après-midi, l'ampleur de la contestation parmi ses membres, si contestation il y avait.

Dans le secteur collégial, toutefois, on rapportait la "fermeture" pour la journée du CEGEP Saint-Laurent où professeurs, étudiants et personnel de soutien ont débrayé.

Dans les hôpitaux, règle générale, la situation semble calme.

A l'hôpital Saint-Michel, on enregistre un débrayage depuis minuit.

A Saint-Jean-de-Dieu, un faible nombre de grévistes est rentré au travail mais on craignait encore que les quelque 300 piqueteurs sur le trottoir ne tentent d'aller occuper les lieux et de nombreux policiers se tiennent prêts à toute éventualité.

A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, la cafétéria est occupée par 150 grévistes et on enregistrait du piquetage devant l'Institut Pinel.

Enfin, à l'hôpital Jean-Talon, une partie des employés de la cuisine, de la buanderie et de l'entretien ménager ont débrayé, ce matin, à 11 heures, dans le calme.

QUEBEC POURRAIT

SUITE DE LA PAGE A 1

gouvernement à l'égard d'Ottawa serait modifiée prochainement. Des spécialistes ont été chargés, a-t-il dit, d'établir le bilan des relations du Québec avec Ottawa. M. Bourassa et ses collègues du cabinet définiront leur nouvelle attitude face au gouvernement central après étude de ce document.

M. Bourassa a été amené à donner ces précisions en réponse à des questions portant sur la menace de démission de M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales.

Comme on sait, M. Castonguay — de même que le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier — a décidé de ne pas remettre sa démission en raison notamment de la crise que traverse le Québec.

Echec de la souplesse

D'autre part, dans une interview radiodiffusée samedi par la station anglophone CJAD, de Montréal, le premier ministre a rappelé que son gouvernement avait, jusqu'ici, considéré que la meilleure façon de négocier avec Ottawa "était dans le calme et que les ultimatums traditionnels entre Québec et Ottawa ne semblaient mener nulle part".

Cependant, a-t-il ajouté, "le gouvernement entend étudier les solutions possibles et les réponses à faire à un gouvernement fédéral qui ne comprend pas les besoins particuliers du Québec.

"Le système actuel, a soutenu M. Bourassa, n'est pas facile et les Québécois doivent choisir entre une séparation catastrophique et ce système difficile."

A la question de savoir si le premier ministre Trudeau, étant Canadien français, pouvait représenter convenablement le Québec au niveau fédéral, M. Bourassa a répondu que M. Trudeau avait été élu par une majorité anglophone et qu'il pense, du fait qu'il est Canadien français, que le Québec est toujours de son côté.

Toutefois, M. Bourassa a affirmé qu'il n'interviendrait pas au cours de la prochaine campagne électorale fédérale, suivant en cela la tradition des premiers ministres du Québec.

Pas de grève des cols blancs de Toronto

TORONTO (PC) — Les cols blancs de l'administration municipale de Toronto ont accepté à la dernière minute un nouveau contrat qui leur accorde des augmentations de 14 pour cent sur deux ans.

Les 4,500 employés ont accepté les clauses dans une proportion de 80 pour cent.

La grève des cols blancs devait être déclenchée ce matin.

Aucun contact avec Cournoyer

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Il ne pourra y avoir de vraies négociations entre le gouvernement et le Front commun que lorsque les chefs des centrales seront libérés et que la loi 19 sera retirée.

Telle est en substance la réponse que le porte-parole du Front commun, M. Norbert Rodrigue, a faite aux déclarations télévisées du premier ministre Bourassa.

Dans un communiqué envoyé aux journaux, M. Rodrigue précise qu'il n'y a aucune rencontre prévue avec le nouveau ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, que le Front commun a "perdu" ses porte-parole à la table de négociations, et que la loi 19 empêche toute négociation.

Le Front commun, au terme d'une fin de semaine au cours de laquelle les chefs des trois centrales ont de nouveau catégoriquement refusé d'appeler de leur sentence d'un an d'emprisonnement, reste donc sur ses positions et réclame toujours l'amnistie des syndicalistes condamnés et le retrait de la loi 19.

Pendant ce temps, pour appuyer ces demandes, divers porte-parole syndicaux ont annoncé que le mouvement de débrayage prendrait encore de l'ampleur à partir d'aujourd'hui: les régions touchées continueront de l'être, la presque totalité du secteur public devrait entrer dans le mouvement, et de nouveaux groupes de travailleurs du secteur privé devraient débrayer à leur tour.

Au sujet de la décision de ne pas aller en appel de la sentence d'emprisonnement, le Front commun déclare que "les travailleurs n'ont rien à espérer de la justice qui a condamné les trois présidents et d'autres militants syndicaux à des peines aussi révoltantes".

Dans un texte écrit en prison et publié par "Québec-Presse", MM. Pepin, Laberge et Charbonneau écrivent pour leur part; "Le gouvernement cherche à nous sortir de prison, après nous y avoir enfermés. En liberté nous devions être condamnés. Condamnés, nous devrions aller en appel, en liberté provisoire! A-t-on jamais vu pareille veulerie? Le gouvernement ne nous utilisera pas comme caution pour camoufler le chaos qu'il a provoqué par sa répression".

De nouveaux débrayages

Du côté de la CSN, Norbert Rodrigue annonçait que l'ensemble du secteur public serait touché par le mouvement, même si, dans tous les secteurs, la participation ne se traduisait pas par un débrayage. Dans certains hôpitaux, en effet, tel l'Institut Albert-Prévost, les employés syndiqués occupent et gèrent leurs institutions au lieu de faire la grève.

A la FTQ, le secrétaire général, Fernand Daoust, a rencontré en fin de semaine les dirigeants locaux des syndicats du secteur des pâtes et papier et des Travailleurs unis de l'automobile et les a encouragés à manifester leur opposition au gouvernement par des gestes "concrets".

"La FTQ, a-t-il dit, salue toutes les actions qui ont déferlé sur le Québec depuis quelques jours et elle invite ses militants à les multiplier dès le début de la semaine".

"Nous avons tous le sentiment, a-t-il ajouté, que si nous pénétrions dans le dédale des procédures judiciaires en portant les causes des prisonniers en appel, et si nous marchions dans le simulacre des négociations que nous propose le gouvernement, nous serions des endormeurs sinon des traitres".

RIVIERES

SUITE DE LA PAGE A 1

quipement deviendra considérablement plus difficile pour le Nord-Vietnam."

Le porte-parole a également déclaré qu'il se trouve actuellement 27 cargos dans le port de Haiphong et trois autres dans d'autres ports du Nord. Les 25 bateaux signalés ces jours derniers en haute mer comme faisant route vers Haiphong se trouvent toujours "à plusieurs centaines de milles de là", a-t-il ajouté.

INCIDENTS

SUITE DE LA PAGE A 1

de la rue Musset, dans le nord-est, un camion rempli de gravier a laissé son chargement au milieu de la chaussée.

Quelques minutes plus tard, soit vers 2h.30, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Vimont, des individus ont crevé un pneu d'un autobus de la CTCUM.

Par ailleurs, deux arrestations ont été effectuées devant l'immeuble de la CECM, alors que les employés de soutien tentaient d'interdire l'accès des lieux aux employés de bureau. Des manifestants ont lancé des oeufs sur des employés.

A l'école Dandurant, quelque 300 étudiants ont occupé les lieux durant quatre heures, avec l'appui des professeurs et ont été délogés par l'escouade anti-émeute.

Sur la Côte-Nord, la Sûreté du Québec signale que deux grévistes ont été arrêtés à Baie-Comeau pour intimidation.

IL MANGEAIT

SUITE DE LA PAGE A 1

Paris devait quand même glisser, pour le bénéfice du dossier, que, quant à elle, elle ne croyait pas que la maison de Mme Adams en était une . . . de désordre, et que . . . cette affaire n'aurait jamais dû venir en cour.

Et elle s'en fut donner une entrevue... à la TV, faute de pouvoir en dire plus, en cour.

Chez la prévenue pour . . . manger du bouilli !

Quelques minutes plus tard, cependant, un avocat montréalais devait témoigner sans obstruction de qui que ce soit, parce que ses dires devaient porter sur le caractère de la maison de l'accusée, au temps où la Sûreté du Québec faisait enquête sur elle, entre septembre 1971 et janvier dernier.

Interrogé sur le moment où il avait connu Mme Adams, Me Paul Aubut déclencha immédiatement l'hilarité en répondant:

"Bien, c'est facile à se rappeler. J'ai connu M. le juge en 1949. Et Mme Adams deux ans plus tard".

Soulignant qu'il s'était rendu chez elle à cinq ou six reprises, il provoqua à nouveau le rire en soutenant que, chaque fois, c'était pour aller y manger du "bouilli".

Elle savait que j'aimais cela, elle en faisait du bon, et moi, ça me coûtait moins cher que... d'aller chez le chinois.

Interrogé sur le caractère de la prévenue et de sa maison, il a dit qu'elle était excellente cuisinière et que son appartement reluisait comme un sou neuf.

Et je n'ai jamais rencontré quelqu'un de suspect là, ajouta-t-il.

Une fois, il y avait sa soeur religieuse, sa soeur infirmière, son frère récemment décédé (et qui avait servi dans les forces armées). Je crois que c'était au Jour de l'An.

Le témoin dit y avoir également rencontré, en une autre occasion, une jeune noire qui, elle aussi, adorait... le bouilli.

—Et qu'est-ce que fasait Mme Adams, à ce moment-là? de lui demander Me Verdon.

L'avocat répond alors:

"Je crois qu'elle était surtout "cassée", car elle a voulu me vendre un tableau, qui était sur le mur de son salon. Mais je n'ai pu l'acheter, car j'étais "cassé" moi aussi".

Au début de l'audience, Me Choquette avait par ailleurs fait entendre l'un des dirigeants de l'escouade de la moralité de la police de Montréal pour lui faire expliquer de quelle façon sa propre escouade conduisait ses enquêtes sur les maisons de prostitution.

Par la suite, le témoin, le sergent Laframboise, de la police de Montréal, était amené à dire qu'en décembre et janvier derniers, ce corps de police faisait également enquête sur le va-et-vient qui se produisait au 7100 rue Lacordaire.

C'est à la suite d'observations faites à cet endroit qu'on a appréhendé les tenancières de dix maisons closes.

Selon ce que l'on a pu observer, les clients de ces maisons allaient tout d'abord faire une courte visite à Mme Adams mais comme ils n'y restaient que quelques minutes, on ne crut pas possible de porter une accusation contre elle, "la chose" prenant généralement plus de temps que n'en passaient les mâles chez elle.

Une quarantaine de syndiqués iront en prison

M. Guy Larivière, un dirigeant du Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, a déclaré hier que lui-même et environ 40 dirigeants syndicaux du Québec, qui sont en procédure d'appel des sentences rendues contre eux, ont décidé de renoncer à leur droit à la liberté sous caution et à se joindre en prison à leurs trois principaux chefs.

Quarante-neuf officiers syndicaux ont reçu des sentences allant jusqu'à six mois d'emprisonnement et de fortes amendes pour outrage au tribunal. Ils avaient recommandé à leurs membres de passer outre aux injonctions qui leur ordonnaient de maintenir les services essentiels durant la grève générale de 11 jours, en avril, des employés des secteurs public et parapublic.

M. Larivière, un directeur de la section Saint-Jean-de-Dieu du Syndicat des employés d'hôpitaux, a déclaré que lui-même et d'autres officiers syndicaux avaient décidé de purger leurs peines et qu'ils rencontreraient leurs avocats à Québec aujourd'hui.

Ils projettent de se rendre en groupe mardi au Palais de Justice pour signifier qu'ils renoncent à leur droit de liberté sous caution et de commencer à purger leurs peines d'emprisonnement, a dit M. Larivière.

Le Front commun payera l'amende de $5,000 imposée en même temps que la peine d'emprisonnement et il versera également le plein salaire des condamnés à leur famille pendant qu'ils seront en prison.

PISCINES

PRIX SENSAS

EXEMPLE:

20' RONDE $675.

25' RONDE $795.

Ensemble complet comprenant puissant filtreur au sable et tous les accessoires.

Ouvert jusqu'à 9 heures TOUS les SOIRS.

Samedi jusqu'à 5 heures, dimanche midi à 5 heures.

PISCINES PRE-FAB Inc.

15610 est, rue SHERBROOKE

Pointe-aux-Trembles 642-7100

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
MONTREAL					
Abitibi	3833	$9	8⅞	9	
Alcan	4150	$22¼	22	22⅛	—⅜
Ang C P p	1200	$15	14¾	14¾	
Asbestos	105	$24	24	24	—¾
Bank Mtl	3060	$21¾	21¾	21¾	
Bank NS	680	$38½	38½	38½	
Banq CN	1205	$16¼	16⅛	16¼	+⅛
Bq Deprg	100	$18⅝	18⅝	18⅝	—¼
Bq Pv Can	1189	$17⅞	17⅝	17⅞	+⅛
Bell Canad	1453	$44½	44⅛	44¼	—⅜
Bell A pr	40	$51¼	51¼	51¼	+¼
Bombr	50000	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Border C	2700	$10⅞	10½	10⅞	—1
BP Oil Gas	900	510	510	510	
BP Can	100	$15¼	15¼	15¼	—⅜
Brascan	5400	$22½	22½	22½	—⅛
BC Ph 4.84	125	$18¾	18¾	18¾	+½
Brinco	975	$6¼	6⅛	6⅛	
CAE Ind	450	$8⅛	8⅛	8⅛	
Calgary P	1200	$24⅞	24¾	24¾	
Calgary 5.40p	75	$93	93	93	—6
Campeau	2100	$5¾	5¾	5¾	+¼
Can Cem L	148	$51	51	51	
Cdn Brew	2635	$8⅛	8	8	—1
C Brew B p	50	$36	36	36	
C Hydro	1000	$10⅞	10¾	10¾	+¼
C Im	1703	$28½	28¼	28½	+¼
CIL	100	$17	17	17	
CI Pow pr	500	$13¾	13¾	13¾	—⅛
CPI pr	550	$25¾	25¾	25¾	
CP Inve w	205	315	315	315	
C Vickers	100	$12	12	12	
Canron	175	$21¾	21¾	21¾	—¼
CPLtd	1700	$14¾	14½	14⅝	
Celanese	1300	500	495	495	
Cent Dyn	500	100	100	100	—5
Ctcn ltd	200	$13¼	12¾	12¾	—⅜
Charter Ind	1600	200	190	190	—15
CHUM B	100	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅜
Cominco	395	$29¼	29⅛	29¼	
Con Bath	426	$9½	9½	9½	
Cons Gas	1100	$18⅜	18⅜	18⅜	+⅜
Con Glass	100	$17⅝	17⅝	17⅝	—⅜
Copind	200	395	395	395	—5
Crush Int	150	$19¼	19¼	19¼	+¼
Distl Seag	900	$33½	33¼	33½	+¼
D Bridge	517	$27⅜	27¼	27¼	+½
Dofasco	2220	$27⅝	27⅜	27⅝	+⅛
Dom Lime	100	$8½	8½	8½	—¼
Dom Store	800	$14¾	14⅝	14⅝	—⅛
D Textile	1725	$29¾	29⅛	29½	+½
Domtar	1730	$14⅛	14	14	+⅛
Du Pont	406	$28½	28½	28½	
Enamel A	2100	$6½	6	6⅜	—¼
Enamel B	120	300	300	300	
Fin Coll	5545	$24½	24	24	—½
Fleetwd	100	$15	15	15	
Genstar L	475	$15	14⅞	15	
Glengair	200	165	165	165	
Grafton	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+⅞
Grey Cmp	230	210	210	210	
Gulf Can	667	$27	26½	27	+⅜
Hard Crp A	500	$20	20	20	
Hol Inger	373	$43	43	43	—¼
Huds Bay	1550	$24	23⅝	24	+¼
H Bay Co	1157	$17½	17⅜	17½	+¼
Husky Oil	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
IAC	1320	$19⅛	19	19⅛	+⅛
Imp oil	1947	$33⅛	32⅞	33	
Imasco Ltd	400	$22⅞	22¾	22⅞	+⅜
Imsco A	500	420	420	420	—10
Int Nickel	18470	$30¾	30¼	30⅜	—⅜
Int Util	200	$45¾	45⅝	45¾	+⅜
Intpr Pipe	300	$31¾	31¾	31¾	+¼
Ivaco	500	$18⅛	18⅛	18⅛	
Labatt	110	$26⅛	26	26⅛	+⅛
Labatt pr	825	$26¼	26¼	26¼	+⅛
Laidlaw	800	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Lau Fin	1037	$14	13⅞	14	
Lob Co A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	—1
M H Cable	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
Magnason	200	$12	11⅞	12	+½
Markboro	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Mass Fer	1560	$14¾	14½	14½	—¼
Melchers	100	$9	9	9	
Mercantl	3400	$21	20	20⅞	+⅞
Met Stores	100	$19½	19½	19½	
Micrsyst	201	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
Mitch B	1100	$8	7¾	8	+¼
Molson A	675	$24⅞	24¾	24¾	—¼
Molson B	150	$24¾	24¾	24¾	+¼
Mnt Trst	183	$19½	19½	19½	
Moore	1360	$43¾	43¾	43¾	
Nfld LP	200	$12	12	12	
Noranda	1100	$38¾	38¼	38¾	
Nordair	500	$6⅞	6⅞	6⅞	+¼
Nowsco	900	$8	7⅞	8	+7⅞
Oshawa A	950	$12¼	12	12¼	+¼
Pac Pete	200	$31½	31⅜	31⅜	
Pancan	400	$15	14⅞	14⅞	—⅛
Peopl St	1600	$27½	27	27¼	—½
Pow Corp	11350	$10	9⅞	9⅞	
Price Com	3150	$8¾	8½	8⅝	+¼
Que Tel	515	$16	16	16	—¼
Rapid D	1800	$14½	14⅜	14⅜	—⅜
Reitman A	210	$27¾	27½	27¾	+⅜
Rio Algom	588	$18	17¾	18	+1
Roya Bank	4990	$34⅜	34⅛	34⅜	+⅛
Roy TM pr	100	$14½	14½	14½	+⅜
Scot Lasal	150	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅜
Shell Can	375	$43⅛	43	43	
Sh I w	100	$22⅞	22⅞	22⅞	—⅛
Simpsons	200	$26½	26¼	26½	+⅜
Southam	2000	$22¼	22¼	22¼	
Steel Can	966	$33¼	33	33⅛	+⅛
Steinbg A	6150	$26⅞	26¼	26⅞	+⅜
Sup Elec	100	270	270	270	+15
Texaco	400	$49¾	49½	49½	
Tr Can PL	500	$43⅜	43	43	+½
Tr C C pr	783	$54⅞	54¾	54¾	+¼
Trans C Pl	400	$41¼	41¼	41¼	—½
Trans Mt	200	$23¼	23¼	23¼	+¼
Ultrmar	3500	$9½	9	9½	+½
Ultmar r	2779	15	12	15	+5
Un Carbid	219	$17¼	17¼	17¼	+¼
Warn Her	100	$6¼	6¼	6¼	+¼
Webb Knp	2000	45	45	45	
Westcst	400	$28¼	28¼	28¼	+¼
W Realty	500	$7½	7½	7½	+⅛
Weston	300	$20⅞	20⅞	20⅞	+¼
Zellers	2400	$14	14	14	
Zodiac	100	285	265	285	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Aquabl	1320	360	360	360	
Belg Stand	955	$15⅞	15⅝	15⅞	
Berncum	650	$9⅞	9⅞	9⅞	—1
Capital Dyn	6500	260	240	260	+20
Com Hold	500	190	185	185	—10
Comodor	11270	$15⅛	14⅞	15⅛	+⅜
Cdm A wt	600	$11½	11½	11½	+¾
Crawfd Al	1200	295	290	290	+10
Delt Pan	100	185	185	185	+10
Domco	1000	$8	8	8	
Drum Die	4500	13	12	13	
MR Rice	200	$9½	9½	9½	
OldC Inv a	480	155	155	155	+5
Pac Atl In	200	440	440	440	
Reprox	1912	135	130	130	—5
Sintra	150	$6¼	6¼	6¼	
SXL Div	1340	$11⅛	10¾	11	—½
SMA Inc	1100	110	105	105	—10
Spart Air	200	45	45	45	+2
Vn D Hout	100	$10½	10½	10½	+⅛
Wabasso	100	$17½	17½	17½	—⅞
Whiterk Ind	4800	$5	5	5	
MINES					
PETROLES					
Abit Cop	2000	16	16	16	—2
Acroll Ltd	12300	51	49	51	
AIS	5200	650	640	650	—20
Ajax Min	2500	22	20	22	
Am Eagle	71600	150	135	145	+24
Amos	3500	13	13	13	
Atl Nick	1030	22	22	22	—2
Atl Tung	1000	18	18	18	
Avilla	12833	80	78	78	—2
Bluewtr	1000	90	90	90	—5
Burnt Hill	2000	18½	18½	18½	
Cabot	19000	76	74	75	+74
Cadillac Ex	430	140	130	130	
Candex	500	12½	12½	12½	—3½
Cdn Mag	2300	25	25	25	
Canuc M	6250	28	22	22	—8
Capri	9200	27	27	27	—1
Caprive In	5500	11	11	11	
Chib Cop	2500	26	26	26	
Clero	1000	6½	6½	6½	—1
C Can Ex	1000	21	21	21	+1
Con Dcv	500	99	99	99	+2
C Mogadr	5000	11	11	11	
Conuzo	1000	41½	41½	41½	—½
Cop Man	44000	18	17	17	—1
Dasson	3000	12	12	12	
Dauphin	5000	7½	7½	7½	
Devils E	500	5	5	5	
Dumgmi	1000	21	21	21	+1
Dumont	33500	54	49	50	—2
Dynco	500	37	37	37	+3
Dyn Mn	16500	45	41	42	
Eagle Min	710	410	410	410	+10
Expo Iron	1000	57	57	57	—3
Fairway	3500	225	210	225	+10
Fall Min	9600	163	160	162	
First Dren	8000	14	13½	14	+3
Flint Rk	1000	202	202	202	—8
Fox Lake	1000	3	3	3	
Goldex	5900	370	355	370	+15
Gold Hk	3000	21	18½	18½	—2½
GL Nickl	3050	235	224	230	+5
Hanson Mns	500	15	15	15	—1
Int Norval	30750	23	20	22	+1
Israel Cnt	1000	22	22	22	+2
James B	17500	17½	16	17	—1
Jamex	33500	41	34	32½	+4½
Kal Res	1000	82	80	82	
Klena	1000	136	136	136	
Lederic	7000	43	43	43	—2
Louanna	1500	5	5	5	
Mdonld M	4000	17	16½	17	
Mal Hygd	600	185	175	175	+5
Mt eagle	1000	85	84	84	—2
More ms	1500	23	23	23	+2
Mt Jamie	51500	14½	14½	14½	
M Pleas	800	31	31	31	—3
Native M	1000	2	2	2	
Nw Hosco	2100	61	60	61	+5
N Insco	2000	27	27	27	—1
Nocana	2500	3	2	2	—2
NA Rare	5500	16	16	16	
NW Canal	2500	5	4	4	—1
NQN Min	4500	29	29	29	—2
Pac Ni M	16500	480	45	45	—8
Panaca	1500	28	28	28	—1
Pat Silv	2000	11	11	11	
Phoenix	1000	925	900	900	—25
Pitt Gold	7500	5	5	5	+½
Probe Mn	57450	50	45	49	+2
Puma P	1000	86	86	86	+4
Puma w	100	470	470	470	+420
Que Expl	1500	35	34	34	—3
Q Antim	1500	25	25	25	—1
Queenstn	500	22	22	22	+2
Rncheria	3000	9	8	9	—1
Rouyn Ex	1666	4½	4½	4½	—1½
Roy Ages	7000	40	38	39	—1
St Lucie	48100	101	98	100	
Scimnx	1000	59	58	58	—2
Siebans Oil	2000	920	920	920	—130
Sil Shield	1000	405	400	405	—5
Sil Stack	2000	18	18	18	—1
Slocan	8700	127	125	125	—2
Stand Gld	8000	17	16	16	—1
Timrod	3000	25	25	25	+8½
Toronado	1000	16	16	16	
Transtere	1500	26	26	26	—2
Wtrn Buf	1000	5½	5½	5½	+½
Wilm Crk	58800	98	82	94	+1
Wiscon	2000	7½	7½	7½	—2½
Zinat Mines	1500	11	10	11	+3

Devises étrangères

par la Banque Canadienne Nationale

PAYS	UNIT. monéta.	Monn. Cdnne.
Afrique du Sud	Rand	
Allemagne	Deutsche M.	.3119
Angleterre	Livre	2.5878
Argentine	Peso	.1022
Australie	Dollar	1.1824
Autriche	Schilling	.0430
Belgique	Franc	.0226
Brésil	Cruziero N.	.1726
Danemark	Couronne	.1419
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc étr.	.1977
France	Franc fin.	.2021
Hollande	Florin	.3089
Italie	Lire	.001703
Japon	Yen	.003264
Mexique	Peso	.0794
Etats-Unis	Dollar	.99 1/32
Norvège	Couronne	.1503
Nouv.-Zélande	Dollar	1.1922
Suède	Couronne	.2181
Suisse	Franc	.2568

titres au comptoir

Accurate Calc	500	90	90
A G F Special	900	332	332
Anthony Oil G	9000	95	80
Aurox	1000	51	51
Aztec Iron	22750	65	56
Bantam Mng	500	25	25
Bear Creek	7000	53	40
Belair Mng	4500	79	79
Bordun Mng	500	20	20
Brosman Can	500	1	1
Cabot	2000	70	65
Caledon Mtn	200	$5	5
Candida	500	149	149
Candida	4065	300	275
Chibex Mng	1000	50	42
Conn Chem	1600	$8¼	8⅛
Cons Comp com	330	130	130
Cumex	4500	75	71
Cuvier	84000	13	10
Copernic	6000	61	50
Elect Ass	500	262½	250
Gowganda	7000	70	64
Hammond	3100	275	275
Hartland	1500	72	70
Interp Allied	912	130	130
Key Way	100	150	150
Mandarin	4000	25	25
Midland Nick	2000	18	18
Multico Hold	2700	125	118
Mult Access	2500	515	500
Ram Pete	1500	180	175
Scintilore	500	50	50
Scott Chib	28500	6	4½
Senoca	2550	83	71
Soca	4000	51	47
Spar	200	315	315
Systems Dim	350	$13½	13¼
Unigesco B	1500	400	350
Unigesco A	1500	425	350
Viking	5000	225	140
Wagosik	3000	25	25
Wix Corp	200	700	700
Xoma	200	175	175

new york

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	44	71	69½	71	+1⅛
Adrs .60	37	37¾	37⅛	37⅛	+⅛
Admirl	121	22¾	22	22⅝	+⅞
Airco .80e	41	19¾	19⅝	19¾	—⅛
Alcan .80	36	22⅜	22⅛	22¼	—⅛
AllegC .20e	8	11⅞	11¾	11¾	+⅛
AllegL 1	60	26⅝	26¼	26⅝	+⅜
AllegP 1.40	30	22⅜	22¼	22⅜	—⅛
AllenGp 1.04f	9	27¾	27½	27¾	+⅜
Alld C 1.20	119	31⅝	31⅛	31¼	—¼
AAirl	228	47⅝	46⅝	47½	+⅞
ABrnd 2.29	80	46½	46¼	46½	
ABC 1.20	x34	70⅛	69⅛	70⅛	+1⅛
AmCan 2.20	129	30¼	30	30	—⅛
ACyan 1.25	163	37½	35¾	37	+1⅜
AEIP 1.74	356	28	27⅜	27⅞	+¼
AHome 1.77	48	99⅝	98¾	99⅜	+1⅛
AHosp .27	31	45⅝	45⅛	45½	+⅛
AmMot	1042	8⅞	8⅝	8¾	—⅛
AmStd .40	60	14⅝	14⅜	14⅜	+¼
AT T 2.60	772	42½	42⅜	42½	
Ampex	86	8⅛	7⅞	8	+⅛
Anacoe	76	20⅝	20⅛	20¼	+⅛
ApacheCp .32	16	18⅝	18⅛	18⅛	+⅛
Apeco .16	45	11⅜	11¼	11⅜	+⅜
Arlans	31	6	5¾	5¾	—⅜
Armco 1	107	23⅜	23¼	23⅜	+⅛
ArmC .80	40	41½	41⅜	41⅜	+⅜
ArmRu 1.60	22	38¾	38⅛	38⅛	+⅛
AtlRich 2	104	63	62½	62½	—⅛
Avco	47	16¼	16	16⅛	+⅛
Avon 1.35	141	120½	118⅞	120½	+1½
Babck .55	53	29⅞	29⅜	29¾	+⅝
Bath .20	122	40⅝	40	40⅜	+1½
Baxtr .13	157	43⅜	43	43⅛	+⅛
Beckmn .50	8	50⅛	50⅛	50⅛	+⅜
BeechA .60b	45	23¼	22⅞	23¼	+⅜
BellH .60	12	66⅞	66¼	66¾	+⅜
Bndx 1.60	13	44⅜	44¼	44¼	—⅜
BenF 1.10	70	44¾	44½	44½	
BethSt 1.20	142	32¾	32	32⅜	+½
BlackD 1	32	94½	93½	93½	
Block .24	63	19⅞	19¼	19¾	+½
Boeing .40	92	21¼	20⅞	21¼	+½
Bordn 1.20	180	29	28⅞	28⅞	+⅛
Borg 1.25	32	35¼	34¾	34⅞	—¼
BristM 1.20	157	58	57	57	—⅛
Brnswk .16	72	52½	51⅝	52½	+1¼
Bucy 1.20	13	24⅞	24¼	24¼	—⅞
Budd	25	18	17⅞	17⅞	
Bulova .60	18	16½	16⅜	16½	
Burlin 1.40	476	33	32	32	—1½
BurlNor 1.50	22	47⅝	47⅛	47⅛	—⅜
Burndy .70	16	30⅝	30½	30⅝	+⅛
Burrghs .60	94	170¾	169¾	170⅜	+⅜
C					
CampS 1.10	22	27⅛	27	27	—¼
CP Ltd .68	30	15¼	14⅞	15¼	+¼
Currier .60	74	46¼	45	45¼	+⅞
CartW .40a	90	23⅛	22⅞	22⅞	+⅛
CatTr 1.40	71	52⅛	52⅛	52⅛	+1½
Celanese 2	345	59¼	58⅛	58⅛	—⅜
Cerro	154	16⅛	15⅝	15¾	+⅛
CessnaA .70	102	30	29¼	30	+⅞
ChscFN .10r	17	8⅞	8⅜	8⅞	+⅛
ChrisCft	106	7¾	7½	7⅝	+⅛
Chrsr 1	172	33¾	33⅜	33⅝	—⅛
CITFn 2	526	46½	46	46⅜	—⅛
CitSv 2.20	229	36⅞	36⅝	36¾	+⅛
Clorox 1	60	71¼	70¾	70⅞	+¾
Cluett P .90	16	19⅝	19¼	19½	—⅛
CocaC 1.64	53	129⅝	128¾	129⅝	+⅝
Colecol .08	4	52	51¾	52	+¼

DOW-JONES à 3 h 00

+ 0.22 à 942.05

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
ColPal 1.46	105	62⅜	61⅞	62⅜	+⅜
CollAik .55	15	25	24⅛	25	+1
CollinR	7	17	17	17	—⅛
CBS 1.40b	108	50⅛	50¼	50⅜	+⅛
ColGas 1.82	30	30⅜	30⅛	30⅛	+⅛
CmEd 2.20	56	34¾	34⅜	34½	—⅛
ConEd 1.80	66	25¼	25	25	—⅛
CFds 1.25	69	38¼	37½	37⅞	—⅞
ConCan 1.60	55	29⅞	29⅝	29⅝	+⅛
ConOil 1.50	141	26¾	26⅜	26½	
CnrData	135	62⅞	62	62	
CPCIntl 1.70	75	34	33⅞	33⅞	—⅛
Crane 1.60b	71	46⅞	46	46	—½
Cr Zell 1.20	214	32⅛	31¾	31¾	—¼
Culligan .28	5	19¼	19⅛	19⅛	+¼
CurtWr	241	27⅞	27½	27½	+⅜
Cyprus 1	6	36⅝	36⅛	36⅜	
D-G					
DanR	8	9½	9½	9½	
Dartl .30b	5	54	54	54	+¼
Deere 2	20	62⅜	62	62¼	
Dexter .24	2	20	20	20	+¼
DiaSh 1	x67	19¾	19⅜	19⅜	—⅜
Disney .20b	108	176¼	174⅜	176	+2⅛
Diversin	12	4⅜	4⅜	4⅜	
DowC 1.80	36	89⅛	88¼	89⅛	+⅜
Dresin 1.40	47	36⅞	36⅛	36⅞	+½
duPon 5e	79	163¾	162⅝	163	
DuqLt 1.66	29	23⅞	23⅝	23¾	—¼
EastAir	1080	29	28⅜	28⅜	+⅜
EastK 1.04a	245	120¾	119¾	119¾	—⅛
Elect As	37	10⅞	10½	10⅞	+⅜
ElPasNG 1	62	18¼	17⅞	17⅞	
EmEl 1.20	x48	82⅜	81¾	82	+⅜
ESB 1.20	22	36⅝	36	36	
EthylCp .84	38	26⅞	26½	26⅝	+¼
ExCel .80	47	19⅛	18¾	18¾	
Fairch	55	36⅛	35⅝	35½	—⅛
Firest .83	76	25	24⅝	24⅞	—½
FstCht 1.42f	131	28½	28	28⅜	+½
Flintkote 1	59	32¼	32	32	
FlaPw 1.74	10	40½	40⅛	40⅛	—⅜
Ford 2.70	238	68⅝	67⅞	68¼	—⅜
Frueh 1.70	22	41⅛	40⅞	41	+⅜
H-L					
GAC Cp	48	11⅝	11¼	11⅝	+¼
GAF .40	176	22⅝	22¼	22⅜	+¼
GenDyn	39	32	31¾	31¾	
GenEl 1.40	263	68⅜	68	68⅛	+¼
GFd 1.40	199	27½	27⅛	27¼	+⅛
GMC 3.65e	306	77⅝	77	77⅛	+⅜
GPubU 1.60	268	20⅝	20½	20⅝	
GTelE 1.52	271	30	29¾	29¾	—¼
GTire 1b	24	29	28¾	28¾	—½
GaPac .80b	75	43⅞	43⅛	43½	
Gillette 1.40	338	44⅛	43⅝	44	+¼
Goodrh 1	36	27¼	26⅝	27	
Gdyr .88	131	30½	30⅛	30⅛	—⅛
Grace 1.50	136	26¼	25½	26⅛	+¾
GrndU .80	80	17⅞	17¾	17⅞	+⅛
GtA&P .80	16	18⅝	18½	18⅝	+⅜
GrnGt .96	4	24¼	24¼	24¼	—¼
Greyhnd 1	108	18⅜	18⅛	18⅜	
GrumAir 1	18	15½	15⅜	15½	—¼
GulfO 1.50	698	24¾	24½	24⅝	—⅛
GulfW .60b	146	41⅝	41	41⅜	+⅞
Gulton	24	12	11¾	12	+½
Harrisl 1	18	55¼	54¾	55⅛	+⅜
Heinz 1.04	19	46¼	45⅝	46¼	+¾
HeleneCurt	5	7⅝	7⅜	7½	
HershF 1.10	5	25¼	25	25¼	+¼
HewPk .20	64	58⅝	57½	58⅜	+1⅜
Hobart 1.20	2	66¾	66¾	66¾	—¼
Hmstk .40	44	23⅞	23⅝	23⅞	—⅛
Hnywl 1.30	188	147½	147	147½	ç ⅜
HFC 1.20	97	51⅞	51½	51¾	
Howmet .70	55	15¾	15½	15¾	
HuntC .16	3	19⅝	19½	19⅝	+⅛
IllCent 1.18	7	35⅞	35⅝	35⅞	
INA 1.40a	126	53½	53	53⅜	+¼
IngRd 2.08	73	65⅜	65	65¼	
InlandStl 2	36	34¼	34⅛	34⅛	—¼
Interco 1.24	14	49⅞	49⅛	49⅞	+⅞
IBM 5.40	167	386½	384½	385¾	+3¾
IntChmN	83	30⅜	29⅝	29⅝	—⅛
IntHar 1.40	152	31⅜	30⅝	31¼	+⅞
IMultif 1.20	48	35	34⅝	34⅞	+⅜
INCO 1	2920	30⅞	30⅛	30½	—¼
IPap 1.50	x102	39	38½	39	+½
IntT&T 1.19	297	53⅝	53⅛	53⅛	
Ipco	95	12⅛	11¾	12	+¼
ITEC .60	x2	36	36	36	+⅜
JnMan 1.20	97	35¼	34¾	34⅞	—⅜
JohnJ .40a	189	118	117⅝	118	+⅜
Joy 1.40	38	59¾	59	59	—¾
KaisAl .50	39	21⅝	21⅛	21⅝	+⅜
KaysRo .60	17	20¼	19¼	20¼	+1⅛
Kellogg 1	9	24¾	24¼	24¾	
Kendall .60	56	58½	57¾	58½	+1⅜
Kennec 1	165	24½	24¼	24⅜	—⅛
KerM .60	129	48½	48	48⅞	+⅜
KimbC 1.20	105	33⅞	33	33¾	+⅞
KLM	1	36½	36½	36½	+¼
Kraftco 1.77	56	44⅜	44	44¼	
Kresge .52	x106	115⅝	113½	115	ç ⅞
Kroehl .80	22	40	39¼	39¾	+¾
Leasco	80	21	20⅝	20⅝	+½
LehPC .60	5	17⅜	17⅛	17⅛	—⅛
LibMcN	7	6¼	6⅛	6⅛	
LiggM 2.50	55	69	67¾	69	+⅞
Litton .69f	218	17⅛	16½	16¾	—⅛
Lock A	43	12½	12⅜	12⅜	—⅛
Loews 1.04	43	55⅜	55	55⅜	+⅜
LTV	159	11¾	10⅞	11¾	+⅝
LukenStl .45e	4	21⅜	21⅜	21⅜	—¼
M-N					
Macy	13	38⅞	38⅝	38¾	+⅛
Mgnvx 1.20	x123	39⅝	39	39	—⅛
Manpow .72	5	31⅝	31⅝	31⅝	+⅛
Marath 1.60	81	29⅝	29¼	29½	+⅜
Marcor .80	247	27⅝	27¼	27¼	+¼
MartM 1.10	63	23⅝	23¼	23½	+¼
MascoCp .16	49	54¼	53⅝	53½	—¼
MassF	10	15	14⅞	15	+¼
McDon	98	106¼	104⅝	106¼	+⅞
McDD .40b	100	43⅞	42⅝	43⅝	+1¼
McGE 1.40	x288	40½	39⅞	40½	+⅞
McGrH .60	10	18⅞	18¾	18¾	—⅛
McIntr	z100	71½	70⅛	70⅛	—2⅞
Merarx	148	32⅝	32¼	32½	
MGM	7	19	18⅞	18⅞	+⅛
MMM 1.92	86	146¾	145⅞	146⅛	+2
Mobil 2.60	201	50⅝	50	50⅛	—⅛
MohkD	114	24⅝	24⅜	24⅝	+⅛
Msant 1.80	265	54⅝	54	54⅝	ç ⅞
Motrla .60	47	102	101¼	101¼	+¼
Nabisco 2.20	34	57½	56¾	57½	+⅝
NatCan .45	52	13⅞	13¾	13¾	—⅛
N Cash .40	269	31⅛	30⅝	30⅞	+⅜
NDist .90	105	16⅜	16⅛	16⅛	—⅛
Nat Genl .20	194	25⅞	25⅜	25½	+⅜
NGyps 1.05	53	18¼	18	18¼	+¼
NatStl 2.50	22	43	42¾	42⅞	
NatTea .80	12	12⅝	12⅝	12⅝	
Natom .25	169	72⅝	70¾	71⅝	+⅝
Newmt 1.04	72	32⅛	31⅞	32	+¼
NiaMo 1.10	58	16⅜	16⅛	16⅛	
NA R9 1.40	90	33¾	33½	33½	—⅛
Norgt	11	6½	6¼	6½	+⅛
NwstAir .45	79	51	50⅛	50¾	+⅜
NortS 1.37f	146	65⅞	65⅜	65¾	+⅝
O-S					
Occid .12p	199	12⅞	12½	12⅝	—⅛
OlinCp .88	37	17⅜	17	17	—⅜
OutbMar 1	45	56	56	56	+⅜
OwenC .78	39	53	51⅛	52¾	+2
PacGE 1.72	68	27⅞	27⅝	27⅝	
PanA	388	14¾	14⅜	14¾	+¼
PenCn	45	4⅝	4½	4½	
Penney 1.04	45	75½	75	75½	+½
Pennzo .80	132	21⅝	20⅞	21⅛	+½
PepsiCo 1	117	81⅞	81	81⅞	+1½
Pfizer .60a	370	40½	40	40⅜	+⅜
PhelD 2.10	x59	41¼	40¾	41¼	+⅜
PhilMr 1.24	192	94	92⅞	93⅞	+1⅜
PhilP 1.30	177	28⅝	28¼	28⅜	+⅜
PitneyB .68	128	20⅜	20⅛	20¼	+⅛
Pitstn .60b	91	36⅞	36⅜	36⅞	
Polroid .32	301	140¼	138⅜	138⅜	+1¼
ProcG 1.50	73	94⅞	94	94½	+½
Plmn 2	22	38⅞	38⅝	38⅞	+⅜
Ralst .70	60	39⅝	39	39⅝	+⅝
Raythn .60	25	41⅝	41¼	41½	—¼
RCA 1	500	37	36⅜	36½	—¼
Reich .20	21	13½	13¼	13¼	
RepSt 1	45	24	23¾	23¾	—⅛
RetailCred 2	23	37¾	37½	37¾	+½
Revere	169	11⅞	11½	11⅝	—1
RexCh 1.50	12	38⅝	38¼	38⅝	+⅜
RichM 1.04	5	71½	71¼	71½	+¾
Ronsn .20b	6	6¾	6¾	6¾	
RCCola .56	47	37	36½	36⅞	+½
Safew 1.35	23	39⅜	38⅞	39	—¼
StReg 1.20	6	43¼	43	43	
SaFel 1.60	90	33⅞	33⅜	33¾	+⅜
Schlbg 1.46	42	183⅝	180	183⅝	+2⅞
SCM	79	19	18¾	18⅞	+⅛
ScottP .50	119	15¾	15¼	15⅜	—⅛
SrsR 1.40a	185	111⅞	110½	110¾	—1
ShellO 2.40	80	44⅜	43½	44⅜	+⅞
Simmn .80a	55	32¾	32¼	32¼	—⅛
Singer 2.40	109	89⅜	88¾	88¾	—½
SkilC .40e	29	34¾	34	34¾	ç ⅞
SmitA 1.47	28	58⅜	58⅜	58½	+⅜
SouP ac2	19	47⅜	47⅛	47⅜	+¼
StOCal 2.90	105	57⅝	57⅛	57¼	
StdInd 2.39	85	62⅝	62⅛	62¼	—⅛
StdNJ 3.90e	195	71½	71⅛	71⅛	—⅜
StdOh 2.70	16	83¼	82	83¼	
SterlDr .83	91	49⅜	48⅞	49	—⅜
StewW 1.85	6	39⅛	38¾	38⅞	+⅛
StudW 1.20	258	45	44	44	
SunOil 1b	27	45¾	45⅛	45⅜	—⅛
Sunbm .80	83	33	32¾	32⅞	+⅛
SuprO 1.40	5	258	257	258	+2
Swift .70	40	32½	32¼	32¼	+⅛
T-Z					
TandCp	55	42¾	42	42¼	+⅛
Tektronix	6	47	47	47	+¼
Teledn .70t	104	22⅜	21⅞	21⅞	—⅛
Tenco 1.32	x118	24¼	24	24¼	+⅜
Txco 1.66	661	30⅝	30¼	30½	
TexGfl .60	67	17⅝	17⅛	17⅛	—⅛
Textr .90	79	30¾	30½	30¾	ç ¼
Thiok .40	35	18⅞	18⅝	18¾	
Timkn 1.80	x19	42	41¾	42	+¼
ToolR 2.30t	97	47¾	46⅝	47	+¼
TWAir	145	55⅛	54¾	55	+⅜
Transm .55	214	20½	20⅛	20⅝	+⅛
Transctl .40	4	17¾	17¾	17¾	+¼
TriC 2.29e	49	29⅛	28¾	29⅛	+⅜
TRWInc 1	65	34¼	34⅛	34⅛	+⅛
TwntC	119	13¼	12⅞	13⅛	+⅛
UALInc	110	51¼	50½	50½	—¼
Un Carb 2	136	48⅜	48¼	48½	
UOilC 1.60	94	29½	29¼	29½	+⅛
UPacif 2	28	55½	55⅛	55½	+⅛
UAir 1.80	x32	40	39½	39¾	+½
UnCp .70e	37	9⅞	9½	9¾	+¼
UnFin Cal	13	11⅝	11⅝	11⅝	
UnNuclr	25	15½	15⅛	15⅛	+⅛
USGyps 1.50	77	30¾	30	30	—⅞
USSmlt 1	43	29¾	28⅞	29⅛	+¼
USStl 1.60	84	32⅝	32¼	32⅝	+⅜
UnivO	580	20⅝	19⅞	20½	+¾
Vorna	219	30⅛	29¾	30	
WarL 1.30	126	85¾	85½	85¾	ç ½
WUnion 1.40	191	65⅝	64½	65⅜	+1⅛
WstgEl .94	282	51¼	50⅝	51⅛	+½
WheelP Stl	43	22⅝	22⅛	22½	+¼
WhitC .40b	37	24⅜	24⅛	24¼	+⅛
WhteMt	36	22⅞	22¼	22⅜	+⅜
Winbago	444	84¾	81¾	83⅝	+2⅞
Xerox .84	210	140	138¼	138¼	
YngSD .30p	9	13⅝	13	13	—⅛
Zenith 1.40	120	46¾	45½	46¾	+1½

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	42	5½	5⅜	5½	+⅛
Amco In	36	121	11¾	12	+⅛
Barnes E	7	10⅞	10½	10½	—½
Brascan 1	67	22¾	22⅝	22⅝	—⅛
CampCh	27	5⅜	5⅜	5⅜	+5-16
Creole 2.60a	42	20⅞	20¾	20⅞	
CwnCP 1.18f	4	24	23⅞	24	—⅛
DCA Dev	14	6½	6¼	6¼	
Dome Pet	16	35⅝	34¾	34¾	—¼
FlitDyn .01e	72	25⅜	24¾	25	—⅜
Hygrad F	15	34½	33¼	34½	+1⅜
ImpOil .60a	71	33⅜	33¼	33⅜	+¼
NewPk	17	4⅛	4	4	
NucorC	33	19¾	19	19⅜	+½
PEPI Inc	7	26⅞	25⅞	26¼	+⅜
Plantind	15	15	14¾	14⅞	+⅛
Relil 2.20	2150	47½	47	47½	
ScurryRain	38	16⅞	16⅝	16⅞	—½
Syntex .40	410	86⅞	85¼	85¾	—⅜
Telefl .86f	9	27¾	27⅜	27½	—⅛
UnAsb .07	28	4⅞	4 11-16	4 11-16	—⅛
WorkWr .60	5	16	15¾	15¾	—¼
WrHarg	67	1⅜	1¼	1 5-16	+1-16

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.45	1.60
Adanac	2.24	2.45
A.G.F. Special	3.40	—
All Cdn Com	8.55	9.34
All Cdn Div	9.56	10.45
All Cdn Ven	4.11	4.49
American Growth	6.84	7.51
Andreae Equity	4.91	5.37
Associate Investors	5.92	5.98
Beaubran	46.28	50.26
Canada Growth	5.97	6.56
Canagex	10.63	11.49
Cdn Gas Energy	13.82	15.19
Cdn Invest Fd	5.02	5.50
Cdn Scudder Fd	20.82	20.82
Cdn Sec Growth	5.32	5.85
Cdn S. A. Gold Fd	6.41	7.01
Cdn Trusteed	5.00	5.49
CSM Japan Fd	9.78	10.75
Champion Mutual	8.58	9.37
Capital Growth	10.54	10.80
xChase Fd	12.32	13.46
Collective Mutual	6.86	7.53
Commonwealth Intl	14.47	15.90
Com'wealth Intl Leverage	3.87	4.25
Commonwealth Venture	7.51	8.25
xCompetitive Capital	7.32	8.02
Corporate Investors	6.08	6.65
Corp Investors Stock Fd	5.26	5.78
Dominion Compound	5.94	6.45
xDreyfus Inc.	13.24	14.51
xDreyfus Intl	13.41	14.70
Eaton Viking	5.62	6.11
Educator's Equity	7.47	7.86
Entarea Investment	6.40	7.03
Exec Fd Cda	6.07	6.65
Exec Inv Intl	3.07	—
xFidelity Trend	28.01	30.61
Fonds Collectif A	6.86	7.49
Fonds Collectif B	5.90	6.08
Fonds Collectif C	9.36	10.23
Fonds Desjardins A	4.35	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Fonds P.E.P.	4.22	4.59
Fraser Growth	3.44	3.78
Gis Compound	11.04	12.14
Gis Income	3.98	4.38
Growth Equity	7.53	8.27
Growth Oil and Gas	31.73	—
Guardian Growth	9.93	—
Harvard	7.22	7.91
Industrial Growth	7.06	7.76
International Growth	5.89	6.47
Investors Growth	12.24	13.39
Investors Intl Mutual	8.02	8.77
Investors Japanese	6.49	7.09
Investors Mutua	5.78	6.32
Investors Retirement	5.10	5.58
Keystone Cda	8.72	9.56
xKeystone Cust S-1	22.06	24.18
xKeystone Cust S-4	6.55	7.28
xKeystone Cust K-2	7.33	8.03
xKeystone Polaris	5.68	6.21
xLexington Research	16.90	18.47
Magna Carta	1.53	1.67
xManhattan	5.67	6.24
Maritime Equity	3.30	3.60
Marlborough	5.77	6.31
Mutual Accumulating	5.79	6.37
Mutual Bond	10.77	11.84
Mutual Growth	5.69	6.26
Mutual Income	5.19	5.70
Natrusco	14.75	15.33
Natural Resources	7.11	7.77
N.W. Equity	7.31	8.03
N.W. Financial	5.15	5.66
N.W. Growth	6.12	6.73
xOne William St	17.49	17.49
xOppenheimer Fd	9.60	10.49
Pension Mutual	8.61	9.34
P.H. and N. Fd	15.55	15.86
Planned Resources	4.62	5.08
Provident Mutual	7.44	8.13
Prov Stock Fd	6.33	6.92
Principal Growth	4.96	5.45
Prudential Growth	6.29	6.88
xPutnam Growth	12.58	13.75
Radisson	2.32	—
Regent Growth	9.74	10.70
Regent Venture	4.65	5.11
Royfund	6.49	6.76
Sav Inv Pret et Rev	6.84	7.52
Sav Inv am Pret	10.09	11.09
Scudder NA Fd	10.67	10.67
Spec	10.89	[illegible]
Taurus	3.45	3.79
xTech	1.48	1.62
Templeton Growth	7.15	7.81
Timed Investment	8.58	—
United Accumulative	5.40	5.93
United Horizon	3.65	4.01
United American	2.53	2.78
United Venture	4.49	4.93
Universal Savings Equity	8.00	8.79
Xanadu	3.83	4.20
York Fd of Cda	4.98	5.41

X — Fonds americains.

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse ce matin de ⅛ à $0.99 et la livre sterling en baisse de 1-16 à $2.58 9-16.

NEW-YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 3-64 à $1.01 1-32 et la livre sterling en baisse de 7-64 à $2.61 17-32.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: Macintosh et Cortland, $2.50 à $3.00 le boisseau; Macintosh, grosses, $3.75 à $4.00 le boisseau.

Betteraves: $1.25 les 25 lb; $1.75 à $2.50 les 50 lb.

Carottes: Entrepôts, jacketed, $4.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb, $3.25 les 50 lb.

Choux: verts $3.00 à $3.25 les 50 lb.

Laitue: Frisée $4.00 à $4.50 le 24.

Oignons: jaune gros $3.75 à $4.00, 50 lb; moyens, $2.25 à $2.50 les 50 lb; .50 les 10 lb; $3.25 à $3.50 les 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Panais: $2.00 les 20 lb; $3.00 les 50 lb; $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Pommes de terre: $1.10 à $1.15 les 50 lb; .60 à .65 les 25 lb; .29 à .30 les 10 lb; jumbo, $1.90 à $2.00 les 75 lb.

Rutabaga: $2.50 à $2.75 les 50 lb.

Plants de fleurs: .85 à $1.00 la boite.

cours des obligations

(par l'IDA et Richardson Securities)

GOUVERNEMENT DU CANADA			
5 oct. 1	1973	99	99¾
5 avril 1	1974	98½	99¼
3¼ juin 1	1974	87¾	88¼
6½ avril 1	1975	98¾	99
5¾ juin 1	1976	96½	97
7 sept. 7	1977	100½	101½
3¾ jan. 15	1978	85	86½
6½ juin 1	1979	97½	98
3¼ oct. 1	1979	78½	79
6¼ avril 1	1980	95½	96
4½ sept. 1	1983	80⅝	80⅞
6¾ fev. 15	1989	94¾	95½
6½ oct. 1	1995	91¾	92¼
3¾ mars 15	1998	56	58
Perpetuelle	1996	41	43
CN 4 fev. 1	1981	78	80
CN 5¾ jan. 1	1985	87	89
CN oct 1	1987	78	80
PROVINCIALES			
Alb. 6¼ mars	1989-91	86	88
A. G. T. 7½, 15 dec	1991	93¾	94¾
AMFC 8 nov. 1	1989	101½	102½
Alb. 7⅞ oct. 15	1991	97½	98½
Alb. 8¼ nov. 16	1990	103	104
Sask. 8¾ d. 1	1996	104½	106½
Man. H. 8½ s 15	1991-89	102¼	103¼
NB. P. 7⅞, 1⅝ n.	1996-94	96	97
P.N.B. 7¾, 1 mars	1996-94	95½	96½
P.Q. 7¾, dec 15	1996-93	93½	94½
Hy Que 8¼, ⅛ mai	1997-95	98	98½
P. Ont. 5¼ av. 15	1985	78¼	79½
P. Ont. 5½ oct. 15	1985	79¾	80¾
Ont. H. 8½ dec.	1974	103	104
Ont. H. 7 sept 18	1992-88	89¾	90¾
Ont. H. 8¾, nov 30	1995-90	105	106
Ont. H. 9, juin 30	1995-90	107½	108½
T.-N. 9¼ at 15	1992	103	105
Tor. Met. 8, fev 15	1952	97	99
MUNICIPALES			
V. de M. 9½ dec 7	1990-95	106	109
Tor. Met 8¾, 1er oct.	1990	105	108
SERVICES PUBLICS			
Alb Gas 9⅞	1990	105	107
Bell Tel 9⅝ aout 14	1990	108	110
N.C.G. 9⅝ jan 15	1991	106	107
TCP L 9¼ juin 20	1990	106	108
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	88	89
Alb. Gas 7½	1990	132	134
Alb. Gas 8	1992	97¾	98¼
Algoma Stl 8¼	1991	101	103
Bell Tel. 8	1993	97¾	98¼
Bq. Can. Nat. 7¼	1978	97½	98½
Bq. Mont. 7-7½	1992	98½	99
Bq N.E. oct 15	1987	90	91
Bq. N.-E. 7	1991	98	99
Bq. N.-E. 6¾	1992	96½	97½
Bell Tel. 8⅛	1994	98½	99½
B.C. Tel. 7⅞	1995	94½	95½
B.C. Sugar 9½	1987	104½	—
Can. Util. 8⅞	1992	99¾	100¼
Calg. Pow. 8	1992	96½	97½
Const. Gas 8	1992	98	98½
Cominco 8½	1992	99½	100½
C. P. Hotel 8⅝	1992	101¼	101¾
Dist. Seag 7⅝	1991	93½	95½
Eaton Acc. 8¼	1991	96½	97½
Falconbridge 7¾	1991	92	94
H.F.C.	1992	93½	94½
Hd Bay Min. 9	1991	103	105
Hud Bay Acc. 8¾	1991	100½	—
Husky Oil 8½	1991	98½	99½
GMAC 7 sept. 30	1996	89	90
Gulf Oil 8½ dec 1	1989	103	104
Imasso 8½	1991	100	101
Imp. Oil 8½	1989	103	—
Imp. Oil 7¾	1992	96½	97½
I.A.C. 9¼	1992	106	—
Inland 8¼	1991	97	98
I. Nickel 8⅞	1991	101	102
MacMillan 8½	1991	100	101
Massey Ferg. 9¾	1980	104	—
Molson 8¼	1991	98	99
Niagara Real 7⅞	1986	98½	99½
Noranda 9¼	1990	105	107
Nort C Gas 9⅝	1991	106	107
Pan. Cann. 8⅛	1991	95	97
Bq. Royal 7	1991	98	99
Roymor 7¾	1987	98½	99½
Royal T. Mort 7¾	1981	99	100
Bq. Tor. Dom. 7-8	1991	100	101
Bq. Tor. Dom. 7¾	1997	95½	96½
Trader Fin. 9	1991	100	101
Tr. Can Pipe 10	1990	110	112
Tr. Can Pipe 9¾	1991	108	110
Tr. Can Pipe 9	1991	102	104
Union Gas 8	1991	97½	98½
West. Trsm 8	1991	95	95½
Westingh. 8⅛	1991	98½	99½
Roymor 7½ nov. 1	1973	100	101
Roymor 7¾ nov 1	1978	98½	99½
Simpson 9½ dec. 15	1989	105	107
CONVERTIBLES			
Alb. Gas Tr.	1990	133	135
Allerco Dev. 7	1990	80	82
Cons. Gas 5½	1989	93	95
Dawson D 8½	1995	108	110
Dynasty Dyp. 7	1992	102	—
Home Oil 5½	1992	104	105
Nu West 8¾	1991	108	110
Pac Pete 5	1992	101	101½
Scurray Rain. 7¼	1988	86	88
Tr. Can. Pipe 5	1989	105	107
W. Coast Tr 5¾	1984	99	101
W. Coast Tr 5½	1988	98	100
W. Coast Tr. 7½	1991	125	127
Weston Geo. 6¾	1987	89	91
MOUVELLES EMISSIONS			
CDA Cement 8¾	1992	101¼	101¾
Comm. Union 8⅞	1991	96	97
Y et R 9	1991	96	97
Union Carbide 8⅞	1992	100¼	100¾
Simp. Sears acc 8¾	1992	101¼	101¾
Roymor 7¾	1984	99¾	99½
Steinbg 8⅝	1992	99¾	100¼

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
MINES					
A-B					
Accra	4000	5½	5	5	
Acme	17600	38	37½	37	—2
Adanac M	2500	55	50	55	
Agnico	600	295	290	295	+15
Akaitcho	1000	50	50	50	—1
Aldona	2277	45	45	45	
Allied Mng	645	325	325	325	
Am Larder	8500	70	65	70	+8
Ang Run	8500	36½	36	36½	+½
Ang UD	14480	121	101	110	—12
Armore	3000	15	14½	15	
Asoc Porc	26	35	35	35	
Atl C Cop	3000	60	57	60	+3
Aunor	1000	255	255	255	—5
Bankeno	4230	645	640	645	+5
B-Dqu	5000	5	5	5	
Betim	5250	720¼	20	20	—½
Bl Hawk	5500	95	93	95	+2
Brameda	5002	95	90	95	—1
Brenda M	100	480	480	480	
Broul Reef	700	25	25	25	
Brunswk	1539	430	420	430	
C					
Calmor IB	1000	54	51	51	—4
Cam Mine	8500	27	26½	27	+½
Camflo	5200	420	410	415	+5
Cam Chib	1000	530	525	525	—5
Camp RL	100	$32½	32½	32½	
C Tung	100	150	150	150	—2
C Jamiesn	2800	120	120	120	
C Merrill	501	585	585	585	+15
Cdn Nisto	500	7	7	7	+1
Cassiar	725	$17¼	17	17⅛	+⅛
Cent Pat	200	159	159	159	—1
Chemaloy	8300	209	202	208	—7
Chestrvile	1200	12	12	12	+½
Chib Kay	1000	5	5	5	—1
Chimo	2000	100	99	99	—1
Coch Will	1800	38	36	36	—2
Coin Lake	2000	10	10	10	—2½
Coldstm	592	218	218	218	
Comb Met	1333	10½	10	10½	
Conlagas	2100	43	43	43	
C Durham	8000	45	44	45	+5
C Mrbn	16500	155	152	155	+10
C Morisn	1000	160	160	160	—2
C Ramoier	2200	190	186	189	—1
Conwest	500	735	725	735	
Cop Fields	200	128	128	128	
Coulee	3000	14	14	14	
Craigmt	1000	865	855	855	—5
Crowbank	3000	8	8	8	—½
D-G					
D'Aragon	4200	20	20	20	
Deer Horn	1000	7	6	6	—1
D'Eldona	1500	47	46½	46½	—½
Delhi Pac	2000	12	12	12	
Denison	1350	$32½	32½	32½	—¼
Dicknsn	1200	140	130	131	—4
Discovry	2180	94	90	90	
Dome	255	$69	68¼	68½	
D Explor	100	105	105	105	
Dynasty	1685	$10⅛	10⅛	10⅛	
East Mal	200	130	130	130	—15
East Sull	1407	285	280	285	+3
Falcon C	3679	$12⅝	12⅛	12⅝	+⅜
Gnt Masct	1400	500	490	495	—10
Giant Yk	944	850	810	810	+10
Goldray	1640	53	53	53	
Granduc	500	400	395	400	+15
Granisle	300	820	810	820	+5
H-L					
Hallnor	500	85	85	85	+5
Highmont	500	180	180	180	—5
Hollinger	1085	$43½	43	43	—½
Huds Bay	9123	$24¼	23⅞	24	+⅜
Hydra Ex	280	15	15	15	
Int Bibis T	1500	12	11½	12	+1
Int Halliw	287	13	13	13	
Int Mogul	852	975	960	970	
Iron Bay T	1900	360	360	360	+5
Irish Cop	6000	8	8	8	+1
Iso	7100	205	200	200	—4
Jonsm	15000	13½	13	13	—1
Jorex Ltd	800	170	170	170	—5
Kerr Add	2176	960	950	950	—10
K Anacon	1000	25	25	25	—1
Kirk Min	1000	5½	5½	5½	
Lab Min	250	$40	40	40	—½
Lacanex	500	72	72	72	
L Osu	4500	5	5	5	
L Shore	180	280	280	280	+5
La Luz	2500	580	575	580	+15
LL Lac	222	185	185	185	
Lost River	222	500	500	500	
Lytton	10751	169	155	169	+14
M-N					
Madeline	928	400	400	400	+10
Madsen	1300	68	68	68	—2
Man Bar	500	41	41	41	
Martin	2000	8	8	8	—1
Mattgmi	285	$35¼	35¼	35¼	—¾
Mc Adam	900	54	54	54	
Mc Intyre	2105	$66¾	65¾	66¾	
Ment	15600	142	138	142	+2
Meta Uran	5200	12	12	12	+1
Midrim	500	15	15	15	
Mt Wright	3000	21	21	21	
Multi-Mi	5000	31	31	31	—1
NBU M	15800	325	290	310	—5
N Cal	27500	28	22	26	—6
N Goldvue	1900	8	8	8	
N Kelore	3000	3½	3½	3½	—½
Newlund	5500	20	19½	19½	—½
N Que Ragl	100	555	555	555	—10
N Senator	5000	9	8½	9	
Nick Rim	3000	10	9½	9½	—1
Noble M	2300	81	80	80	—3
Nor Acme	7000	23	20	23	+1
Norbaska	1000	15	15	15	—½
Norlex e	4500	27	26½	27	
N Canada	700	51	51	51	—2
Northgat	1300	625	610	625	+20
N Rock	1200	210	200	200	—10
O-S					
Orchan	1200	410	405	410	—5
P Asbestos	1000	152	150	150	—2
Pac Coper	6500	260	255	255	—2
Pamour	2800	271	268	270	+1
Pan Centr	282	345	340	340	—20
Patino N V	1924	$31⅝	31	31⅝	+⅜
Pick Crow	28	17½	17½	17½	
Pine Point	350	$34¼	34	34¼	+¼
Placer	3000	$38½	38½	38½	—⅜
Prado Exp	1500	175	175	175	+5
Preston	209	930	930	930	+5
Pure Silv	1200	215	210	210	
Q Mattgmi	500	30	30	30	—½
Redstone	1176	43	43	43	+1
Rio Algom	4905	$18	17¾	18	+⅜
Rio 580 pr	25	$80½	80½	80½	
Roman	225	780	780	780	
Ryanr	13500	9½	9	9½	+½
Satellite	2000	7	7	7	+½
Sherritt	4945	$15	14⅞	15	
Sigma	141	625	625	625	+15
Sil Miller	1000	5½	5½	5½	+½
Silvmq	3000	20½	20½	20½	
Steep R	2305	203	201	203	
Sullivan	1101	289	285	285	
Sun Ex	26000	17	16½	16½	
T-Z					
Tara	4325	$17	16⅝	16¾	—⅛
Teck Cor A	350	515	515	515	
Teck Cor B	795	470	470	470	+5
Tex-Sol	1400	41	41	41	—1
Tombill	500	66	66	66	+1
U Mining	3700	24½	24½	24½	—½
U Asbesto	500	475	470	475	+15
U Siscoe	5800	138	138	138	+3
Upp Can	500	200	200	200	—4
Uroan Q	2333	5	5	5	
West Mine	1225	370	365	365	—5
Wstfield w	1000	60	60	60	+5
Whithorse	280	230	230	230	
Willroy	800	116	115	115	—1
Win-Eld	2000	9	9	9	+½
Wr Harg	295	111	111	111	
Yk Bear	2100	440	440	440	+5
Zenmac	4000	14½	13	14½	—½
Zulapa	9500	13	12½	12½	+½
PETROLES					
A-D					
Alt East G	1000	695	695	695	+5
Alminex	700	530	520	530	
A Quasar P	5800	950	930	930	+10
Asamera	850	$19½	19¼	19¼	
BP OG	6000	515	505	510	—5
Braior OG	830	245	245	245	+10
C Nor West	200	279	276	279	+13
CS Pete	4825	755	735	735	—20
CS Pete w	500	460	450	450	+5
C Bonanza	500	75	75	75	
C Ex Gas	4900	335	325	325	—10
C Homestd	1200	770	760	765	—5
CLl Pete	800	55	55	55	—2
C Reserve	400	450	445	450	+5
Cdn Sup O	5521	$40	40	40	+¼
Candel Oil	28	$11⅞	11⅞	11⅞	
Chieftan D	1300	975	975	975	—25
Clark Can	2300	285	280	280	—10
Davoil	2400	25	23	25	
Decca R	1159	295	285	290	—5
E-N					
Francana	1500	600	590	600	+10
Gr Plains	210	$31⅜	31⅜	31⅜	
Huston	20350	258	246	249	—8
Houston w	7500	54	51	51	+1
Inter Tech	5500	121	120	121	+1
Lochiel	1300	156	152	156	+1
Merland E	4300	105	100	100	—1
Midcon	1000	62	62	62	
Mineral R	1000	35	35	35	+1
Nat Pete	1400	182	176	176	—4
NC Oils	750	560	550	550	—5
Norihld	6630	88	86	88	+2
Numac	1900	$14⅜	14⅜	14⅜	—⅛
O-W					
Page Pet	600	190	190	190	
Pan Ocean	958	$12⅛	12	12⅛	+⅛
PanCdn P	600	$14⅞	14⅞	14⅞	—⅛
Petrol	2500	119	118	119	—3
Place G	2500	90	88	88	—1
Peyto Oils	1200	205	204	205	
Ranger	2470	$18⅜	18	18	
Scurry Rn	1200	$16½	16¼	16¼	—⅜
Siebens	200	915	915	915	
Sogepet	2000	126	125	125	
Spooner	4050	85	81	83	—1
Sundale O	200	370	370	370	—5
Total Pet	1700	600	595	595	—5
Total P A p	100	$14	14	14	
Tr Can Res	1450	086	85	85	—1
U Canso	9250	540	530	535	+5
Ulster Pet	7400	139	135	139	
Voyager P	2200	500	485	485	—15
W Dec	18225	560	555	560	+5
World Wde	202	330	330	330	+10
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abitibi	11016	$9	8¾	9	+⅛
Abitbi 7½p	215	$50½	50½	50½	
Acklands	405	$10	9¾	9¾	—⅛
Acres Ltd	240	$13¼	13¼	13¼	
Acres A pr	260	$43¾	43½	43½	—¼
Acres wt	1200	335	335	335	
A.G.F.M	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Agra Ind	1450	$13¾	13⅝	13¾	
Ahed M	1350	470	450	450	—15
Alta Gas A	263	$54⅛	54⅛	54⅛	+⅛
Alta Gas p	220	$72⅝	72⅝	72⅝	
Alta G D p	z1	$149	149	149	
Alta Nat	200	$20	20	20	
Alcan	6260	$22⅜	22	22¼	—⅛
Alcan pr	175	$26½	26½	26½	
Algo Cent	225	$10¾	10¾	10¾	—⅛
Algoma St	805	$13⅞	13¾	13¾	
Algon	200	420	420	420	
Algonq pr	275	420	420	420	—5
Allarco Dv	550	$6¼	6⅛	6¼	
Alliance B	600	440	435	440	
Anglo-cn	600	$5⅞	5¾	5¾	
Anglo-c pr	320	$14¾	14¾	14¾	
Ang CT 265	25	$36⅛	36⅛	36⅛	—⅝
Ang CT 290	200	$41½	41	41	—½
Ang CT 315	25	$46	46	46	+1
Aquitaine	312	$22¼	22¼	22¼	+¼
Argus	275	$14¾	14½	14¾	
Argus C pr	930	$12	11⅞	11⅞	
Asbestos	1142	$24¼	23¾	24	—¼
Atco Ind	1175	$11	11	11	
Atl Sugar	135	$6½	6½	6½	+¼
Atl Sug A	150	$15¼	15¼	15¼	—⅛
Atl Sug pr	110	$65½	65½	65½	+½
Atl Sug w	100	140	140	140	
Auto El	800	$8	7⅞	8	+⅛
Bank Mtl	6067	$21⅞	21⅝	21¾	
Bank N S	2243	$38¾	38⅝	38⅝	+⅛
Bathst p	200	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
Baton B	300	$18½	18¼	18½	+⅜
Beavr Eng	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Bell Canad	3611	$44½	44⅛	44¼	—⅜
Bell A pr	177	$51	50¾	51	
Bell B pr	145	$52⅛	52	52	—⅛
Black P	175	$8	8	8	+¼
Block B	29400	375	350	365	+15
Bombrder	420	$8½	8¼	8¼	—⅛
Bovis Cor	1220	190	185	190	+5
Bow Valy	1175	$29¾	29½	29¾	
BP Can	2075	$15¾	15¼	15¼	—½
Bramalea	4600	$5⅜	5¼	5¼	
Bramal w	300	380	375	380	+15
Brascan	2443	$22⅜	22½	22½	!
Brdg Tank	250	$5¼	5¼	5¼	
Brinco	1600	$6⅛	6⅛	6⅛	
BC Forest	150	$21⅜	21⅜	21⅜	+⅜
BC Frest p	215	$41½	41½	41½	
BC Sugar	220	$22	22	22	
BC Sugar p	200	$16½	16⅛	16½	+⅝
BC Phone	56	$64	64	64	
BCPh 4.84	300	$18	18	18	—¼
BCPh 6.80	150	$26¾	26½	26½	
Bruck A	100	$15	15	15	
Budd Auto	1560	$12¾	12½	12½	—¾
Budd A w	400	690	690	690	—20
Burns Fds	1487	$15	14⅞	15	
C					
Cad Dev	351	$9¾	9¾	9¾	
CAE Ind	500	$8⅛	8	8⅛	+⅛
Calgary P	267	$25	24⅞	25	
Calgy 540 p	25	$93	93	93	—2
Calvrt Dle	11313	140	140	140	—5
Cambridg	210	$14⅝	14⅝	14⅝	
Campeau	850	$5¾	5½	5½	—¼
CD Sugar	121	$29	29	29	+½
Can Cem L	50	$51	51	51	+½
Can Malt	75	$28¾	28¾	28¾	+¼
Can Malt p	24	81	81	81	
Can Perm	2815	$19½	19⅜	19½	+⅛
Cdn Brew	3500	$8⅛	8	8	—⅛
C Cablesy	1700	$17⅞	17⅝	17½	+⅛
C Cable w	280	400	400	400	
Cdn Can A	1125	$7	7	7	—⅛
C Curtis	300	73	73	73	
Cdn Equty	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
CG Invest	53	$75	75	75	
C Goldie	700	$5¼	5	5	—⅜
C Hydrp	3250	$11	10½	11	+½
C Imp Bank	6419	$28½	28⅛	28¼	
C Ind Gas	2482	$8¾	8⅝	8⅝	—⅛
CIL	3710	$17¼	17	17⅛	+⅛
C Manoir	100	420	420	420	
C Ocdental	425	$9½	9¼	9½	+¼
CP Inve pr	770	$25¾	25½	25⅝	+⅛
CP Inve w	7820	320	305	305	—15
CP Ltd	9181	$14¾	14½	14⅝	—⅛
CPL A p	150	$10¾	10¾	10¾	
CPL $3. pr	700	$8⅝	8½	8½	—⅛
Cdn Tire	150	$43½	43½	43½	+½
Cdn Tire A	2269	$40½	39¾	40½	+⅞
C Uilties	125	$48½	48¼	48½	
C Util 4¼ p	210	$58½	58½	58½	
CUtil 6 pr	50	$82¼	82¼	82¼	—¾
C Util $1.25	25	$26	261	26	+¼
Canron	2020	$22	22	22	—⅜
Capit Div	1150	64	64	64	+3
Cara	300	$5¼	5¼	5¼	
CDRH Lt	1500	$14½	14¼	14½	+⅜
Celanese	1075	$5	490	495	—5
Celan 175 p	225	$20	20	20	
CFCN	4060	$13⅝	12⅝	12¾	—⅝
Chat-Gal	1015	$21	21	21	
Chrysler	1200	$33¼	33¼	33¼	
CHUM B	1000	$9½	9⅜	9½	
City Sav T	100	$11½	11½	11½	
Columbia	1825	185	180	180	—5
Columbi p	150	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Cominco	2355	$29¼	29	29¼	+⅛
C Holifay I	275	$12⅝	12⅝	12⅝	
Compro	400	450	440	450	
Con Bath	425	$9⅝	9½	9½	—⅛
Con Bath p	450	$15¾	15½	15½	
C Bath 68 w	215	365	365	365	
Con Bldg	4500	240	235	235	—5
Con Textile	900	$5¼	5¼	5¼	
Con Distrb	4425	$34	33½	34	+¾
Cons Gas	5175	$18⅝	18⅜	18⅝	+¼
Con Glass	100	$17¾	17¾	17¾	—¼
Control F	550	275	265	265	—10
Cooper C	530	$17½	17¼	17½	+¼
Corby vt	141	$24⅝	24⅝	24⅝	—⅛
Cornat r	18100	13	10	12	—1
Coronatn	300	140	130	130	+15
Corontn p	1000	185	185	185	
Corp Food	100	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Cosms	1000	115	110	115	
Costain R	1500	$10	9¾	10	+¼
Crain R L	100	$14½	14½	14½	
Crestbrk	200	405	405	405	+5
Crwn Life	800	$43	43	43	—1
Crush Intl	1350	$19¼	19	19¼	+⅛
Cygnus A	100	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛
Cygnus B	100	$6	6	6	
D-G					
Dawson D	1175	$8¼	8⅛	8⅛	
Delta Ben	1500	450	450	450	—15
Distl Seag	1660	$33¼	33	33	
Doman I	500	$14¼	14	14¼	+¼
Dome Pete	259	$34⅝	34⅝	34⅝	
D Bridge	268	$27	27	27	
D Citrus	300	$10½	10½	10½	
Dofasco	2467	$27¾	27⅝	27¾	+⅛
Dom Glass	100	$13¾	13¾	13¾	
Dom Store	4010	$14¾	14⅝	14¾	!
Domtar	6898	$14⅛	13⅞	14	
D Textile	1325	$29½	29⅛	29½	+½
DRG Ltd	2000	$8⅝	8½	8⅝	+⅛
Du Pont	700	$28½	28⅜	28½	+¼
Dustcane	500	$7	6⅞	6⅞	
Dylex Div	1158	$14	13½	13¾	+⅜
Dylex D A	4183	$13¾	13⅛	13⅝	+½
E-L Fin	1500	$8½	8¼	8⅜	+⅛
E-L Fin w	900	310	310	310	
Electro ltd	2030	$71¼	69¾	71	+2
Emco I	350	$6½	6½	6½	—¼
Erie D	120	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛
Erie D A	200	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Falcon	1750	$77	76¾	77	+¼
Fed Diver	100	105	105	105	—10
Fed Grain	600	$8⅛	8	8	—⅛
Fields S	3575	$17	16¾	17	+¼
Finning T	925	$18¼	18¼	18¼	
Fleet Mfg	1924	165	165	165	—5
Fleetw'd	100	$15	15	15	
Ford Cnda	80	$96	96	96	+¼
F Seasons	11451	$9	8¾	8¾	—⅛
F Season w	240	525	525	525	
Fruehauf	100	$31	31	31	
Gaz Metr	825	$5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Gaz 5.40 p	100	$72	72	72	
Gdn Mang	200	$6½	6½	6½	
Gen Baker	210	325	325	325	
Gen Distrb	100	$25¼	25¼	25¼	—¼
GMC	289	$76½	76	76	!
Genstar L	1170	$15	14⅞	14⅞	—⅛
Gerin 1st p	200	$9¾	9¾	9¾	+¼
Gesco Dis	225	$6	6	6	
Glendale	400	$7⅝	7⅝	7⅝	+⅛
Glengair	300	165	165	165	
Gleng U	1600	$6½	6½	6½	
Gold Crest	500	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛
Goodyer	20	$218	218	218	—5
G Mckay A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
Graff G	50	$28	28	28	+¼
Greb I B	1900	$7	7	7	+¼
GL Paper	220	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
GL Pap w	220	260	260	260	
GL Power	275	$19½	19½	19½	
Gt West S	1550	$7⅜	7¼	7⅜	+⅛
Greyhnd C	1900	215	215	215	
Greyhnd	3903	$19¼	19	19¼	+⅛
Guar Trst	742	$14	13⅜	13¾	+¼
Gulf Can	5743	$27¼	26½	27¼	+½
H-L					
H Group	2100	$12¾	12⅝	12¾	+⅛
Ham Tr	400	$15⅜	15⅜	15⅜	—⅛
Ham Tr V	200	$15½	15⅜	15⅜	—⅛
Hnd C A pr	100	$5	5	5	—⅛
Hard Carp	1020	$21	21	21	+¼
Hard Crp A	1695	$20¼	20	20¼	+¼
Harlequin	250	$8⅜	8⅜	8⅜	
Harris J S	1000	290	290	290	—10
Harveys F	1025	115	115	115	
Hawker S	200	275	270	270	—15
Hays Dna	300	$18	18	18	+¼
Hedway C	100	425	425	425	
Home A	2050	$31½	31⅛	31½	+¼
Horne Plt	550	325	315	325	
H Bramor	500	$5⅝	5½	5⅝	
Hoden DH	540	490	485	485	—5
H Bay Co	3710	$17½	17¼	17⅜	+⅛
HB Oil Gas	1105	$40½	40	40	—⅜
HB Oil G pr	150	$49	48⅞	48⅞	—⅛
H D C L pr	1250	$15¾	15⅝	15⅝	+⅛
Huron Eri	260	$30¼	30⅛	30¼	
Husky Oil	2250	$15⅜	15⅛	15⅛	—¼
Husky B pr	210	$41⅛	41⅛	41⅛	
Husky D w	100	490	490	490	
Husky E w	400	525	520	520	—5
IAC	1900	$19¼	19⅛	19¼	+⅛
IAC 4½ p	25	$64	64	64	
IAC w	1050	850	835	835	—10
Imasco	847	$22⅞	22¾	22¾	+¼
Imp Oil	7094	$33⅛	32¾	33	
Inc Dis w	1300	81	75	75	
Indal Can	1000	$11⅞	11⅝	11¾	
Inland Gas	890	$16	15⅞	16	+⅛
Inter-City	1450	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
Inter C A p	100	$17½	17½	17½	—⅛
Inter C A w	2060	500	470	500	+50
Inter C B w	2430	475	445	465	+20
Intrmetco	100	240	240	240	+15
IBM	122	$380	380	380	+1½
I Nickel	39118	$30⅞	30⅛	30⅜	—⅜
Int Util	505	$45¾	45½	45¾	+½
Interpool	35	$28½	28½	28½	+½
Int Div I	100	$5	5	5	—⅛
Intpr Pipe	1536	$31¾	31⅝	31⅝	+⅛
Int Pipe w	700	$14¾	14⅝	14¾	+¼
Intpr Steel	3100	$11¾	11½	11⅝	+⅛
Intpr Stl pr	350	$34½	34½	34½	+1
Inv Group	250	$9	9	9	
Inv Grp A	1450	$9⅝	9½	9½	—⅛
Inv Grp 5 p	650	$21¾	21¾	21¾	
Irwin Toy	450	$23	23	23	+1
ITL Ind	400	430	425	430	+5
Ivaco Ind	300	$18¼	18⅛	18¼	+⅛
IWC Ind	200	235	235	235	—5
Kaiser Re	300	370	370	370	—5
Kaps Tran	4240	$10⅜	10¼	10¼	—⅛
Keeprite P	4000	$15½	15¼	15⅜	+⅜
Kelly D A	11950	$7⅛	7	7	
Kenting	100	$11	11	11	
Koffler	435	$16¼	16¼	16¼	
Koffler A p	710	$9	9	9	—¼
Koffler w	700	660	660	660	+10
Labatt	1443	$26⅛	26	26	
Labatt pr	580	$26¼	26	26	
Laidlaw M	5850	$8⅞	8⅝	8⅝	
LOnt Cem	650	370	365	365	
Laura Sec	160	$11	11	11	—½
Lau Fin	3040	$14	14	14	
Lau F 1.25	100	$16½	16½	16½	—⅛
Lau Fn 140	225	$19	19	19	
Leigh Inst	4325	$8⅛	7⅞	8	+⅛
Leons Frn	150	$13	13	13	
Levy A pr	125	$6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
Lincoln Tr	300	$15	15	15	—⅜
Livingsto	300	$8½	8½	8½	—¼
Lob Co A	600	$7½	7⅜	7½	
Lob Co B	690	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
LobCo pr	250	$31¾	31⅝	31⅝	—⅜
Lob G A pr	160	$20¾	20¾	20¾	
Loeb M	2345	380	380	380	
M-N					
Mclan H A	700	$11½	11½	11½	+¼
Mclan H B	800	$11½	11½	11½	+¼
MH Cable	645	$14	13⅞	14	+⅛
MB Ltd	4980	$26	25	25	—½
Magna El	250	$5⅝	5⅝	5⅝	
Magnason	1800	$12¼	11¼	12¼	+½
Magnetcs	500	110	110	110	
Major H D	250	235	235	235	
Markboro	1150	$7½	7⅜	7⅜	—⅛
Markbro w	600	110	100	100	—10
Mass-Fer	4524	$14⅞	14½	14½	—¼
Mc Lghl	12537	$17¼	16⅞	17¼	+1⅛
McLagn w	610	975	950	975	+25
MEPC	400	$8	7¾	8	+¼
MEPC w	200	285	285	285	—10
Melchers	250	$8¾	8¾	8¾	—½
Mercantil	3531	$21	20⅛	20⅝	ç ⅜
Met Stores	100	$19½	19½	19½	+½
MGFM	100	260	260	260	
Microsyst	297	$7½	7⅜	7⅜	—⅛
Milt Brick	550	490	485	485	—5
Mindustri	100	$8⅛	8⅛	8⅛	—¼
MLW Wor	300	$14¾	14½	14½	—½
Molson A	2515	$24⅞	24⅜	24¾	
Molson B	200	$25	24½	25	+½
Mon Life	25	$34¼	34¼	34¼	
Mnt Trst	200	$19½	19½	19½	—¼
Moore	1135	$43¾	43½	43½	
MTS Inter	8800	89	82	85	+3
Murphy	1195	$17¼	17⅛	17¼	+⅛
Nabrs Dig	100	$13½	13½	13½	—½
NaChrs I	9325	$8⅞	8½	8⅝	—⅛
Nat Drug	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
Nat Drugp	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅜
Nat Sea	200	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Nat Trust	100	$34	34	34	+½
Neonex	2750	$5¾	5½	5⅝	—⅛
NB Tel	237	$14	13⅞	13⅞	
N Provid D	700	43	41	41	—4
Nfld LP	955	$12	12	12	
Noranda	2735	$38¾	38⅜	38¾	+¼
Nordair L	1125	$6⅞	6¾	6⅞	
Nor Ctl G	3948	$13	12¾	12¾	—⅛
Nor Ctl 65p	100	$38	38	38	
Nor Ctl B p	1000	$26⅝	26	26	—
Nor Ctl w	500	560	560	560	
NS Savngs	1315	$18	18	18	—½
Nowsco W	200	$8	8	8	
NSI Mark	1150	$9⅛	9	9⅛	+⅛
NuWest D	100	$9½	9½	9½	
O-S					
Ocdentl Pt	275	$12⅝	12⅜	12⅝	+⅛
Oceanus I	550	200	200	200	
Oil Patch	200	330	330	330	
Okanagan	400	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
Ontario Tr	280	$8¼	8⅛	8⅛	—⅛
OSF Ind	1300	$5⅝	5⅛	5¼	
Oshawa A	1160	$12⅛	12	12⅛	+⅛
Oshawa w	800	150	150	150	
Pac Pete	850	$31½	31¼	31⅜	—⅛
Pac West A	145	$19¾	19¾	19¾	
Pac WA A p	50	$43¼	43¼	43¼	+¼
PanCan I	1400	295	285	285	—10
Pembin A	200	$6½	6½	6½	—⅜
Pembin B	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Pemb D p	25	624¼	24¼	24¼	
Penningtn	200	$13½	13⅜	13⅜	—⅛
PC Jwl A	525	$16½	16¼	16½	+¼
P Dept S	4025	$27½	27	27½	
Petrofina	209	$24¾	24¾	24¾	—⅛
Phillips Cb	1100	$11¼	11⅛	11¼	
Pitts Eng	100	$17⅞	17⅞	17⅞	—⅛
Pow Corp	3800	$10	9⅞	9⅞	
Pow C 5 pr	200	$11½	11⅜	11½	
Pre Cable	925	$18¼	18⅛	18⅛	+⅛
Price Com	2527	$8¾	8⅝	8⅝	+⅛
Quinte A	1800	290	280	290	+5
Rank Org	1750	$27¾	27⅝	27¾	ç ¾
Readers D	200	$15¼	15	15	—½
Realty C A	957	$7	7	7	—⅛
Reed Osir	1325	$10⅞	10¾	10¾	
Reichhold	2350	$18½	18¼	18¼	
Reich wt	225	610½	10¼	10½	
Reitman A	310	$27½	27¼	27½	+⅛
Revelstk	218	$15⅞	15⅞	15⅞	
Revelstk p	250	$15¼	15¼	15¼	
Rileys D	125	210	210	210	+5
Riv Yarn	250	290	290	290	
R Little	45	$71	71	71	—¼
Rolland	200	440	440	440	+15
Ronald Fd	100	$17⅝	17⅝	17⅝	
Rothman	638	$20	19⅞	20	
Rothmn w	5310	620	600	605	
Rothm 2p	1500	$22½	22⅛	22½	—⅛
Royal Bnk	5525	$34⅜	34⅛	34⅜	+¼
Royal Trst	167	$39¾	39¼	39¼	—¾
Russel A	520	$14⅞	14¾	14⅞	—⅛
StL Corp p	25	$62	62	62	—½
St Maurice	3200	115	110	110	
Sandwell	400	430	430	430	
Sayvette	155	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Schneid b p	850	$9⅝	9¼	9⅜	
Scot York	5895	$16½	15⅞	16⅜	+⅜
Scot Lasal	1050	$7½	7¼	7½	+¼
Scot Mis pr	100	$9	9	9	—¾
Scotts	1850	$17⅞	17⅝	17⅞	
Seaway M	100	$7	7	7	—⅞
Seaway pr	1410	$6⅞	6⅞	6⅞	
Seco Cem	2200	$10½	10⅜	10½	
Secur Cap	250	470	470	470	
Shaw LE A	200	$7	7	7	
Shaw Pipe	200	$12⅜	12⅜	12⅜	—⅛
Shell Inv p	40	$42⅞	42⅞	42⅞	—⅛
Shell Inv w	1800	$22⅞	22¾	22¾	—¼
Shell A	2875	$43⅛	43	43	—¼
Shore To S	700	365	365	365	—5
Shully's	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Sifton Pro	3600	$5½	5⅜	5½	+⅛
Silverwd A	210	$14⅝	14⅝	14⅝	
Simpsons	1226	$26¾	26⅜	26½	+⅛
Simpson S	570	$36⅞	36⅞	36⅞	+⅛
Simpon S r	9309	40	39	39	—1
Sklar M	5730	$6⅛	5⅞	5⅞	
S9lar W	1000	445	445	445	
Skyline H	2900	$13	12⅞	12⅞	+⅛
Slater Stl	310	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Slaz W Can	4043	624	22⅞	24	+1⅛
Slate Walk	500	$9⅞	9⅞	9⅞	—½
Soby Stor	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
Southam	1600	$22¼	21½	21½	—¾
Stafford	500	450	400	425	+35
Steel Can	7769	$33⅜	32⅞	32⅞	
Steinbg A	595	$26⅞	26⅜	26¾	+¾
Stuart Hs	200	300	300	300	—10
Surpass C	100	135	135	135	
T-Z					
Tamblyn	100	$24	24	24	—⅞
Tancord	300	210	210	210	+5
Teledyne	400	435	435	435	ç15
Texaco	460	$49¾	49½	49½	—½
Texas Gu I	3600	$17¼	17⅛	17⅛	+⅛
Thom Nes	510	$34	33¾	34	
Toromont	1100	190	180	180	—10
Tor Dm Bk	980	$32¾	32½	32½	—¼
Traders A	200	$16⅜	16¼	16⅜	+¼
Trade 4½ p	25	$59	59	59	
Trader 69 w	100	650	650	650	
Transair	2400	335	330	330	—10
Trnsair w	2100	130	125	130	
Tr C Glass	100	$8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
Tr Can PL	2499	$43¼	42⅞	43	—⅜
Tr Can A pr	212	$80⅛	79⅞	79¾	+½
Tr Can C pr	2095	$54⅞	54½	54¾	+¼
Tr Can P w	210	$13⅛	13⅛	13⅛	
Trans Mt	400	$23¼	22¾	22¾	—⅜
Trimac	300	$10¼	10	10	—¼
Trizec w	6850	56	55	56	—2
Tru-Wall	100	330	330	330	
Un Carbid	877	$17¼	17	17⅛	+⅛
U Gas	12644	$14⅛	13⅞	14	—⅛
Un Wburn	233	400	400	400	
U Sections	175	$7⅞	7⅝	7⅝	—⅛
Van Der	4735	$10⅝	10⅜	10⅝	+⅜
Van Ness	1500	64	64	64	—1
Versafd	3937	$10	9½	10	+½
Venpower	1600	110	105	110	+5
Versatile	900	470	450	470	+20
Versatl A	2700	460	435	450	+25
Vic G Tr	320	$25	25	25	
Villcentre	100	$11	11	11	—¼
Vulcan Ind	400	$9¾	9¾	9¾	
Walax	6100	$19	18½	19	
Walk GW	4000	$42½	42¼	42¼	—¼
Weldwod	360	$12½	12¼	12¼	—¼
Wstburne	300	$11¾	11¾	11¾	
Wbur A p	400	$40	40	40	
Wburn wt	220	765	765	765	
Wcoast Pt	1700	$9½	9⅜	9½	+¼
W Pet A p	150	$30¾	30¾	30¾	
Westc'st	4531	$28¼	28⅛	28⅛	+⅛
Wcoast w	7900	940	925	930	—5
West Ind	100	150	150	150	—5
Westeel	100	$20½	20½	20½	—½
W Cdn Seed	600	$6¾	6⅝	6¾	+¼
W Realty	900	$7½	7½	7½	
W Realty w	100	335	335	335	+5
Westnhse	1500	$21¼	21	21¼	+¼
Weston	1830	$21	20¾	20⅞	+¼
White Pas	700	$13¾	13½	13½	+⅜
White P w	1000	60	60	60	
Wiley Oil	2483	$13⅞	13⅞	13⅞	—⅛
Winco S	170	$9¼	9¼	9¼	
Wood Alex	150	350	350	350	
Woodwd A	200	$27	27	27	+¼
YR Prop	300	$11¼	11¼	11¼	—¼
Zellers	5200	$14	13⅞	13⅞	—⅛
Zenith	1300	285	285	285	+10

[illegible] de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres est coté en dollar américain en hausse de 4-10 de cent à $1.583.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres est coté en dollar américain en baisse de 10 cents à $52.80.

denrées agricoles

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, produits de qualité, 92 points: 67 cents; 93 points: 68 cents; Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

Fromage: blanc, 62.5 cents; jaune: 63.1 cents.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 28½ à 31 cents la livre; procédé par rouleau No 1 en sacs, 28 à 29 cents; pour nourrissage: 26 à 27 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 cents la livre; poudre de lait: 4.

Prix des oeufs: prix moyen des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine; A-extra gros: 41.8 cents; A-gros: 43.3 cents; A-moyens: 38.3 cents; A-petits: 33.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros: 39 cents; A-gros: 38 cents; A-moyens: 36 cents; A-petits: 32 cents; A-peewee: 25 cents.

Pommes de terre: prix de gros blanches: $1.90 les 75 lb; $1.10 à $1.15 les 50 lb; $0.29 à $0.30 les 10 lb; I.P.E.: $2.60 à $2.80 les 75 lb; $1.60 à $1.70 les 50 lb; $0.42 à $0.43 les 10 lb; Nouveau-Brunswick: $1.10 à $1.35 les 50 lb; $0.32 à $0.33 les 10 lb.

Lancement des obligations d'épargne du Québec

Le gouvernement du Québec a lancé ce matin l'émission d'obligations d'épargne dont il vante les mérites depuis quelques jours par une campagne de publicité.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a indiqué qu'il espère recueillir au moins $100 millions au moyen de ces obligations très populaires chez les Québécois mais il n'est pas impossible que, comme l'an dernier, l'objectif soit largement dépassé.

La campagne d'obligations d'épargne de 1971 s'est en effet soldée par des ventes de $144 millions par rapport à l'objectif minimum de $50 millions.

Les obligations d'épargne de cette année sont rachetables en tout temps jusqu'en 1982, date de l'échéance.

Elles offrent un rendement annuel de 7% pour les trois premières années, de 7.5% pour les cinq années subséquentes et de 7.75% pour les deux dernières années, soit un rendement moyen de 7.35%.

On peut se les procurer en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000, des montants convenables pour toutes les bourses.

Contrer le chômage demande de l'imagination — le CTC

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald, a pressé, ce matin, le gouvernement Trudeau d'adopter des politiques économiques nouvelles et imaginatives afin de contrer la crise du chômage au pays.

M. MacDonald, qui s'adressait à l'assemblée biennale du CTC, qui débutait à Ottawa, a soutenu que le gouvernement fédéral était directement responsable de cette crise.

"Les indicibles souffrances des chômeurs et de leurs familles ont résulté non pas de ce qu'il est convenu d'appeler l'effondrement naturel du cycle économique, a-t-il dit, mais bien de politiques froidement calculées.

"Nous restons assujettis à un niveau de chômage honteusement élevé. A moins que des changements fondamentaux n'interviennent dans les méthodes par lesquelles le gouvernement fédéral voudrait régler le problème, un chômage élevé continuera de nous écraser tout au long des années 70."

Plein emploi?

Le leader syndical a souligné qu'il se trouve, parmi les victimes du chômage, une forte proportion de jeunes Canadiens, et il a noté que 40 pour cent des sans-travail sont sans emploi depuis au moins quatre mois, "soit-le taux de durée le plus élevé depuis les années 30".

"Avec l'accroissement rapide de notre population active, la plus rapide de tous les pays industrialisés du monde occidental, les difficultés que notre société éprouvera à établir le plein emploi resteront sérieuses, a-t-il prédit. Il nous faudra des idées nouvelles et éclairées pour faire face à ces difficultés."

Malheureusement, de poursuivre M. MacDonald, l'administration de notre gouvernement, encombrée de bureaucrates encroûtés dans l'anachronisme et dépourvus de toute imagination et de compréhension des problèmes économiques modernes de notre pays, reste engoncée dans des méthodes dépassées, désuètes, dépourvues de toute imagination.

Et ce qui est plus inquiétant encore, selon M. MacDonald, c'est que, depuis nombre d'années, les hommes politiques qui ont détenu le pouvoir à Ottawa sont tombés dans le panneau et sont devenus les instruments de l'ineptie économique de ces bureaucrates.

Etats-Unis

D'autre part, le leader syndical a déploré qu'il y ait popularité croissante du protectionnisme aux Etats-Unis, "même parmi les cercles syndicaux".

"Nous devons aujourd'hui faire face à des tendances protectionnistes de plus en plus marquées qui se font jour aux Etats-Unis et qui peuvent avoir, a-t-il dit, des conséquences profondes sur l'économie canadienne. De puissants éléments sont à l'oeuvre dans ce pays jusque dans les rangs du mouvement syndical américain, qui réclament à cor et à cri que le Congrès applique la loi Hartke-Burke. Celle-ci, a soutenu M. MacDonald, imposerait un contingentement à presque tous les produits qui entrent aux Etats-Unis, y compris ceux qui viennent du Canada."

Programme DISC

L'adoption récente d'une loi établissant le programme américain DISC (Domestic International Sales Corporations) constitue, selon lui, une preuve des tendances protectionnistes existant aux Etats-Unis.

Le programme DISC, a soutenu M. MacDonald, donne des avantages injustes aux sociétés américaines, "violant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce GATT".

Pour contrer les effets du Disc au Canada, M. MacDonald estime que le Canada et d'autres pays commerçants doivent travailler par le truchement du GATT, à l'instauration d'un commerce multinational plus libre. Il faudrait aussi que le Canada prenne des mesures efficaces pour se protéger "de la concurrence déloyale".

Le leader syndical a, par ailleurs, soutenu que la nouvelle politique du gouvernement Trudeau en matière des investissements étrangers au Canada, est très insuffisante.

Il faudrait, selon lui, créer un organisme public indépendant qui serait chargé, en collaboration avec les provinces, de faire des recommandations en vue de l'étude de tout nouveau placement direct qui arriverait au Canada, et ces recommandations devraient être rendues publiques. Il serait alors d'une importance primordiale que toutes les recommandations faites par cet organisme tiennent sérieusement compte des effets que les investissements futurs auraient sur l'emploi au Canada et sur l'indépendance politique et économique du pas.

Droit de grève

Enfin, M. MacDonald a averti les congressistes qu'ils auraient à lutter pour conserver le droit de grève et pour s'assurer que les salariés du secteur public jouissent de la même reconnaissance syndicale que ceux du secteur privé.

Selon lui, les travailleurs devraient avoir le droit de refuser leur travail "sans qu'ils soient intimidés par la menace de fortes amendes ou d'emprisonnement".

"Nous sommes malheureusement encore loin de cette réalité, a-t-il dit, surtout en ce qui concerne un bon nombre d'employés de la fonction publique. Les événements qui se sont déroulés récemment au Québec en sont la preuve tragique. Affirmer que les droits des travailleurs du secteur public de cette province ont été foulés aux pieds est à peine une exagération."

AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE
FROST

n'entre pas qui veut

Bien des clôtures se ressemblent, mais elles n'offrent pas toutes les mêmes avantages. Pourquoi la clôture Frost, la marque la plus réputée du Canada est-elle supérieure? Parce que c'est une clôture de toute première qualité, faite de matériaux de choix: fil d'acier, montants et traverses en acier tubulaire à haute résistance, fabrication et montage soignés. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: treillis galvanisé ou à revêtement vinylique vert. Protégez votre propriété avec la clôture de tout repos, la clôture Frost. Communiquez avec le bureau de vente Frost

FROST Estimation gratuite sans obligation de votre part
331-8030

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Oui, mais pour $2.50, nous répondront-ils ?

Il faut maintenant payer pour parler aux esprits

Il faut maintenant payer pour parler aux esprits. C'est la pénible constatation qu'a faite un reporter de LA PRESSE en visite au premier salon des sciences occultes au centre Paul-Sauvé en fin de semaine à Montréal.

Le droit d'entrée de $1, est-on porté à penser, devrait donner droit à une projection chez les esprits, ou à tout le moins dans l'univers fabuleux de l'au-delà.

Eh bien non. Il y avait samedi quelques astrologues, des vendeurs de tableaux, des partisans de l'alimentation naturelle, la machine qui analyse votre signature et des kiosques de bouquins. Et aussi des billets pour gagner une entrevue avec le professeur Gazon.

Finalement, au milieu de la pièce, un cagibi nous invite à parler aux esprits. La voilà l'affaire. Toutefois, la conversation allait coûter $2.50, contre lequel on vous remet une feuille numérotée genre calendrier.

N'étant pas sûr de pouvoir porter cette dépense spirituelle sur sa note de frais, et ayant essuyé un refus à sa demande d'explication au propriétaire du kiosque, le reporter de LA PRESSE a préféré s'abstenir.

Les responsables des cours de français vont se rencontrer

PARIS (AFP) — Pour la première fois, les responsables des départements de français de toutes les universités du monde vont pouvoir se rencontrer au cours d'un colloque organisé par l'Association des universités du monde partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), à l'université Laval, de Québec, du 20 au 27 mai.

Le programme proposé sera essentiellement consacré aux problèmes de méthode d'enseignement, aux rapports entre langues, civilisation et littérature, à l'utilisation des linguistiques modernes.

Selon des souhaits déjà formulés, une fédération internationale pourrait être créée, pour faciliter les échanges.

L'écrivain, homme politique, et prix Nobel de littérature de 1967, Miguel Angel Asturias (Guatémala) prononcera la conférence inaugurale sur "Le français voie d'accès à un humanisme moderne."

Nominations à Pékin

MOSCOU, (AFP) — L'agence Tass annonce lundi, dans une dépêche datée de Pékin, la nomination de cinq nouveaux vice-ministres des affaires étrangères chinois, précisant que ces nominations ont été portées officiellement à la connaissance des représentations diplomatiques à Pékin. Il s'agit de MM. Chung Si-Tung, Ma Wen-Po, Heying, Fu Hao et Yu Chan.

Les observateurs voient dans ces nominations un sérieux effort de la Chine populaire pour améliorer ses relations internationales.

durand QUINCAILLERIE HARDWARE
DURAND LIMITÉE-LIMITED DEPUIS—SINCE 1908
804 ouest, rue SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Produits pour pelouses et jardins "MELNOR"

OSCILLATEURS no 525 COUVRE 34' x 65' $5.75

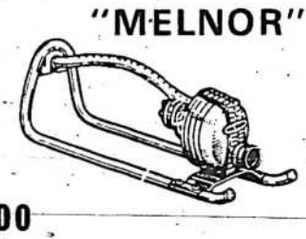

EVERGREEN 6-9-6 Sac 50 lb $3.23
LAWN DOCTOR R 6 9 6 Sac 40 lb $6.53
no 610 COUVRE 39' x 65' $7.00

BOYAU ½" PLASTIQUE TRANSPARENT
50 pieds $2.95 — 100 pieds $5.83

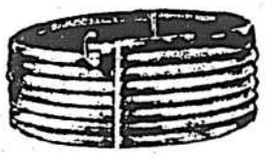

GOLFGREEN 12-4-8 Sac 50 lb $3.90
12-4-8 WEED & FEED Sac 40 lb $4.39

BROUETTE DE JARDIN "ERIE" no 909 — 3 pi. cu. $8.69

ÉPANDEUR D'ENGRAIS "ERIE" no 6516
25 lb cap. $6.55
no 6530 40 lb cap. $10.67

SPÉCIAUX du 15 au 20 mai inclus

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 866-3541 STATIONNEMENT GRATUIT
(LE SAMEDI OUVERT JUSQU'À MIDI)
LIVRAISON GRATUITE — MONTRÉAL ET BANLIEUES

c'est quoi ton problème...

un tacot tout rouillé, une bagnole dangereuse?

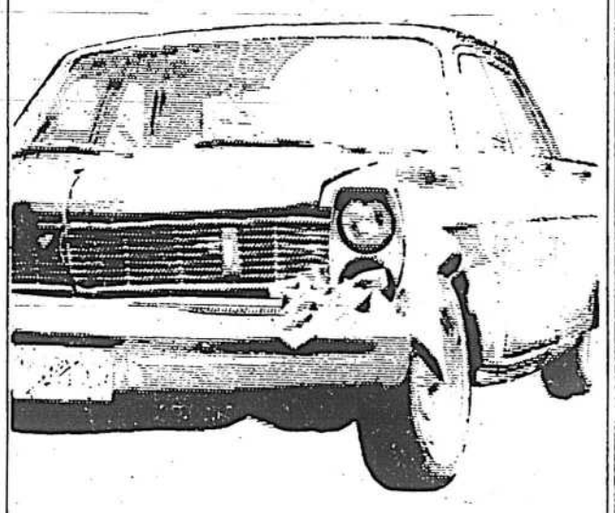

T'es mieux de la laisser avant qu'elle te laisse.

Un **Prêt Personnel** c'est vite fait. Le taux d'intérêt est modique. Les remboursements sont adaptés à ton budget. Ton prêt est protégé par une assurance-vie.

Viens faire un tour et tu verras
Qu'entre amis, on s'entend bien!

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

nous on est là jusqu'à 6 heures, du lundi au vendredi

la presse

tourisme
le cahier qui vous apprend a voyager economiquement

- divertissant
- instructif
- utile
- illustre

Tous les samedis dans la presse

la presse

étudiants!
trouvez-vous un emploi d'été grâce à une annonce gratuite de l'Opération coup de pouce de LA PRESSE

annonces GRATUITES

LA PRESSE sait ce qu'un emploi d'ete represente pour un etudiant. C'est pourquoi elle vous offre ces annonces GRATUITEMENT. Si vous êtes élève ou étudiant et que vous avez au moins 16 ans, publier une petite annonce de demande d'emploi d'ete dans LA PRESSE ne vous coutera absolument rien.

FAITES PARVENIR le coupon ci-dessous à l'adresse indiquee. LA PRESSE publiera votre demande d'emploi d'ete au moins une fois entre le 18 avril et le 26 mai. Votre texte paraitra peut-etre plusieurs fois, selon le nombre de petites annonces recues.
La rubrique "Emplois d'ete" paraitra les mardis et vendredis dans le cahier des petites annonces.

REDIGEZ une annonce Succes. Evitez les mots inutiles comme "etudiant", "etudiante" (la rubrique etant divisee selon le sexe, inutile aussi de préciser ce detail), "accepterais", aimerais"... Par contre, les précisions sur votre experience passée, votre degré de scolarite, votre âge, vos connaissances linguistiques, votre résidence, si vous habitez l'exterieur de Montréal, sont utiles.

IMPORTANT Ces annonces ne sont offertes qu'aux personnes qui sont encore aux etudes et aux finissants de 1972.

bon a expedier a

la presse DIVISION DES PETITES ANNONCES
OPERATION "COUP DE POUCE"
7, rue Saint-Jacques, Montreal 126

M., Mlle .....
ADRESSE ..... APP ...
VILLE ..... ZONE .....
TEL: ..... INSTITUTION .....
SIGNATURE .....

Ecrire lisiblement un seul mot par case. Ne pas dépasser le nombre des cases.

Livraison en personne remettre au comptoir a l'entree Saint-Jacques PRIERE DE NE PAS TELEPHONER AU JOURNAL

la presse

Le pire incendie survenu au Japon depuis la guerre a fait 119 morts

téléphoto PA

Un homme et trois femmes, employés d'un cabaret situé à l'intérieur du magasin d'Osaka, évacuent l'édifice à l'aide de l'échelle aérienne des pompiers, alors que la panique s'était emparée de tout le monde.

OSAKA, Japon. (AFP) — L'incendie qui a ravagé samedi soir le grand magasin de sept étages d'Osaka et qui a fait 119 morts est le pire que le Japon ait connu depuis la guerre. Le bâtiment qui comprenait également un supermarché, un cabaret et divers restaurants, est rapidement devenu une sorte de volcan dégageant d'épaisses fumées noires et blanches, tandis que des corps humains se jetaient pêle-mêle de ses fenêtres. La nuit était remplie de l'odeur acre des flammes et des cris désespérés d'hommes et de femmes appelant en vain au secours. Le sinistre a été encore aggravé par la pénurie d'équipement de lutte contre l'incendie dans les bâtiments géants, et par l'accumulation d'objets inflammables.

Les 96 cadavres carbonisés retrouvés dimanche matin par les pompiers se trouvaient à l'emplacement du cabaret Playtown, où il semble que les clients, "hôtesses" et musiciens ne se sont rendu compte que trop tard que le bâtiment brûlait.

La rue, du côté est du bâtiment, était couverte de mares de sang, — celui des personnes qui s'étaient jetées par les fenêtres ne pensant qu'à fuir le feu, et qui s'étaient écrasées sur la chaussée.

Parmi les victimes, 26 personnes ont été tuées et 80 ont été blessées en se laissant tomber dans le "toboggan" prévu en cas d'incendie, mais au bas duquel rien n'avait été placé pour amortir leur chute.

Un certain nombre d'hôtesses accrochées à des cordes par les poignets se sont laissées tomber, ont perdu l'équilibre et ont été précipitées dans les flammes. D'autres clients du cabaret qui avaient sauté sur le toit voisin l'ont défoncé et nombre d'entre eux ont été blessés.

Selon les pompiers, six ouvriers qui réparaient le système électrique au troisième étage avec des chalumeaux à acétylène seraient à l'origine du sinistre. Une étincelle aurait mis le feu à une pile de vêtements dans un rayon du grand magasin. La police, qui a ouvert une enquête, a convoqué les six ouvriers pour les interroger.

Syndicats et syndiqués condamnés

QUEBEC (PC) — D'autres sentences ont été prononcées à Québec contre des syndicats et des officiers syndicaux reconnus coupables d'outrage au tribunal parce qu'ils n'ont pas tenu compte des injonctions leur ordonnant de reprendre le travail durant la grève des 210,000 employés des secteurs public et parapublic.

Le syndicat des employés de l'Hôpital général de Québec a été condamné à $15,000 d'amende tandis que sa trésorière, Mlle Francine Bouffard, s'est vu imposer une semaine d'emprisonnement et une amende de $2.000.

Le président du Syndicat national des employés de l'hôpital Saint-Julien, de Saint-Ferdinand d'Halifax, a écopé d'une peine de deux semaines de prison en plus d'une amende de $2,000.

Le Syndicat des services hospitaliers de l'hôpital Cooke, de Trois-Rivières, a été condamné à $12,000 d'amende.

La trésorière de ce syndicat, Mlle Angèle Dufresne, a été condamnée à une semine d'emprisonnement et à une amende de $2,000.

Les sentences ont été prononcées par le juge Camille Bergeron, de la Cour supérieure.

Les intimés ont immédiatement interjeté appel et le juge Antoine Rivard, de la Cour d'appel, a autorisé leur remise en liberté provisoire.

Votre argent est-il en chômage?

Faites-le travailler dans le fonds 'C'. Objectif: plus-value de votre capital. Crédit d'impôt. Gestion professionnelle.

Les actifs du fonds 'C' sont investis dans des titres canadiens choisis par nos experts. Un crédit d'impôt s'applique au revenu provenant de dividendes. Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.

Fonds 'C' Trust Royal

Bureaux à Montréal:
630 ouest, boul. Dorchester 876-2525
6991 rue St-Hubert 270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke 876-2506
280 ave. Dorval, (Dorval) 636-4740

Complets d'été légers en "Hopsack"

par 'the tailored man'

Prêts pour la saison où le soleil brille... Ces complets légers résistent merveilleusement aux faux plis et gardent leur forme. Dans des tons de beige et bleu ciel, ainsi que marine.

$120

Ouvrez un compte courant Harry Gold

harry Gold
THE TAILORED MAN

deux magasins à votre service
474 ouest, rue Sainte-Catherine — Carré Phillips et Centre d'Achats Rockland.

Notre Maverick se vend maintenant à $2528.00* comme une importée...

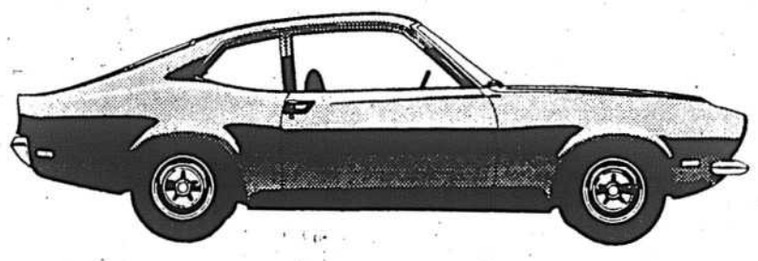

FORD MAVERICK

mais n'oubliez pas qu'elle demeure une voiture compacte très spacieuse.

La Maverick a toujours été différente des autres voitures nord-américaines. Elle a été conçue pour vous offrir l'économie d'une petite voiture importée et le confort d'une compacte, économique à l'achat et à l'entretien; on a beaucoup de plaisir à rouler Maverick.

La Maverick tourne sur 37 pieds. Elle se déplace facilement dans la circulation et se stationne là où beaucoup d'autres ne peuvent rentrer. Vous obtenez la maniabilité sans avoir à sacrifier le confort.

Les sièges pleine largeur recouverts de vinyle et d'un tissu à motif en damier, des carpettes de couleur harmonisée, un plateau de rangement, un volant à 2 rais et un chauffage à mélange d'air à 3 vitesses sont standard sur les Maverick 2 portes et 4 portes.

Que vous choisissiez la Maverick 2 portes, la 4 portes, voiture familiale ou la Maverick Grabber, la voiture qui "swing"...vous aurez droit à la robuste construction monocoque. Ce qui veut dire que la carrosserie est soudée comme un tout ce qui la rend plus solide et plus durable.

La Maverick est une voiture plus "valeureuse" que jamais. Si vous recherchez économie, confort et une certaine allure...roulez Maverick. Chez le concessionnaire Ford.

**Le prix de détail suggéré du fabricant de la Maverick 2 portes ne comprenant pas les frais de transport, de préparation à la route, les plaques d'immatriculation et les taxes provinciales.*

Les gens qui aiment rouler... roulent Maverick.

POUR CHANGER OU ANNULER VOTRE ANNONCE COMPOSEZ 874-7205

940 Autos à vendre

PONTIAC 1970, tous servos, automatique, très propre, sacrifierais $1550, 721-1565.

PONTIAC 64, informations, 632-2633.

PONTIAC Parisienne, radio, 1965, $375; 277-9424, soir après 8 p.m., matin avant 9:00 a.m.

PONTIAC 1963, bonne condition, $750., après 6 h., 748-8405.

PONTIAC 64, Laurentian, 8 cylindres, automatique, radio, tout équipée, bonne condition, $275. 272-8506.

PONTIAC Parisienne, 1967, automatique, 8 cylindres, équipée, très propre, 382-1461.

PONTIAC 1969, V-8, radio, $1,250, comme neuve, termes possibles, $52 mois, 387-0494 vendeur en gros.

PONTIAC 1967, ENTIEREMENT EQUIPEE. 735-3044.

PONTIAC 1968, Stratochief, 4 portes, Sedan, tout servo, 29,000 milles, comme neuf, 678-0220, I.A.D.A.

RAMBLER 19 2, état de marche, vendrais pour pièces si désiré, 255-8049, (vendeur).

RAMBLER 1965, Ambassador, 2 portes, "hardtop", V8 automatique, servo-direction, servofreins, radio AM-FM, 56,000 milles, mécanique, carosserie, pneus en bon état, $575, propriétaire, 725-9268.

RAMBLER 1967, automatique, radio, $50 comptant, $12 par semaine. Concessionnaire, 769-4545.

RAMBLER Classic, 770, 1965, V-8, automatique, radio, 2 portes, hardtop, bas millage, excellente condition, pas de rouille, $350. 272-8932.

RAMBLER Américaine, 1966, 51,000 milles, prix $450. Pour informations, 256-5807.

REBEL 1968 automatique, 6 cylindres, 4 portes, radio. 661-4914.

RENAULT 1969 R-16GL, verte, cuirette, tout équipée, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1971 R16-GL, bronze, cuirette, vraie aubaine, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1971 R12-TL, verte, cuirette, parfait état, avec garantie. 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT 1969 R10, automatique, rouge, équipée, avec garantie, 937-9551, Renault Sainte-Catherine.

RENAULT-10 70, A.M-FM, pneus neufs, parfaite condition, 38,000 milles, meilleure offre acceptée. 323-6122.

RENAULT 1971, 4 vitesses, radio am-fm, defrost arrière, parfaite condition, 342-5894.

RENAULT 1969, R-10, radio, 4 vitesses, $775, $25 comptant, $33 mois, 387-0494 vendeur en gros.

RENAULT 12TL, 1972, sièges baquets, roues sport, type compétition, moteur 1600 c.c., pneus à carcasse radiale, 4 saisons, seulement 2,900 milles.
CENTRE DE REPRISE
RENAULT JEAN-TALON
4950 OUEST, JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 1963 à 1972, tous modèles, automatique, standard. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT 16GL, 1969, sièges baquets, intérieur cuirette, garantie 100%, financement à taux bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 12 TL, 1971, sièges baquets, inclinables, conditions de voiture neuve, vendue avec garantie, échange accepté, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 10, 1968, freins à disques aux 4 roues, condition exceptionnelle, garantie mécanique 100%, aucun comptant, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 16, TS, 1970, verte, entièrement équipé, 24,000 milles, condition parfaite, 336-8179.

RENAULT-16, pièces détachées, bon prix, particulier, 387-7257.

RENAULT-8, 1971, standard, $1,100, 670-5881.

RENAULT 8, 1968, bonne mécanique, $175, 484-9853.

RENAULT 8, 1970, 48,000 milles, $650, 649-1653.

RENAULT 12TL, 1972, voiture de démonstration, financement facile. Concessionnaire, 769-4545.

RENAULT 12, station wagon, vert foncé, comme neuve, 4,000 milles, doit vendre cause départ. Inter: 1-797-3470.

RENAULT 10, 1971, excellente condition, bas millage, radio am-fm, pneus Michelin, bon prix, 389-4859, soir.

RENAULT 1971, R-16, radio am-fm, pneus Michelin, verte foncé, intérieur cuir noir, 11,000 milles, 842-3081 membre IADA.

RENAULT 12, TL, 1971, manuelle, garantie, 669-1216.

RENAULT R-12, 1971, excessivement propre, radio am-fm, 17,000 milles, 2e voiture, rouge/intérieur noir, $1,600. 933-5147 membre IADA.

STATION-WAGON, Plymouth, Belvedère, 6 cylindres, 1968, très bonne condition mécanique, $600 comptant. 279-0764.

STATION-WAGON Plymouth 1968, tout équipée, très bon ordre, 254-3861, après 5 h. soir, 681-8483.

STATION-WAGON 1969 Dodge Monaco, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, $200 comptant ou échange accepté. Balance de 36 mois. Concessionnaire, 769-4545.

940 Autos à vendre

STATION WAGON FORD 1971, 11,500 milles, tout équipée, particulier, 334-7747.

STATION-WAGON, Vista cruiser, 1969, tout équipée, V-8, servo-freins, direction, radio, 21,000 milles, comme neuf, utilisé comme 2e voiture. 331-7092. IADA.

STATION WAGON, Ford 1969, 8, automatique, servo-direction, freins, très propre, $1700. 729-4114 marchand.

SUNBEAM Arrow 1968, 4 portes, $575. 256-5815.

THUNDERBIRD hardtop, 1967, tout équipée, 55,000 milles, sacrifiera $1350. 324-6141.

T-BIRD 1970 complètement équipée, incluant air conditionné, très bas millage, aussi Thunderbird 1967 et 1968. Ne pas manquer ces réelles aubaines. Appeler 935-7401, concessionnaire M.B.

THUNDERBIRD Landau 1969, 29,000 milles, intérieur cuir véritable $2,900. 334-7054.

THUNDERBIRD 1968, hardtop, Landau, tout servo, stéréo tape, 25,000 milles, dame, $2,175. 735-4958.

TOYOTA Corona 1969, 30,000 milles automatique, radio, après 4 h., 667-4254.

TOYOTA 1968, Corolla, station wagon, 12,000 milles, vrai millage, voiture comme neuve, 849-2921 membre IADA.

TOYOTA Corolla 1969, tout équipée, 4 vitesses, $950. 331-0247.

TOYOTA Corolla 1200, 1970, 23,000 milles; radio, 4 vitesses, comme neuve, aubaine. Seulement $1,100. 453-7101.

TOYOTA Corolla 71, excellente condition, propre, bas millage, radio, 728-4669.

TOYOTA CROWN, 67
4 portes, 6 cylindres, automatique, très propre, 674-3778.

TOYOTA Sprinter 1969, 4 vitesses plancher, sièges baquets, mécanisme excellent, intérieur propre, peinture neuve, 376-7363.

TOYOTA Corona, 1968, 1900CC, bon état, valeur $1,100, meilleure offre. M. Delou, 526-4948. Soir: 351-6268.

TOYOTA 1971 Corona. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

TOYOTA, Sprinter, 1970, standard, 645-6517.

T.R.4, 1964, meilleure offre, soir: 352-3322.

TRIUMPH 70, 20,000 milles, très bonne condition, $1,300. Soir: 523-1283.

TRIUMPH GT-6 avec stebro, 4 Michelin x et 4 pneus d'hiver. Excellente condition, $1,400 ou meilleure offre. Après 6:00 P.M. 674-9600.

TRIUMPH Spite Fire, 1970, vert foncé, 16,000 milles, parfait état, appeler 336-2317 en tout temps.

VALIANT 65, 4 portes, 6 cylindres, automatique, 38,000 milles, stéréo-cassette $650. 665-3421.

VALIANT 1966, 6, standard, isolée, Ziebart, différentiel double traction, $725. 729-4114, marchand.

VAUXHALL Viva 1968, standard, 22,000 milles, dame, excellente condition, 387-6869.

VEGA fastback 1971, 7,500 milles, tout équipée, 256-6051.

VEGA 1971 2 portes, Cooké Toledo Motors, 769-4501.

VEGA GT, 1972, tout équipée, standard, après 6 h. 366-4914.

VOLKSWAGEN 1967, 1,200, fastback, 48,000 milles, meilleure offre. 727-9754.

VOLKSWAGEN, station, 1967, standard, bon état, aubaine, 487-3609.

VOLKSWAGEN 1965, Coccinelle, bons pneus, moteur et transmission comme neufs, bon état, sacrifice: $285. 279-2921.

VOLVO, modèle 1225, 1969, très propre, radio, 722-0942.

VOITURES VOKSWAGEN 65 A 71
De tous les modèles, échange accepté, termes faciles, inf. M. Desroches.
POPULAR VOKSWAGEN
5441 ST-HUBERT 274-5471

VOLKSWAGEN FASTBACK, 1971, automatique, radio, bas millage, après 6 h. 679-2022.

VOLKSWAGEN 1969, de luxe, bas millage, radio, chaufferette à gaz, conduite par femme, en excellent état, 935-1837.

VOLKSWAGEN Karman Ghia, 1969, automatique, radio AM-FM, après 5 heures. 472-2602.

VOLKSWAGEN '68, automatique, 22,000 milles, auto de femme, après 7 h., p.m., 382-1393.

VOLKSWAGEN 70, 1600 cc, 25,000 milles, bon état, $1,250. 389-5367.

VOLKSWAGEN Karman Ghia 1969, modèle coupé. $1,600; prix ferme. 744-6536.

VOLKSWAGEN 1967, 1500 De Luxe, parfaite condition, tout équipé, radio, chaufferette à gaz, mécanique A-1, bas millage, $475, pour échanger, 272-8506.

VOLVO 142-S, 1968, blanche, radio, $1,250, cause départ, 272-8302.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate. $3495. Maurice Héroux Automobiles, 766-4122.

VOLVO 1972, vous intéresse? Pour une transaction hors pair, visitez Maurice Héroux Automobiles, 4035 Bannantyne, Verdun, 766-4122.

VOLVO usagées payées le plus haut prix sur Volvo neuve 1972. Estimation gratuite. Sans obligation. 4035 Bannantyne, 766-4122.

Une question de vie ou de mort

Que feriez-vous monsieur si cette scène s'animait soudainement? Oseriez-vous affronter ces beautés, ou préféreriez-vous déguerpir à toute vitesse? Vous feriez bien ce que vous voulez... ou ce que votre femme ou amie voudra, mais toujours est-il qu'il s'agit d'une partie des finalistes au concours Miss USA qui se tient présentement à Dorado, à Puerto Rico, qui prennent leurs ébats sur la plage avant de se présenter devant le jury.

Les archives religieuses rendues publiques

Les différents archivistes religieux du Québec présents au premier congrès de l'Association des archivistes du Québec qui s'est tenu, durant le week-end, à Montréal, ont fait part de leur intention de rendre publiques toutes les archives dont ils disposent, à l'exception des archives personnelles touchant la vie des communautés.

Les membres de l'atelier sur les archives religieuses ont constaté qu'une bonne partie de l'histoire du Québec était dans les archives conservées jalousement par des religieux.

A la suite d'un débat sur ce sujet, l'assemblée générale des archivistes a adopté une résolution secondée par M. J. Cossette, jésuite de Saint-Jérôme, visant à mettre sur pied un comité d'étude qui aurait pour but d'examiner, lors du prochain congrès, l'accueil réservé aux chercheurs par les archivistes.

Selon M. Lionel Séguin, qui, jusqu'à hier, était président de l'Association des archivistes du Québec, ce premier congrès a permis de constater que les archives offraient un intérêt grandissant au Canada et que les chercheurs commençaient à en faire un usage plus fréquent quoique encore inférieur à l'usage qui en est fait en Europe ou aux Etats-Unis.

A l'occasion du congrès, le premier prix annuel des archives à été remis aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (Hôtel-Dieu de Montréal) qui ont organisé leur service d'archives depuis au moins vingt ans.

Par ailleurs, le maire Jean Drapeau, Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM et Mlle Yvonne Dechênes qui organisa le premier dépôt d'archives scolaires à Montréal en 1929, ont été nommés membres honoraires de l'association.

A l'issue du congrès, M. Claude Lessard, archiviste à l'Université du Québec à Chicoutimi a été élu président de l'Association des archivistes du Québec.

SOUTH SHORE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD

Avis aux parents
Inscription annuelle des élèves

Selon les lois et règlements en vigueur dans la province de Québec, la Commission scolaire régionale doit remettre à tous les élèves qui fréquentent ses écoles des formules d'inscription emises par le Ministère de l'éducation. Les élèves recevront ces formules au cours de la semaine du 15 mai 1972, et devront les retourner à l'école, dûment remplies et signées, le 19 mai 1972 au plus tard.

Inscription des enfants à la maternelle

L'inscription à la maternelle pour l'année scolaire 1972-73 aura lieu le mercredi 17 mai 1972, de 9 h 00 à 15 h 00, dans toutes les écoles primaires de la Commission régionale.

Les enfants devront avoir 5 ans révolus avant le 1er octobre 1972.

Les parents sont priés de presenter, au moment de l'inscription, le certificat de naissance de leur enfant.

Le certificat de vaccination devra être presenté avant la date de la rentrée scolaire.

John Rowley
Directeur-general

5e anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite les Québécois à commémorer le 5e anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx, en participant, le dimanche 21 mai prochain, à un pèlerinage à Vaudreuil, lieu de sa naissance et de sa mort.

Une messe sera célébrée à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Vaudreuil par l'Abbé Lucien Léger, curé de Saint-Zotique, neveu du chanoine Groulx. Le père Richard Arès, s.j., conseiller moral de la SSJB de Montréal, prononcera l'homélie.

La messe sera suivie d'une cérémonie au cimetière, sur la tombe du grand disparu. Les associations et groupements sont invités à déposer des couronnes ou gerbes de fleurs. M. François-Albert Angers, président général de la SSJB de Montréal, rappellera le souvenir et les mérites du chanoine Groulx.

Il y aura par la suite visite à "la petite école" qu'a fréquentée le jeune Lionel Groulx, devenue aujou.d'hui le Musée de Vaudreuil.

Il n'y aura pas de cortège pour se rendre à Vaudreuil; on s'y rendra directement par la route transcanadienne, et en empruntant la sortie 22.

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

1) Main de l'homme modifiée.
2) Doigts de son pied gauche indiqués.
3) Tête de l'ours modifiée sous le museau.
4) Garde-boue de la roulotte de gauche modifie.
5) Profil du chapiteau modifié à gauche.
6) Derrière l'homme, un cordage du chapiteau non indiqué.
7) Derrière le chapiteau, fronton de l'entrée moins haut.
8) Dans la roulotte de droite, fenêtre complétée en haut.

ACHETEUR POUR CHAÎNE DE MAGASINS

LaSalle requiert les services d'un acheteur avec expérience en linge de maison. Voici une occasion unique pour un candidat qualifié. Salaire à la hauteur de la compétence: toute la gamme des bénéfices marginaux.

Pour rendez-vous contactez:

M. GASTON HAKIM 677-6301
MANUFACTURES LaSALLE LTÉE

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

La Ville ouvrira des soumissions pour:

TRACTEURS TONDEUSES ACCUMULATEURS D'AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET DE TRACTEURS

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour etre validement reçue, etre sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secretaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 30 mai 1972, avant l'heure de midi indiquee par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétariat administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra etre accompagnee d'un depot presente sous forme de cheque fait a l'ordre de la Ville de Montreal. Ce depot doit être equivalent a dix (10) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des tracteurs-tondeuses et de cinq (5) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des accumulateurs d'automobiles, de camions et de tracteurs.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis a compter du 15 mai 1972, par M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515, rue Saint-Hubert, Montreal 351

Hotel de Ville,
Montreal, le 12 mai 1972.

Le Greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

AVIS PUBLIC

"AU SUJET d'une demande presentee par Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, Québec, à la Commission canadienne des transports en vertu de l'alinea (x) de l'article 11 de la Loi sur le dimanche.

Par ordre de la Commission canadienne des transports, Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, Québec, donne par les presentes avis qu'elle demande à la Commission canadienne des transports, conformement a l'alinea (x) de l'article 11 de la Loi sur le dimanche, S.R., c.171, art. 1, la permission d'assurer le Jour du Seigneur, un service ininterrompu de transport de papier-journal, par camion, entre son usine situee a Bromptonville, P.Q. et la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Il est entendu que les camions circuleraient de Bromptonville, P.Q., 40 milles au sud de la frontiere des Etats-Unis, sur les routes de la province de Quebec 5-1 et 55.

Toute personne interessee a une requete a laquelle elle n'est pas partie peut cependant intervenir en vue d'appuyer cette requête, de s'y opposer ou de la faire modifier.

Tout intervenant doit expedier par la poste ou remettre au Secretaire de la Commission canadienne des transports, au 275, rue Slater, Ottawa, le ou avant le 5 juin 1972, une déclaration écrite dans laquelle il expose ses intérêts et donne son approbation de la requête, ou son approbation a celle-ci, ou encore les modifications qu'il desire y voir apporter; il doit y joindre tout document susceptible d'aider à la compréhension de l'intervention ou de l'appuyer et faire tenir copie de son intervention et des documents au requerant ou à son procureur.

L'intervenant doit remettre au Secretaire de la Commission canadienne des transports une déclaration assermentée comme preuve de signification de son intervention à la requérante ou à son procureur. Cette declaration doit être déposée immédiatement après la signification de l'intervention.

Ce 15ème jour de mai 1972."

KRUGER PULP AND PAPER LIMITED
Par son procureur
JAMES A. ROBB

Stikeman, Elliott, Tamaki,
Mercier & Robb, Barristers & Sollicitors,
Edifice Canadian Imperial Bank of Commerce,
1155, boulevard Dorchester ouest,
Montréal 102, Québec.

Transports Canada / Transport Canada

PROJET DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

appel d'offres

Projet no. 600-215 — Essouchement et défrichement, aire de stationnement des avions et zones connexes.

Sur l'emplacement du Nouvel Aeroport International de Montréal, Ste-Scholastique, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETEES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à

BUREAU DES APPELS D'OFFRES,
BUREAU D'AMENAGEMENT DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL,
3ème AILE, 3ème ETAGE,
EDIFICE DU PORT DE MONTREAL,
CITE DU HAVRE, MONTREAL 103, QUE.

seront reçues jusqu'à 15 h 00 (heure de Montréal),

MERCREDI, LE 24 MAI 1972,

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus par les concessionnaires a l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de $50.00 au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un delai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions. Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-6824.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur delegue

CITÉ DE LASALLE
SOUMISSIONS

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'a 4:30 heures p.m., le 6 juin 1972, à l'hotel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la première assemblée du Conseil qui suivra cette date, laquelle assemblée sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnee.

Ces soumissions sont pour la fourniture d'une auto sous-compact.

Toute soumission devra être accompagnee d'un cheque accepte sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme equivalente a 10% du total de la soumission présentee.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites que l'on pourra se procurer a compter du 15 mai 1972, au bureau du gerant et ingenieur en chef de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hotel de ville de la Cite de LaSalle.

La Cite de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde meme le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUÈRE
greffier

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY ET COMMISSION SCOLAIRE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Demande de soumission

PROJET No 107-1:
C.S.S.V.
Armoire-vestiaire en acier 10-0 3 chaises 12-28
PROJET No 106-3:
C.S.R.S.
Armoire-vestiaire en acier 10-04 et 10-06, chaises 12-28, et tabourets 56-01

DATE LIMITE: Le 29 mai 1972 a 2 p.m. (Heure qui prevaut a l'ouverture des soumissions)

LIEU: 47, rue Perreault, Valleyfield, Quebec

Chaque soumissionnaire presentera son offre sur le bordereau pour soumission preparé à cette fin par la Commission Scolaire Regionale Salaberry et par la Commission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield en y joignant

a) Un cheque ou un bon de garantie equivalent a au moins 5% du montant de son offre.

b) Un cheque de $10 par projet sera exigé pour obtenir les plans. Ce cheque sera remis uniquement à ceux qui presenteront des soumissions avant la date limite prevue pour ce projet. Ces cheques vises seront faits soit: a l'ordre de la Commission Scolaire Regionale Salaberry ou de la Commission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield et tirés au nom d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie a cette fin par la commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, devis, cahiers de charges et autres documents a compter de lundi, le 15 mai 1972, auprès de M. Raymond Bienvenu, Directeur des Services de l'Equipement, 47 Perreault, Valleyfield, numero de telephone 371-2000 poste 231. (Heures de bureau: 9 a.m. a 5 p.m.)

Les soumissionnaires sont invités a l'ouverture des offres en public qui aura lieu au bureau de la Commission Scolaire Regionale Salaberry, 47 Perreault, Valleyfield, Que. le 29 mai 1972 a 2 h p.m.

La Commission Scolaire Regionale Salaberry et la Commission Scolaire Salaberry-de-Valleyfield ne s'engagent a accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et auprete. Elles se reservent egalement le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

P.V. Gagné
Secretaire-Tresorier

PVGnm
10 mai 1972
Salaberry-de-Valleyfield

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyennete canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le role d'évaluation en vigueur a l'egard d'un immeuble compris dans le territoire vise par le reglement No 1327 savoir:

Pt. des lots 995 et 996 (Zone 80)

AVIS PUBLIC est, par le present donne par la soussignee, Jacqueline Giguere, greffier de la Cite de LaSalle, que conformement a une resolution du Conseil de la Cite de LaSalle, adoptee à son assemblée réguliere tenue le 9 mai 1972 une assemblée publique des susdites personnes est convoquee et sera tenue le 23 mai 1972 a 8:00 heures du soir dans l'hôtel de ville de la Cite de LaSalle, situe au numero 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'a cette assemblee, le reglement No 1327 du Conseil de la Cite, passe et adopte a son assemblee reguliere du 9 mai 1972 intitule:

"RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 13 ET SES AMENDEMENTS ET LE REGLEMENT NUMÉRO 901 ET SES AMENDEMENTS, PLUS PARTICULIÈREMENT LA ZONE 80.

sera soumis a l'approbation desdites personnes, et que si la votation est demandée conformement a la loi, un jour sera là et alors fixe pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la desaprobation du dit reglement.

DONNÉ À LASALLE, ce 10e jour de mai 1972.

Jacqueline Giguere
Greffier

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur a l'egard d'un immeuble compris dans le territoire vise par le reglement No 1326 savoir:

Pt. des lots 970, 971, 973 et 974 (Zone 33B)
Pt. des lots 972 et 1003 (Zone 33E)

AVIS PUBLIC est, par le present donne par la soussignée, Jacqueline Giguere, greffier de la Cite de LaSalle, que conformement a une resolution du Conseil de la Cite de LaSalle, adoptee a son assemblée reguliere tenue le 9 mai 1972 une assemblée publique des susdites personnes est convoquee et sera tenue le 23 mai 1972 a 7:00 heures du soir dans l'hotel de ville de la Cite de LaSalle, situe au numero 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'a cette assemblee, le reglement no 1326 du Conseil de la Cite, passe et adopte a son assemblee reguliere du 9 mai 1972 intitule:

"RÈGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 901 ET SES AMENDEMENTS, PLUS PARTICULIÈREMENT LES ZONES 33B ET 33E."

sera soumis à l'approbation desdites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixe pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la desapprobation dudit reglement.

DONNE A LASALLE,
ce 10e jour de mai 1972.

Jacqueline Giguère
Greffier

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTRÉAL
72-422P
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Directeur, Services Administratifs, Ministere des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR SERVICES D'ENTRETIEN D'APPAREILS DE CHAUFFAGE POUR 2 ANS — ÉDIFICES DIVERS — RÉGION MÉTROPOLITAINE, QUE.",

seront reçues jusqu'a 15:00 heures (heure de Montréal), le 24 mai 1972.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministere des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (283-6553), 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentees sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas necessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood,
Directeur,
Services Administratifs.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Directeur, Services Administratifs, Ministere des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR LAVAL, P.Q. — CENTRE DE TRAITEMENT DU COURRIER — PHASE III — AMÉNAGEMENT PAYSAGER"

seront reçues jusqu'a 15.00 heures (heure de Montréal), le 24 mai 1972.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (283-6553), 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et on peut les consulter au bureau de poste: Laval et à l'Association des Constructeurs, 4970 Place de la Savane, Mtl. P.Q.

On se tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas necessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood,
Directeur,
Services Administratifs.

APPEL D'OFFRES

La municipalite scolaire de Fabreville recevra jusqu'a quatre heures trente (4:30 h), jeudi le 1er juin 1972, des soumissions sous enveloppes scellees, touchant:

Ameublement classe elementaire
Ameublement classe maternelle

L'ouverture des soumissions se fera à cinq heures (5:00 h.) de l'après-midi, jeudi le 1er juin 1972, au 3516 rue Edgar, Fabreville, Laval.

Les soumissions doivent etre faites sur des formules officielles, fournies par la municipalite scolaire de Fabreville, et accompagnees d'un cheque vise, equivalant a au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions, ainsi que cahiers des charges, a compter de huit heure trente matin (8:30 h.) du matin, lundi le 15 mai 1972.

Pour toutes informations concernant cet appel d'offres, vous n'avez qu'à communiquer avec:

Monsieur Claude Martin,
3516, rue Edgar,
Fabreville, Laval — 625-2466

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE
DE FABREVILLE
JEAN-PAUL OUIMET,
Secrétaire-tresorier

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Chambre 236, 2e etage, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (PAYSAGER), BUREAU DU DISTRICT POSTAL DE L'EST, 1535 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC, P.Q."

seront reçues jusqu'a 15 heures (heure de Québec), le 23 mai 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISÉ etabli à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA, par l'entremise de notre bureau situé: Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction situés:

675 Marguerite-Bourgeois, Québec 6 et 4970 Place de la Savane, Montréal 308, également au bureau de poste, 300 rue St-Paul, Québec, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; apres cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentees sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de garanties specifiees dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean-Paul Thibault,
Gérant,
Services Administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-72-10175
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 mai 1972

DÉMANTÈLEMENT DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 69 kV RIVIÈRE-DES-PRAIRIES MONTRÉAL-NORD

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un depot de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque vise tire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises a soumissionner.

L'Hydro-Québec se reserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE-W.E. JOHNSON

Montréal, le 2 mai 1972

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10182
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 juin 1972

Divers postes

FOURNITURE DE DISJONCTEURS
(4) - 765 kv, (2) - 362 kv, (14) - 330 kv et (3) - 245 kv

Toutes les conditions du present appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque vise ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises a soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 mai 1972

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACH-72-10198
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 30 mai 1972

Manicouagan 3, P.Q.

FOURNITURE DE GILETS, PANTALONS ET PALETOTS IMPERMÉABLES, TISSU NYLON

Toutes les conditions du present appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un depot de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque vise tire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises a soumissionner.

L'Hydro-Québec se reserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE-W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 mai 1972.

téléphoto PA

Rien ne l'arrête

Charlie Brown, de San Francisco, est l'image même de la détermination et du courage. Brown, qui a perdu les deux jambes et un bras dans un accident en 1951, a en effet choisi de parcourir le monde plutôt que de rester cloué dans un lit. Voyageur infatigable, l'invalide est arrivé à Vancouver en fin de semaine, toujours prêt à démontrer qu'on peut tout faire à force de volonté.

Le veto de Rockefeller maintient l'avortement dans l'Etat de N. Y.

ALBANY, N.Y. (UPI, AFP) — Le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York a opposé samedi son véto au projet de loi, adopté par l'Assemblée et le sénat de cet Etat, visant à abroger la loi de 1970 qui avait légalisé l'avortement sur demande sur son territoire, pourvu que cela se fasse pendant les 24 premières semaines de la grossesse. La nouvelle loi, dont le geste du gouverneur vient d'empêcher qu'elle puisse entrer en vigueur, aurait interdit tout avortement sauf en cas de danger — jugé par quelqu'un d'autre, généralement un homme — pour la future mère.

M. Rockefeller a dit respecter pleinement les convictions morales des législateurs, ajoutant toutefois que les pressions politiques exercées sur eux au moment du vote le portaient à douter du bien-fondé du nouveau projet de loi qui, dit-il, "ne représente pas la volonté de la majorité des habitants de l'Etat de New York". Des groupements catholiques avaient exercé de très fortes pressions contre l'ancienne loi. Le gouverneur entre ainsi en conflit avec le président Nixon et le cardianl Terence Cooke de New York.

Le projet de loi anti-avortement avait été adopté par deux voix de majorité. La législature ayant ajourné ses travaux, cela élimine toute possibilité que le véto du gouverneur soit annulé. Pour ce faire, il aurait d'ailleurs fallu une majorité des deux tiers.

Le gouverneur a souligné que rien n'oblige à se faire avorter celles qui ne le veulent pas et qu'il ne voit aucune justification à "condamner des centaines de milliers de femmes à l'âge de la noirceur une fois de plus". Les adversaires de la liberté de l'avortement comptent revenir à la charge lors de la prochaine session.

Par ailleurs, le nouveau directeur intérimaire du FBI, M. L. Patrick Gray III, a annoncé que pour la première fois depuis 47 ans, cet organisme allait employer des agents féminins. Son prédécesseur récemment décédé, avait dirigé cette agence depuis 1923. M. Hoover avait même décidé de passer outre au décret présidentiel de 1969 et à la loi de 1972 contre la discrimination envers les femmes.

NABET réclame l'intervention du ministre fédéral du travail

Le négociateur chef de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion, NABET, M. Robert Bouchard, a demandé au ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell, d'intervenir dans les pourparlers en cours avec la société Radio-Canada pour le renouvellement du contrat de travail des techniciens.

M. Bouchard a fait savoir que le syndicat faisait cette requête à la suite de l'ajournement de la procédure de médiation, à Montréal.

Il a ajouté que la société de la Couronne avait présenté de nouvelles demandes dont il n'avait pas été question au cours des 12 précédents mois de négociations.

Un porte-parole de la société Radio-Canada à Toronto, a toutefois nié que son équipe de négociation ait présenté de nouvelles demandes aux représentants des techniciens de la société d'Etat au cours des pourparlers qui ont eu lieu en fin de semaine à Montréal.

Il a déclaré que le NABET avait tout simplement pris cela comme prétexte pour faire ajourner les pourparlers.

Cadavre trouvé dix jours après le meurtre

Pendant plusieurs jours, les locataires du "Waikiki Tourist Room", situé au 432 est, rue Lagauchetière, ont cru que l'odeur nauséabonde qu'ils percevaient provenait d'un rat qui serait mort empoisonné entre les murs de l'immeuble.

Ils se sont aperçus de leur erreur, vers 1 h. ce matin, lorsque l'on a ouvert la porte de la chambre no 9 et qu'on y a retrouvé le cadavre d'un homme qui aurait été victime d'un meurtre perpétré il y a une dizaine de jours.

Ce sont M. Fernand Bouthillette et son gendre, M. Richard Mingo, ce dernier concierge de l'immeuble qui, en compagnie de deux policiers, les agents Paul Sasseville et Serge Mercier, de l'auto-ambulance 4-15, ont ouvert la porte de la chambre... qu'ils ont, rapidement refermée, tellement l'odeur était insupportable.

Les sergents-détectives Bousquet et Desrosiers, de la Patrouille de nuit, ont été dépêchés sur les lieux, pendant que l'on mandait l'unité d'urgence de la caserne no 13 du Service d'incendies afin de pouvoir disposer de masques pour entrer à l'intérieur.

Dans la chambre, c'est un fouillis indescriptible et il ne fait aucun doute que la victime a été assassinée. On a relevé des traces de sang sur un mur et le cadavre portait une blessure au cou et une plaie à l'arrière de la tête.

On n'a pas encore identifié positivement la victime mais le concierge a révélé avoir loué cette chambre il y a deux mois à un nommé Pierre Julien. Il n'a toutefois pu identifier le cadavre parce que celui-ci était gonflé, rendant l'homme méconnaissable.

Les voisins de palier de la victime ont révélé ne pas avoir entendu de bruit de lutte dans cette chambre au cours des dernières semaines.

Les employés de la morgue, qui sont venus enlever le corps vers 3 h. 30 ce matin, ont dû se munir de masques et ont pris soin de bien emballer le cadavre afin qu'il ne répandre pas trop d'odeur en cours de route.

Les sergents-détectives Legault et Sansfaçon, de la Section des enquêtes criminelles, ont pris la relève de la Patrouille de nuit et ce sont eux qui poursuivront l'enquête sur ce meurtre.

Lente reprise du service ferroviaire en Angleterre

LONDRES (Reuter) — Les services de chemins de fer britanniques ont repris lundi matin, après avoir été fermés sur ordre de la direction depuis samedi soir.

En dépit de la nouvelle décision du tribunal des relations industrielles, qui oblige les cheminots à cesser leur action syndicale, le service n'a pas repris normalement.

Les usagers qui se rendaient à leur travail ce matin ont connu, comme précédemment, des retards considérables et de nombreux trains ont été annulés.

Le tribunal des relations industrielles avait décidé samedi de faire droit à la demande du gouvernement, qui réclame l'organisation d'une consultation au scrutin secret des 300.000 cheminots, pour savoir s'ils désirent poursuivre leur mouvement.

En vertu de la loi sur les relations industrielles, les cheminots doivent suspendre leur mouvement de grève du zèle, pendant l'organisation du vote.

Les syndicats font appel contre la décision du tribunal, mais en attendant le résultat de l'appel, les cheminots doivent se conformer à cette décision, car ils n'ont pas demandé de mesure suspentive.

L'arrêt de la Cour d'appel est attendu pour mardi ou mercredi.

La décision du tribunal des relations industrielles, samedi soir, vint trop tard pour prévenir l'arrêt de tout le réseau, pendant le week-end, mais les responsables des chemins de fer espèrent maintenant que les services seront rétablis progressivement.

Malraux rend hommage aux héros de la résistance

PERIGUEUX (AFP) — André Malraux a évoqué samedi l'épopée de la résistance devant ses anciens compagnons de combat de la brigade Alsace-Lorraine qui s'étaient réunis à Périgueux, dans le centre de la France, pour le 27ème congrès de leur amicale.

L'écrivain, qui, sous le nom de colonel Berger, commandait la brigade lors de la libération de Strasbourg, est revenu sur les lieux de naissance d'un des maquis — celui de Dordogne — qui lui permirent de constituer cette unité.

Après un service religieux oecuménique, l'ancien ministre du général De Gaulle s'est adressé à quelques dizaines de survivants de cette époque rassemblés dans une clairière au milieu des bois ou leur maquis était installé.

Durant un quart d'heure, sur une estrade rudimentaire battue par le vent, sous un ciel plombé et menaçant de pluie, André Malraux a ranimé par son verbe ample et évocateur des souvenirs pour les 400 personnes présentes. Les premiers mots d'André Malraux furent pour les enfants des résistants. "C'est à eux que je dois dire aujourd'hui ce que vous avez fait. Et croyez-moi, ce n'était pas si mal. Vous avez été plus que des combattants, vous avez été des témoins."

Il a ensuite retracé les prouesses des premiers maquisards, "ceux qui n'étaient plus que la France en haillons" et qui ont eu, comme le Général De Gaulle "l'honneur de croire aux haillons." "De tous ces hommes-là, a-t-il ajouté, on peut vraiment dire qu'ils ont maintenu la France avec leur mains nues."

"Ils n'étaient rien de plus que les hommes du non, mais le non du maquisard obscur collé à la terre pour sa première nuit de mort suffit à faire de ce pauvre type le compagnon de Janne, d'Antigone et de Prométhée... l'esclave dit toujours oui."

Après avoir évoqué l'organisation et le renforcement des maquis en hommes et en armes, André Malraux a retracé alors ce qu'il a appelé "une belle et grande histoire, celle du chemin des morts de cette fraternité" qui amena ses hommes de la Dordogne à Strasbourg pour la libération de l'Alsace.

Il a terminé son discours par une citation de Victor Hugo qu'il disait déjà à ses compagnons: "pas un ne recula. Dormez, morts héroïques".

Pas de sentences majorée s à onze planteurs de mari

Saisie du cas d'une douzaine de jeunes gens qui dans deux villes différentes de la rive sud, la Cour d'appel a refusé de majorer les peines qui avaient été imposées par un tribunal de première instance, à Sorel.

Ces peines avaient été, dans tous les cas, d'une journée de prison et d'amendes variant de $100 à $700.

Dans sa décision, la cour d'appel fait remarquer que la preuve a démontré que la drogue ainsi cultivée était manifestement pour l'usage des prévenus, et non pour en faire le commerce.

"Le seul fait de cultiver constitue en soi un acte criminel, de faire remarquer le tribunal, mais si le produit de la culture avait servi à alimenter le marché noir de la drogue où, de toutes façons, à favoriser la consommation par des tiers, l'offense acquérrait une gravité accrue.

Et elle ajoute :

Les tribunaux doivent appliquer la loi telle qu'elle existe, et l'on peut difficilement se prononcer sur le danger que représente la marijuana, en comparaison de certains autres stupéfiants. Les juges ont le droit, d'autre part, de prendre connaissance judiciaire des opinions fort controversées sur le sujet, et du fait que la mari est reconnue comme étant l'une des moins nocives.

La cour fait finalement remarquer que, dans plusieurs cas, il pourra arriver que les prévenus ne pourront payer l'amende, et qu'ils devront vraisemblablement passer quelque temps en prison, ce qui ne pourra que les dissuader de recommencer.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ABRAM (Guy) — A Montréal, le 14 mai, 1972, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Guy Abram, époux de Aline Tremblay, 5427, rue Migneau. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée
528, rue Rachel est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Saint-Fabien, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Baulne (Emilina) — A Montréal, le 14 mai 1972, est décédée Emilina Blanchette épouse de Jean-Paul Baulne (marchand de la rue Rachel). Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa soeur Simone (Mme Bernard Moore), ainsi que deux belles-soeurs, Mme Lucien Levert (Pauline) de St-Hermas, Mlle Léona Baulne. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée
528, rue Rachel est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Raphaël) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raphaël Bélanger, autrefois de Montréal, époux de Marie Morais, père de Léopold, Roger, Claire (Mme G. Brunet), Gérald, Marcel, Ginette. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A Legault,
16114 boul. Gouin ouest
à 10 h. 40 pour se rendre à l'église St-Raphaël de l'Ile Bizard où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUET (abbé Elisée) — A Trois-Rivières, le 14 mai 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. l'abbé Elisée Choquet, à sa retraite, autrefois curé de St-Isidore et de Varennes, fils de feu Charles Choquet et de feu Angélina Bessette. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 3 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Gertrude) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Raymond Cloutier, née Gertrude Ouellet. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Jude d'Alma, Lac St-Jean, où le service sera célébré à 4 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LA DURANTAYE — A Montréal, le 12 mai 1972, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Robert de la Durantaye, époux de Ginette Bourassa. Il laisse dans le deuil une fille, Nathalie, et plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à 7 h., samedi soir.

DES MARAIS (Mme Marcel) — A Montréal, le 12 mai 1972, à l'âge de 28 ans, est décédée Mme Marcel Des Marais, née Nicole Lapointe, mère de Luce et Patrick. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

DUBOIS (Marcel) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Marcel Dubois, époux de Fleurette Berthelet. Père de Francine et Yves. Il laisse son frère Roger et sa soeur Françoise (Mme J. P. Poirier). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
pour se rendre à l'église Saint-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Un don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié.

DUFRESNE (J.A.R. Aimé) — Le 14 mai 1972, à l'âge de 95 ans, est décédé, M. J. A. R. Aimé Dufresne, graveur à sa retraite, de American Bank Note Cie, de New-York, époux de Stella Dufresne, père bien-aimé de Géo.-André, lui survivent aussi, sa belle-fille, Norma et ses 3 jeunes petits-enfants : Paul, Susan et Jacqueline de Newburg, N.Y. Un service privé aura lieu mardi après-midi le 16 courant, en la chapelle de la maison funéraire
Rosedale,
4911, Chemin Côte-des-Neiges,
et de là au cimetière Mont-Royal.

FOURNIER (Gaëtan) — A Ste-Dorothée, le 13 mai 1972, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gaëtan Fournier, époux de Yolande Bigras, demeurant 1313, rue du Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, père de Mireille et Robert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
625, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermés de 5 à 7 h.

GAGNON (Joseph-Elphège) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-Elphège Gagnon, époux de Rita Girouard, demeurant rue Sherbrooke. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils, Gaston; ses filles, Pauline (Mme René Poirier) et Gisèle (Mme Roméo Bastien). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER (Marie-Marcelline) — A Montréal, le 12 mai 1972, à l'âge de 91 ans, est décédée Merie-M. Gaucher, née Gibaud, épouse de feu P.-Amable Gaucher. Elle laisse dans le deuil sa fille unique Aimée, son gendre, Alfred-G. Lefebvre. Les funérailles ont eu lieu lundi le 15 courant, à l'église Saint-Antonin. Inhumation Côte-des-Neiges. Direction Kane and Fetterly Funeral Home.

HEPWORTH (Corona) — A Lachine, le 12 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédée Corona Picard, épouse de feu Richard Hepworth. Mère de Richard Jr. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs Zéna (Mme Alphonse Lefebvre); Albie (Mme Edmond Castonguay), Hélène (Mme Henri Lalonde), Marielle (Mme Maurice Gauthier) et Yvette (Mme Lionel Legault). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
(coin 18e Avenue, Lachine)
pour se rendre à l'église Sainte-Françoise Romaine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOWELL (Yvonne) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme John Howell, née Yvonne Fontaine, épouse de John Howell. Outre son époux, elle laisse 2 filles: Mme Mario Zalewski (Jeannette) et Lilian; 4 fils: Norman, Robert, James et Louis, ainsi que 7 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOB (Thérèse) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Thérèse Jacob, fille de Zénophile Jacob, et de feu Zarilda St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Gérard R.) — Subitement, à Sainte-Adèle, le 14 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé Gérard R. Jarry, époux de Solange Marcoux. Père de Alan Gérard et de Pierre Gadbois. Il laisse aussi quatre petits-enfants, deux frères, Maurice et Pierre; deux soeurs, Mariette (Mme Paul Viens), Anne-Marie (Mme Paul Chapdelaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, s.v.p., faire donation à la Société de la Fondation du Coeur.

JARRY (Marcel) — A Ville-Emard, le 14 mai 1972, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Marcel Jarry, époux de Murielle Marsan, fils de M. et de Mme Réal Jarry, demeurant 2234 Denonville. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Ulric) — A Montréal, le 15 mai 1972 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ulric Jobin, époux de feu Antonia Houle, il laisse dans le deuil, 2 garçons : Jean-Paul et Marcel, leur épouse, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Roland) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M Roland Lalande, époux de Mariette Pagé, père de Denis, Micheline, François et Alain. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault,
16114 boul. Gouin Ouest
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Marie-Reine-de-la-Paix à Roxboro où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (E. Rodias) — A St-Laurent, le 14 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. E. Rodias Lapalme, époux de feu Antoinette Cuerrier; père de Georges (principale de l'école St-Camille de Montréal-Nord, Thérèse (Mme Lang), laisse également, sa belle-fille, Réjeanne Le Bourdais, son gendre, Arnold Lang, ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
ville St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Hippolyte (rue Tassé), où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Coteau Station, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Emile D.) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Emile D. Larivière, époux de Gabrielle Tessier. Père de MM Jean Larivière, époux de Eva Riendeau; Gabriel Larivière, époux de Huguette Ostiguy; Etienne Larivière, époux de Antoinette Chartré; de Mmes Marcel Robitaille (Pauline); Joseph Gropper (Cécile); Paul-Emile Cloutier (Micheline); William Martin (Jocelyne); Gaston Crochetière (Brigitte); Réal Gignac (Marie); Mme Cécile Larivière et de soeur Marguerite Larivière. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 avenue Laurier est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Jean-Maurice) — Accidentellement, à Piedmont, le 14 mai 1972, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Jean-Maurice Larose, étudiant, fils de Maurice F. Larose, courtier d'assurance agréé, et de Denise Gauthier, demeurant 333 ouest, boul. Gouin, frère de Michel, Sylvie, Colette et Louise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASNIER (Joseph Léon) — A St-Bruno, le 13 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Léon Lasnier, époux de Lumina Tousignant, demeurant 495 ouest, boul. Clairevue, St-Bruno, autrefois à 5984, 5e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault et Fils Ltée
1559 rue Montarville, St-Bruno
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Béatrice) — A Verdun, le 13 mai 1972, à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédée Mme Henri Lefebvre, née Béatrice Dumoulin Demeurant au 3571 Ethel. Elle laisse ses enfants Noël, époux d'Hélène Lalonde; Jean-Guy, époux de Thérèse Sirois; Mme Paul-Emile Lemieux (Rhéa). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Jacques) — A Montréal, le 12 mai 1972, à l'âge de 21 ans, est décédé Jacques Lefebvre, fils de Edouard Lefebvre, et de feu Gilberte Whitmore, demeurant rue Duluth est. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée
528, rue Rachel est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Eugène) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Eugène Leroux, époux de feu Azilda Pharand, demeurant 10563 Lauzanne, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
11,117, rue St-Vital
pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Maurice) — A Ste-Dorothée, le 13 mai 1972, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Maurice Lévesque, époux de Cécile Thériault, demeurant 854 Corbeil, Ste-Dorothée. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Emilien) — A Lachine, le 13 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Emilien Maheu, époux de Lorette Barbeau, demeurant au 89 rue Principale, à Châteauguay. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R Reid et Fils Inc.,
35, rue Normand,
à Châteauguay
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Joachim où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Jean) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean Major, époux de Laurette Poiré, demeurant 3340 rue Adam. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MENARD (Joseph) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph Ménard, époux de Jeanne Lavoie, demeurant 2175 Joliette. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. L. P.

DENTURITE VOUS LE RAJUSTE MAGNIFIQUEMENT
DENTURITE en plastique miracle rajuste les dentiers instables en quelques minutes, soulage les gencives endolories et dure des mois. Finis les problèmes quotidiens des poudres, pâtes et coussinets. DENTURITE s'enlève facilement pour être remplacé. Insipide et inodore. Garantie de remboursement.

MONGEAU (Florida) — A la résidence Saint-Georges, à Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Florida Mongeau, fille de feu Wilfrid Mongeau et de Virginie Desbiens. Elle laisse dans le deuil sa soeur Alma (Mme Willie Ménard) et son frère Elias. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4500, avenue Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Alfred) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alfred Morin, époux de Léontine Beaulieu, il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère, Mme veuve Albert Morin, 6 frères et 2 soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Gaston) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Gaston Paquette, époux de Gabrielle Paris, 6347 Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Liliane) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Liliane Paquette, fille de feu Arthur Paquette et de feu Octavie Chartrand. Demeurant boul. Viau. Elle laisse dans le deuil son frère Albert, ses soeurs Mme Paul Mainville (Lorette) et Mme Marcel Larue (Marcelle). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée
10540, rue Papineau
pour se rendre à l'église Sainte-Angèle-de-Merci, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Raymond) — Subitement, à St-Bruno, le 13 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Raymond Parent, époux de Marguerite Véronneau, demeurant rang des 25, St-Bruno. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREVOST (Madeleine) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Madeleine Prévost. Elle laisse sa soeur Marguerite, M. et Mme Armand Prévost, M. et Mme Marcel Collin (Jeanne-Mance); M. et Mme Dona Perreault (Albertine); M. et Mme Lucien Prévost. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort de Pont-Viau où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Jean-Guy) — A St-Lambert, le 13 mai 1972, à l'âge de 40 ans, est décédé M Jean-Guy Raymond, adjoint technique à l'Hydro-Québec (au complexe de Manicouagan, Outardes), époux de Thérèse de Montigny, autrefois de St-Jean. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63 avenue Lorne, St-Lambert
à 1 h. 50 pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Alexis) — A Westmount, le 14 mai 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Alexis Richard, époux de Juliette Savard, demeurant 60 Columbia, Westmount. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Valantine) — A Pincourt, Ile Perrot, le 14 mai 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Aladin Rousseau, née Valantine Daoust. Demeurant à Pincourt. Elle laisse dans le deuil, ses fils, Aladin, époux de Antoinette Guérin; Louis, époux de Pearl Hamelin; Paul, époux de Cécile Desjardins; Théo, époux de Judy Ferro; ses filles, Mme Georges Constant (Jeannine), Mme Maurice Décarie (Marguerite) et Annette. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
551, boul. Duhamel
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Wilfrid) — A Montréal, le 14 mai 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Wilfrid Tremblay, fils de feu Guillaume Tremblay et de feu Eugénie Tremblay, demeurant à ville de Carignan, autrefois de la rue Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WYSZINSKI (Marien) — A Montréal, le 13 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Marion Wyszinski, époux de Estelle Brosseau. Autrefois de Laprairie. Demeurant rue Saint-Hubert. Propriétaire de la ferronnerie Liège. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée
528, rue Rachel est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Marie (Hochelaga et Gascon), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les fleurs
adoucissent la douleur

FTD TEL. 279-7337
FLEURISTE *Valois*
416 ouest, rue Jean-Talon, Mtl

Appareils auditifs
ZENITH
au son vivant
Batteries — Moules.
Réparations de toutes marques.
Centre auditif de Montréal
Bureau chef
4367 ST DENIS, Montreal 131
843-6789 — 843-8496
Sortie métro Mont-Royal
(CHARGEX)